31 36684 8

LIBRO LIBER

PORTRAITS HISTORIQUES
AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE
29

BÉRANGER

PAR
HIPPOLYTE CASTILLE
Auteur de la Seconde République (1848 à 1852)

AVEC PORTRAIT ET AUTOGRAPHE

Prix : 50 centimes

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR
9, RUE MAZARINE, 9
1857

PORTRAITS HISTORIQUES

Au dix-neuvième siècle.

29

BÉRANGER

PAR

HIPPOLYTE CASTILLE.

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR,
9, RUE MAZARINE, 9.

1857

DC
254
A2C38
t.1

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN, ET Cᵉ

rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

LIBRARY
JAN 27 1965
UNIVERSITY OF TORONTO

956581

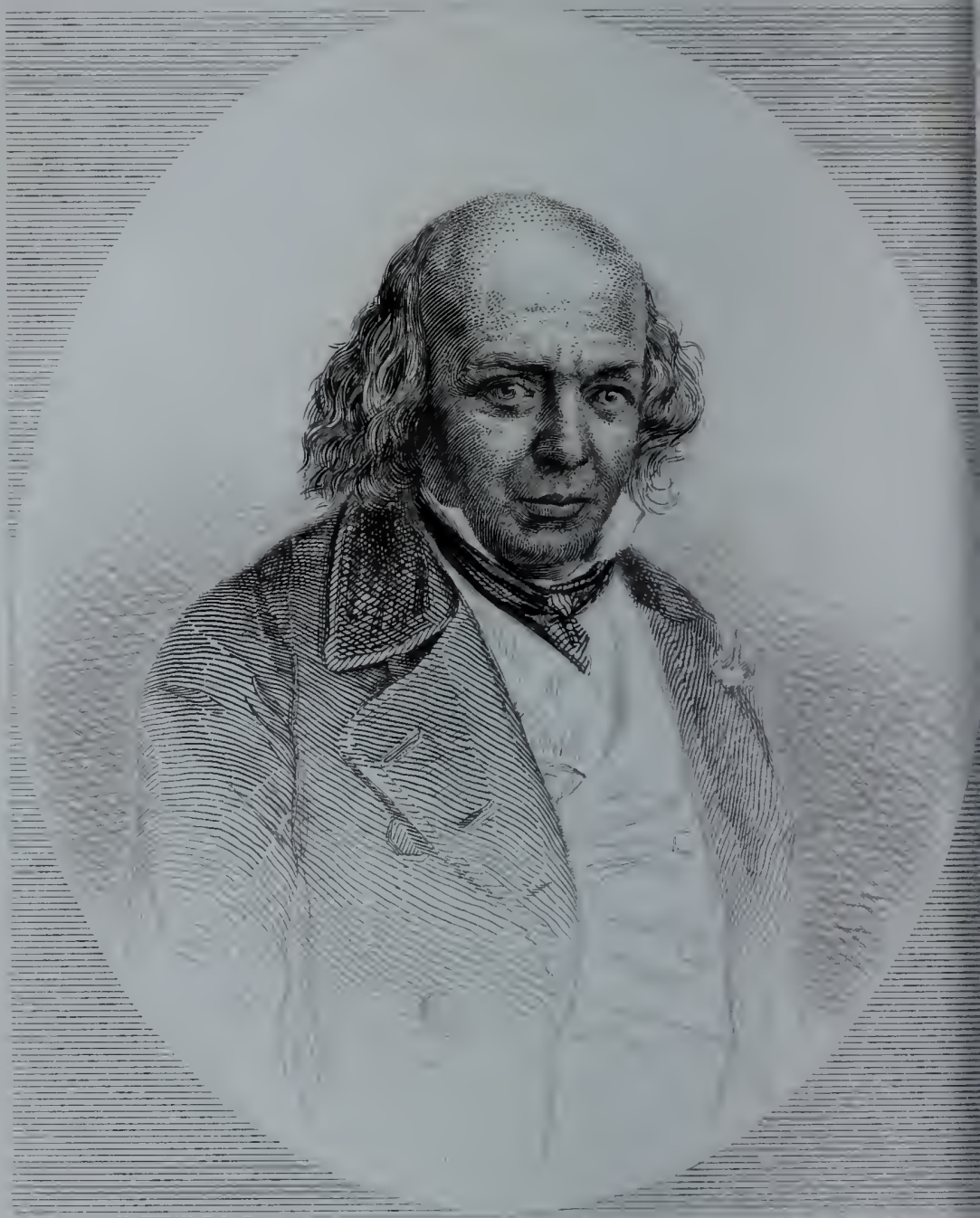

BÉRANGER

Ferd. SARTORIUS Fdit. 9 r. Mazarine

BÉRANGER.

« Il n'eût tenu qu'à moi de me faire illusion sur le mérite de mes ouvrages. J'ai toujours mieux aimé attribuer ma popularité, qui m'est bien chère, à mes sentiments patriotiques, à la constance de mes opinions, et, j'ose ajouter, au dévoûment avec lequel je les ai défendues et propagées. »

BÉRANGER.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'à moins de se présenter dans le monde sous forme de dictionnaire biographique, un livre aurait aujourd'hui mauvaise grâce à venir apprendre au public que M. de Béranger (Pierre-Jean) est né à Paris,

En l'an du Christ mil sept cent quatre-vingt,
Chez un tailleur, *son* pauvre et vieux grand-père.

Toutes ces choses sont dites, ou plutôt rimées et chantées avec infiniment d'esprit, dans ce que M. de Béranger nomme ses *Mémoires chantants* et qui ne sont autre chose que ses chansons.

Nous nous sommes heureusement engagés à offrir au public, non des biographies, mais des portraits. Celui-ci demanderait le pinceau délicat d'un Terburgh ou d'un Mieris.

Ce n'est pas qu'en son genre la physionomie de M. de Béranger ait rien d'incompris et d'incompréhensible. Il ne ressemble pas, sous ce rapport, à ces malades de génie, moitié fous, moitié ivres, décevants comme un projet, vagues comme la lumière des étoiles et comme les pensées qui naissent de la bouteille. Il n'a rien des fatalités vraies ou maniérées du siècle où nous vivons.

C'est, au contraire, une figure très-nette, très-arrêtée, comme le Voltaire de Houdon ou quelque autre figure française du dix-huitième siècle. M. Charlet, avec un simple trait, a dessiné, en pied, dans sa force et dans sa grandeur, ce petit bourgeois, tout

voisin du peuple, ce petit-fils de tailleur, qui, d'ailleurs, a lui-même une étonnante ressemblance avec tel vieux tailleur pauvre d'il y a quarante ans. On retrouverait encore ce type, presque perdu, parmi nos petites villes et nos bourgs, dans les localités où ne passent ni grandes routes, ni chemins de fer.

La silhouette de M. Charlet, la plus populaire peut-être des effigies de l'illustre chansonnier, représente, on le sait, M. de Béranger debout, vêtu d'une longue redingote dite *à la propriétaire*, pantalon à grand pont et pantoufles. Le col de chemise est droit et raide. Le bras est enfoncé dans la poche avec la philosophie de Jacques Bonhomme, mais en même temps avec plus de résolution que le caractère réel du fin chansonnier n'en comporte.

Au reste, le portrait tout entier est une flatterie d'homme du peuple à homme du peuple. Cette flatterie éclate surtout dans la tête légèrement inclinée, pensive et forte, demi-chauve, avec des cheveux pendants sur le collet de l'habit. Je ne sais quelle

vague préoccupation du buste de Socrate mêlée à ce trait tout moderne, tout parisien, où le crayon du caricaturiste s'est évidemment ennobli d'une arrière-pensée politique.

C'est bien une physionomie d'homme du peuple. Mais on comprend que la Révolution a passé par là. Ce front pensif a médité sur les droits de l'homme, ce ferme dessin de la lèvre et du menton, cette noble accentuation du nez (ô Charlet, que vous mentiez avec complaisance!), la raideur même du col, tous ces détails, si soutenus, sont du peuple-soldat, du vainqueur de la Bastille, du combattant de Juillet. Il n'est pas jusqu'à la redingote, trop longue pour ne pas se souvenir de la veste, qui n'exprime un ordre d'idées : la vente des biens nationaux, le peuple élevé à la dignité de possesseur du sol.

Selon moi, la silhouette de M. Charlet donne un symbole plus qu'un portrait. C'est M. de Béranger, si l'on veut, mais c'est avant tout le peuple législateur, soldat et propriétaire.

Moins grand, moins simple que le caricaturiste, mais bien plus réel, bien plus exact dans son genre de flatterie (car il flatte aussi), M. Scheffer n'a ennobli le petit bourgeois que par les beaux côtés du front, par un peu de mélancolie sur l'ensemble des traits et par les barreaux de fenêtre de prison qu'on aperçoit derrière le buste. Ces barreaux sont là avec une intention aussi marquée que la voile perdue à l'extrémité de l'Océan dans le radeau de *la Méduse* de Géricault. Le pinceau orléaniste de M. Scheffer les a mis près de cet homme illustre comme une amère récrimination contre le règne des Bourbons. Ils ont le mérite d'être vrais, historiquement. Ils satisfont, d'ailleurs, quiconque est révolté de voir appliquer des peines corporelles à propos des choses de la pensée. Ils grandissent ce simple chansonnier, comme jadis les verroux de la Bastille grandissaient les philosophes et les pamphlétaires du siècle qui prépara la Révolution.

Mais si le peintre a soutenu, lui aussi, son portrait, et, selon la méthode de son école,

ennobli son modèle, s'il l'a revêtu d'un reflet poétique propre à capter l'imagination des foules, il a, plus fidèlement que M. Charlet, accusé dans la patte d'oie des yeux, dans les rondeurs du nez, du menton et des joues, les côtés sensuels du membre de la société du *Caveau*. Laissez dévaller un peu plus franchement ce menton, ces lèvres et ces muscles maxillaires, que Rabelais nommaient les *badigoinces*, ne craignez pas que ce nez ne sente un peu plus la bouteille, et vous aurez, sans affaiblir les grandeurs répandues sur le front, sans atténuer la mélancolie et la finesse du regard, fait le dessin d'un véritable Béranger.

Car, dans ce portrait, je veux retrouver l'abus des bons repas, — la politique dînait beaucoup sous la Restauration. — Je veux du vin dans cette ronde figure de chansonnier; j'y veux même un peu de..... comment dirais-je?... un peu de galanterie, puisque dame Galanterie s'ébaudit çà et là à travers l'œuvre de ce chanteur populaire, — ou, sinon, le portrait mentira.

Voyez, charbonnés sur les murs, quelque

obscénité grotesque à côté d'un vers de la *Marseillaise*, et vous aurez l'expression dominante de ce mâle et joyeux Gaulois fait pour la guerre, l'amour et les chansons. Il aura beau devenir démocrate puritain ou bourgeois moral et grave, le Gaulois reparaîtra dans ce Français tout moderne, né de la dislocation de la société française, de l'excès de nos dernières révolutions, de leur impuissance, au moins momentanée, de réaliser leurs principes. Il ira à la messe le matin, parce que la messe est conservatrice ; mais il lira le soir Voltaire ou quelque autre désorganisateur.

Dans le portrait fort étudié de M. Scheffer, portrait flatté, nous l'avons dit, portrait d'ami (les opposants de la Restauration entendaient fort bien l'art de la sympathie), il y a comme un désir de concilier le mensonge avec la vérité, en laissant entrevoir celle-ci sous le jour le plus flatteur.

Montaigne, dans son *Voyage en Italie*, parle des courtisanes romaines qui, vues de la rue à leur fenêtre, paraissent toutes belles, parce qu'elles ont l'art de se montrer au pu-

blic du côté et dans l'attitude qui leur va le mieux. Montez au bouge galant, et vous serez désenchanté. C'est bien la même femme, mais cette fois vue de face, et non de profil perdu ou de savant trois-quarts.

M. Scheffer, malgré son grand talent, en use avec la vérité comme ces courtisanes, et il ne leur est inférieur ni dans l'art de la déguiser, ni dans celui de la laisser entrevoir. Ainsi, dans son portrait de M. de Béranger, il se gardera bien, comme M. Charlet, de cravater son homme avec la correction d'un magistrat. Le col, au contraire, se présente avec un peu de négligence et de bonhomie paysanne. Les bouts de la cravate pendent comme aux beaux jours de Lisette. On remarque même l'absence de la fleur des champs à la boutonnière, absence motivée, d'ailleurs, par l'importante présence des barreaux de la *Force* ou de *Sainte-Pélagie*.

Comme M. Michelet, M. Béranger a passé par l'école du travail. Il a été, comme lui, ouvrier typographe, et c'est en composant les vers d'autrui qu'il a conçu l'idée d'en

écrire en l'honneur de la souche d'Adam, dont il était issu.

J'aime ces hommes qui, sortis du peuple, et l'ayant coudoyé aux jours de la jeunesse, ne l'oublient pas quand ils sont arrivés au faîte de la gloire et lorsqu'ils ont pris rang dans cette suprême aristocratie qu'on pourrait nommer l'aristocratie du talent. Il est bien de rester l'avocat du pauvre, lorsque pauvre on a vécu. Et peut-être notre révolution, si grande encore, n'a-t-elle tenu qu'une moitié de ses promesses, que parce que Jacques-Bonhomme, devenu Monsieur, a renié ses compagnons de la veille et dressé dans nos codes et constitutions, les créneaux, murailles et donjons de sa seigneurie de fraiche date.

M. de Béranger, que son père, né aux environs de Péronne, avait mis dans un faubourg de cette ville chez une tante, fut élevé par la bonne femme. Elle tenait auberge, et M. de Béranger fut un peu garçon d'auberge. On sent dans ses chansons quelque chose du train, de la cuisine et des amours d'hôtellerie. Rien n'est perdu. Voltaire, Racine et

Fenélon traînaient bien au logis, et le jeune garçon en fit son profit; mais de grec et de latin, nulle trace en ce lieu de repas et de coucher.

Ceci prouve, ce nous semble, qu'on se méprend communément sur l'importance de ce genre d'études au point de vue du style. M. de Béranger, par exemple, écrit en aussi bon français que M. Courier, lequel vécut confit en grec depuis l'enfance jusqu'à la mort. L'importance très-réelle de l'étude des anciens repose sur une plus large base. L'histoire et la philosophie en tirent, selon nous, bien plus de profit que la forme du langage.

Nourri dans le préjugé contraire, entouré d'hommes qui ne croyaient pas qu'il fût possible de savoir le français avant d'avoir appris le grec, M. de Béranger gémit longtemps, comme d'un malheur sérieux, de son ignorance des langues mortes.

C'était, d'ailleurs, le préjugé de son temps. Le bonhomme Tissot, tout en admettant la sincérité de M. de Béranger, ne peut se défendre de laisser percer un doute. En tout

cas, selon lui, si Béranger ne connaît ni latin, ni grec, il a deviné le génie de ces langues.

Lorsqu'il avouait son infirmité à quelque poëte ou littérateur de son temps, on s'écartait de lui comme d'un pestiféré.

« Je vous assure, mon cher ami, écrivait-il en 1833 à son ami, M. Joseph Bernard, que la misère m'a bien moins tourmenté que cette idée tant répandue, qu'un homme sans le latin ne pouvait bien écrire en français. »

Quand le succès fut venu, les mêmes gens aimèrent mieux nier le fait que de renoncer à un préjugé, tant le préjugé est cher au cœur de l'homme, savant ou ignorant.

« J'avais beau protester, dit M. de Béranger, que je n'avais lu Horace qu'à l'aide de traductions. — Bonne plaisanterie, me disait-on ; ne voit-on pas que vous l'avez étudié à fond ! Vous l'imitez sans cesse.— Il est encore des gens qui n'en veulent pas démordre. Vous comprenez, d'après cela, mon antipathie pour les Latins. Vivent les Grecs ! Leur langue n'est pas du domaine des Sga-

narelles; aussi ne m'a-t-elle jamais joué de vilains tours. »

M. de Béranger n'avait pas encore vu les poëtes et romanciers de l'école de MM. Hugo et Mérimée mettre du grec pour épigraphe à leurs nouvelles, romans ou poésies.

On pourrait dire, sans trop d'affectation, que l'adolescence est l'âge lyrique de la vie. Les personnes qui ont lu certains passages des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, savent ce que nous voulons exprimer par là. Cette musique des sens et du cœur qui s'éveillent et cherchent leur accord avec les harmonies de la nature, est bien sentie et bien rendue dans quelques pages du petit roman de *Volupté*, par M. Sainte-Beuve.

En se reportant à ces jours lointains, chacun de nous peut se souvenir de l'*accompagnement* particulier qui scanda ses premières pensées. Dans la vie de MM. de Châteaubriand et de Lamennais, par exemple, vous retrouverez les mugissements de la mer et l'austère chant d'orgue des raffales bretonnes. Tels n'ont eu pour musique que le tic tac de l'horloge de leur grand'mère, le chant

du coq et le cri du grillon du foyer. Et cette humble harmonie fut peut-être aussi douce pour eux que celle des plus grands opéras que font entre eux les forêts, les rochers, le vent et l'Océan.

M. de Béranger entra dans les années de l'adolescence au moment où la *Marseillaise* retentissait d'un bout à l'autre de la France. Les grandes espérances que la Révolution faisait naître excitaient un enthousiasme général, dont nos petites révolutions en trois jours n'ont pu donner qu'une idée mesquine et menteuse. La *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Ça ira!* furent les chœurs d'un peuple entier se levant en armes pour son affranchissement.

Ces refrains patriotiques pénétraient dans les plus humbles hameaux. Ils y soufflaient l'esprit de la Révolution. A Péronne, on avait fait un premier essai d'école primaire, sous les auspices d'un ancien représentant du peuple, M. Ballue de Bellanglise, grand admirateur des théories de Jean-Jacques Rousseau. Cette école-club, avec ses motions, ses adresses aux députés de la Montagne,

ses exercices militaires et ses chants patriotiques, fut le collége de M. de Béranger. Il y apprit l'amour de la patrie, ce qui vaut mieux que le latin.

A dix-sept ans, il quitta Péronne, l'imprimerie, l'auberge des faubourgs, la vieille tante, les compagnons d'école et d'atelier, et revint à Paris, chez son père. Il vit les théâtres et s'en éprit si bien, qu'il imagina de faire une pièce intitulée les *Hermaphrodites*, véritable projet de jeune homme qui, du premier coup, rêve quelque chef-d'œuvre impossible.

Le poëme épique, autre rêve de rigueur à dix-huit ans, vint ensuite, ayant pour titre *Clovis*. Ce vaste travail devait l'occuper par delà l'âge de trente ans. La jeunesse aime ces perspectives immenses, bien vite rompues, d'ailleurs, par l'imprévu, notre maître en tant de rencontres.

La misère vint. Mais, contre la jeunesse et la santé, elle n'est pas toujours le plus forte. Elle n'interrompit point les rêveries du jeune poëte, qui songeait alors, comme MM. de Lamartine et de Châteaubriand, à visiter

l'Orient, vers lequel nos armées, campées en Égypte, attiraient l'imagination des Occidentaux.

Il abandonna ce projet en écoutant le récit des désillusions d'un membre de l'expédition, revenu dans ses foyers. M. de Béranger resta donc à Paris, menant la vie de Bohême, non connue alors sous ce nom, mais dont la peinture, fort embellie, ce nous semble, se retrouve dans le *Grenier*, dans le *Vieil habit*, et dans vingt autres chansons du même genre.

Lorsque l'on compare ces confidences de la vie de bohême de ce temps avec celles de MM. Champfleury, Murger, et de quelques autres écrivains actuels, on s'aperçoit, non pas seulement de la différence des mœurs littéraires du commencement du siècle avec celles d'aujourd'hui (au fond, ces mœurs se ressemblent), mais surtout de la distance immense qui sépare le procédé de l'Empire et celui de la Restauration des procédés modernes.

Lisez la *Mademoiselle Mariette* ou le *Chien caillou*, de M. Champfleury, et toutes les

gaies et aimables fictions du *Grenier* s'écroulent comme un château de cartes, ou même comme les fictions du régime constitutionnel et parlementaires devant les problèmes rigoureux posés par le prolétariat à la politique moderne.

Le mouvement littéraire du siècle suit évidemment celui de la Révolution, qui, à mesure qu'elle avance, brise ses idoles, dépouille le côté théâtral des affaires publiques, et serre la réalité avec une âpreté dont la politique s'épouvante, n'étant pas en mesure de répondre, d'un jour à l'autre, à des questions qui se résolvent lentement par les mœurs et les affaires, avant de se préciser en décrets et en institutions.

Au seul point de vue moral il y a, dans ces chansons, des choses que n'admet pas la littérature actuelle. Nous n'avons pas la prétention d'affirmer que nous valons mieux que nos pères; mais nous constatons que, tout en ne reculant devant aucune peinture, le génie littéraire actuel a, sur celui qui l'a précédé, le mérite de ne pas colorer d'un agréable vernis des actes que la morale ré-

prouve. A la façon dont la jeune littérature envisage et dépeint ces mœurs et ces caractères, il est évident qu'elle ne cherche pas à les préconiser. La conclusion du lecteur est facile à tirer. Aussi, cette jeune littérature, avec sa rude franchise, dans laquelle il entre peut-être un peu de la tristesse désespérée du malade résolu à exposer toutes ses plaies aux yeux du médecin, cette littérature, dis-je, me paraît procéder d'après un principe honnête et droit, bien supérieur aux systèmes classiques et romantiques, et dont la démocratie fera bien de lui tenir compte.

Il est curieux, d'ailleurs, en face de ces tendances, plus générales qu'on ne l'imagine, de voir se dresser, en matière artistique et littéraire, une doctrine d'État et une doctrine de magistrature. Toutes deux n'en font qu'une et se sont formulées tantôt dans les discours relatifs aux expositions, tantôt devant les tribunaux, notamment en police correctionnelle. La France, stupéfaite, s'est alors souvenue de Charles X, répondant avec bon sens, à propos de la querelle des

classiques et des romantiques, que ces choses ne le regardaient pas et ne relevaient que du public.

En se plaçant pourtant au point de vue moral pur, ces tendances modernes surnommées *réalistes*, nous paraissent moins dangereuses que la morale du *Grenier* ou que la doctrine d'État et de tribunaux, qui aboutit à farder la vérité.

Une femme, amie de M. de Béranger, choquée du vers :

J'ai su, depuis, qui payait sa toilette.

avait adressé des reproches à l'illustre chansonnier.

« Vous avez donc une bien mauvaise idée de cette pauvre Lisette? répondit-il. Eh! quoi, parce qu'elle avait une espèce de mari qui prenait soin de sa garde-robe, vous vous fâchez contre elle! (1) »

L'excuse est pire que la chanson. Il n'y a pas besoin d'exercer les fonctions de procureur-général pour y voir une tolérante in-

(1) Voir l'édition de 1834, Préface de l'auteur.

dulgence en faveur de l'adultère et de la promiscuité. Ces choses sont de tous les temps, et peu de jeunes gens y ont échappé, mais il est, aujourd'hui, de mauvais goût de s'en applaudir. On les cache, donc on les désapprouve. Qu'on les dépeigne dans un roman, dans une comédie, elles se présenteront non plus avec les seules grâces faciles de *Lisette* et de *Frétillon*, mais avec le cortége de hontes et de douleurs que ces funestes amours traînent le plus souvent à leur suite.

L'amant de nos poëmes qui découvre cette vérité, ne prend plus si gaîment son parti. Il connaît les tortures et les hontes de Desgrieux, et la réalité de ces hontes et de ces douleurs est la moralité même de ces tableaux, dont s'épouvantent les académiciens, les magistrats et les princes.

Je ne crois pas qu'un jeune homme de ce temps, pourvu qu'il possède à un degré quelconque cette éducation de l'esprit et du cœur qui est de toutes les conditions, et dont M. de Béranger fut si largement doté sous tant de rapports, je ne crois pas, dis-

je, qu'un tel jeune homme écrivît et surtout imprimât une lettre du genre de celle dont nous venons d'extraire quelques mots. Il y a toujours quelque chose du mendiant, du larron et du valet, à vivre en amour des reliefs d'autrui. Ce fait est le signe d'une déchéance morale, dont l'abbé Prévost, avec un art infini, a indiqué les conséquences.

Nous voulons seulement noter ici la différence des mœurs et des écoles, et nullement incriminer l'œuvre d'un vieillard si respectable par la pureté de sa vie politique, par son grand sens et par sa haute probité. C'est pourquoi nous ne craignons pas de dire qu'un pareil aveu fait de ce ton, qu'il vînt du grenier, de la mansarde ou du salon, serait aujourd'hui d'un goujat. Quoi! nulle larme, nulle honte, nulle colère pour cette humiliation, pour cette désolation amère entre toutes, d'apprendre que la femme aimée n'est qu'une créature de louage, que le parfum de ses cheveux, que la toilette qui l'embellit, que ses baisers, ses larmes, et jusqu'aux soupirs de la volupté, tout cela est payé sur facture, à tant par mois, par un

spéculateur qui achète ses jouissances comme le reste, parce que pour lui la vie n'est pas un combat, c'est un commerce !

Puisque nous sommes sur cet épineux sujet de l'amour et de la morale, ne le quittons pas sans avoir dit un mot des chansons érotiques de M. de Béranger. Il en est une bien connue, la *Bacchante*, qui les caractérise entre toutes.

Nous y remarquons surtout cette même absence de délicatesse de sentiments que nous signalions dans le *Grenier*. Au risque de froisser des admirations aussi difficiles à déraciner qu'un préjugé, nous dirons que cette chanson est non-seulement d'un mauvais style, mais encore qu'elle n'atteint nullement le but qu'elle se propose. Le premier devoir de l'écrivain est de dire ce qu'il pense : disons donc toute notre pensée.

Laissons de côté la question morale. Supposons qu'il est digne de la mission du poëte, puisque la poésie moderne se prétend chargée d'une mission, d'exciter à la volupté comme on excite à la vertu, et de provoquer certaines passions comme on provoque le

courage militaire. A ce point de vue même, le but du poëte ne nous semble pas atteint. Et si, parodiant une parole de M. Guizot, nous demandions à la jeunesse actuelle: « Vous sentez-vous corrompue? » il est probable qu'elle répondrait: « Ce n'est pas par ces motifs. »

Il fallait vraiment que nos pères eussent l'oreille complaisante pour la dresser à de pareilles chansons! Il nous souvient que la Julie de Jean-Jacques Rousseau nous parut jadis déjà bien fort musquée. Mais cette Julie de M. de Béranger est d'un fumet à renverser un honnête homme. En quel bouge ou en quel boudoir le bon chansonnier a-t-il rencontré une effrontée assez euphuiste pour s'écrier:

Ma pudeur ne connaît plus d'alarmes.

Et comment l'amant d'une pareille femme ne sentirait-il pas sa propre pudeur alarmée par cette franchise, ou tout au moins glacée par ce beau langage? Qu'est-ce que ce vin changé en *joyeux poison*, cette bouteille en

cristal? Qu'est-ce qu'une femme qui nomme elle-même les diverses parties de son corps *ses charmes?* La dernière des drôlesses se laisse dire ces choses et ne les dit jamais. Les femmes n'ont pas de noms pour ce que nous nommons leurs charmes, parce qu'elles en connaissent trop les misères, les infirmités et les humbles fonctions.

A l'époque où ces vers furent chantés, les poëtes du *Caveau* et les politiques de la Société *Aide-toi, le Ciel t'aidera!* disaient, en parlant de la *Bacchante:* « C'est le sublime délirant des sens! » Comme cela est bizarre! On ne peut s'expliquer ces admirations qu'en songeant aux phénomènes signalés par la physiologie en matière d'érotisme. Il n'y a pas de passion dans laquelle les déviations et dépravations soient plus fréquentes que dans la passion érotique. Tels s'animent à l'aspect des choses les plus repoussantes. Or, il paraît que, sous l Empire et sous la Restauration, aussitôt que les mots *joyeux*, *poisons*, *cristal*, *charmes*, etc., étaient prononcés, ils donnaient, comme par magie, le branle à l'imagination de nos pères.

On a besoin, pour ne pas porter un jugement trop absolu sur ces temps, de se souvenir qu'alors vécurent aussi les Lamennais, les Châteaubriand, les de Maistre, les Bonald, les Courier, les Lamartine, les Hugo, et tant d'autres. On a besoin surtout de se souvenir de cent petits poëmes admirables, sortis, sous forme de chanson, de cette même plume. Ces défauts de M. de Béranger furent ceux de son temps plutôt que les siens propres, et c'est à ce titre seulement, nous prions le lecteur de ne pas l'oublier, que nous nous y arrêtons. On le verra, du reste, en achevant de lire cette petite étude.

Il y a des pierres à l'aide desquelles les orfèvres éprouvent les métaux. Dans l'ordre des choses intellectuelles il existe, pour se bien rendre compte des qualités d'un écrivain, des moyens qui jouent, en quelque sorte, un rôle analogue à celui de ces pierres de touche.

Une des plus sûres, à mon sens, pour éprouver le titre et la valeur des joyaux de la poésie, c'est d'extraire, en pensée, de l'œuvre du poëte, toutes ses créations fémi-

nines. C'est d'asseoir en amphithéâtre toutes ces filles de son imagination dans les habits dont il les vêtit, avec la couleur, les cheveux et le langage qu'il leur prêta. Mettez-vous ici, infortunée Desdemone, et vous Lolotte, et vous Béatrix, et vous humble Griselidis, et vous Laure, et toi aussi, Mignon, symbole touchant d'une nation esclave. Parlez, racontez-moi vos douleurs, vos plaisirs, vos rêves, depuis les humbles révélations du foyer domestique au moyen âge jusqu'à ses spéculations théologiques, depuis les confidences de la table à thé des ménages modernes jusqu'aux aspirations des nationalités qui cherchent à renaître de leurs cendres.

Les femmes de Béranger, c'est Julie, Jeanneton, Lisette, Frétillon, Suzon, Babet, Octavie, Camille, Margot, Grégoire, et tant d'autres de même pâte. Sommées de déclarer leurs professions, elles pourraient répondre : Cabaretière, couturière, servante, cuisinière, femme entretenue et fille soumise. En dehors du cas de tolérance, la profession est peu de chose, car la noblesse des

sentiments, la délicatesse de l'esprit et du cœur, nichent aussi bien dans le corsage d'une pauvre fille que dans celui d'une bourgeoise ou d'une femme titrée. La Madeleine devient même une sainte, et la courtisane amoureuse est une héroïne comme il faut. Passée au procédé du drame moderne, elle deviendra, au besoin, une vierge de seconde main. L'amour lui ayant, ce dit-on, refait une virginité.

Voyons donc le caractère de ces personnes en court jupon, sorties un peu débraillées et fardées d'un doigt de vin du crâne de notre chansonnier national. Toutes sont marquées d'un trait dominant. A l'instar de Julie, *leur pudeur ne connaît plus d'alarmes.* Ce sont toutes filles de bonne composition, catins buissonnières, ouvertes comme un hangar au bord du chemin, à tout vent d'amour de rencontre. Uniformément faites pour la bouteille et pour le lit, elles sont prêtes aussitôt le vin tiré. Elles sont toutes à tous, comme le jésuite de Voltaire. Et, sauf quelque différence dans le chiffon et le petit nom, c'est à peine s'il est possible de les

distinguer l'une de l'autre. Toutes ces femmes n'en font qu'une, et cette femme est une..... le style moderne ne permet pas de la nommer.

Il y a même çà et là des femmes mariées et des vieilles femmes qui font partie du cortége. Les femmes mariées sont des mégères qui battent leur imbécile de mari, l'usent aux travaux de l'amour, lui volent son argent et donnent cet argent à leurs amants. D'autres fois, elles se bornent à prendre pour parrains de leurs enfants leur véritable père, ou bien encore elles se livrent, comme Rose, à des sénateurs pour l'honneur et le profit de la maison, ou, comme la femme du maître d'école, elles se laissent voir à leur toilette et débauchent des écoliers. Les grands-mères cependant, sur le point de franchir ce cruel et solennel passage de vie à trépas, dégoisent des gaudrioles au prêtre qui les vient confesser, ou, dans des confidences avinées, racontent à leurs petits-enfants leurs précoces débauches, l'escamotage de la première nuit de noces, leur vie crapuleuse, le regret qu'elles ont de ne pou-

voir la recommencer, et elles conseillent à leurs petits-enfants d'imiter ce bel exemple.

Voilà la vérité sans fard.

Dépouillée de l'esprit et de la verve du maître audacieux qui ne craignit pas d'offrir au public de pareils tableaux, cette vérité n'est pas belle. Mais le malin bonhomme comptait sur la faiblesse humaine, et il ne s'est pas trompé. Il eut pour lui tous les affamés de plaisir, c'est-à-dire la jeunesse et les ivrognes, c'est à-dire les vieux libertins réduits à la bouteille et aux souvenirs.

Ceux qui daignent nous lire le savent, nous n'avons pas cette vaine honte des paroles qui recule devant les mots, et ce n'est pas non plus par esprit de sacristie que nous réduisons à leur simple valeur morale ces créations d'un génie patriotique et libertin. C'est dans une pensée historique et dans le double but d'expliquer la marche des idées au dix-neuvième siècle et celle de l'opposition sous la Restauration, que nous soumettons ces chansons à une espèce d'analyse.

Cette opposition, qui, par la philosophie des Royer-Collard, des Cousin, des Jouffroy,

par la dialectique des Cauchois-Lemaire, des Carrel, par l'histoire des Augustin-Thierry, des Thiers, des Mignet, les discours des Manuel, des Foy, des Benjamin Constant, battait en brèche le gouvernement de la Restauration, ne dédaignait ni les pamphlets rustiques et soldatesques de Paul-Louis Courier, ni les chansons grivoises, mélancoliques ou patriotiques de M. de Béranger.

La compression des idées engendre la littérature allusionnelle. Lise, au besoin, devenait la Charte; Rose servait à fronder le sénat, comme jadis le roi d'Yvetot, aussitôt compris que chanté, était devenu la satire de l'Empereur-Conquérant. La fille publique elle-même, s'écriant dans son ignoble jargon :

G'nia plus d'argent dans c'gueux d'Paris,

ou cette autre héroïne de même espèce, disant.

Comme l'argent pleuvait quand les Russes
F'saient hausser de prix

Tout's les filles d'Paris;
J'navions pas le temps de chercher nos puces.
Viv' nos amis,
Nos amis les enn'mis!

raillait à la fois la cour, le roi, les tribunaux et le clergé. En cinq ou six petits couplets, le système entier était passé au fil de la plume. Des leçons de tolérance religieuse, politique et philosophique, se mêlaient à ces couplets érotiques et bachiques, d'une moralité plus que douteuse, mais qui, par leur effronterie même et par leurs peintures lascives, n'en pénétraient que plus profondément dans les rangs du peuple.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les deux ou trois traits caractéristiques des Français exprimés dans ces chansons, en faisaient l'immense popularité. Toutes les classes, la classe aristocratique par colère, les deux autres par plaisir, lurent ou chantèrent ces couplets. Jamais poëte n'eût trouvé un public plus universel si les femmes ne lui eussent manqué. Les femmes détestent la politique et n'aiment générale-

ment pas les poëtes qui les mettent, en quelque sorte, de pair avec la bouteille. Un instinct délicat les avertit qu'en les matérialisant ainsi on les dépouille de tout ce qui fait leur dignité réelle ou factice. Toutes les femmes veulent être traitées en princesses. Il n'y a pas de Margoton qui ne s'imagine régner, alors même qu'on la mène aussi rondement en amour qu'un ânier sa bourrique. Modeste sans le savoir, et bêtement orgueilleuse, elle regarde comme son triomphe la catastrophe des sens, et ce triomphe suffit à sa gloire. Qu'on juge par là de ce qui peut entrer de majesté dans la tête d'une femme qui lit. Le succès de la célèbre femme-auteur, Mme Georges Sand, est pour beaucoup dans la supériorité qu'elle donne à ses héroïnes sur ses héros. M. de Béranger ne dut presque rien aux femmes, et il put se passer d'elles, poursuivant, à travers les caprices d'une muse gourgandine, un but tout politique.

Quand cette muse, à de trop rares intervalles, s'est tue; quand la mélancolie du siècle est, par hasard, descendue au fond de

cette âme voltairienne, alors le génie de M. de Béranger s'est révélé sous un aspect d'une originalité, d'une puissance singulières. Un poëte nouveau, fils de la pensée moderne, nous est apparu. Le léger tourbillon des Lisette et des Frétillon a disparu. Voici venir une héroïne nouvelle, image amaigrie, macérée, du prolétariat et de ses misères. Elle apparaît au bord d'un bois sombre, sur le seuil d'une chaumière effondrée. C'est Jeanne la Rousse, la femme du braconnier, qui

> . . . . Dans une joie amère,
> Accoucha seule au fond des bois!

C'est encore la femme de Jacques,

> Lève-toi, Jacques, lève-toi;
> Voici venir l'huissier du roi.

Le village est en émoi; un gros huissier rôde par le pays, les chiens aboient. C'est au moment où l'aurore se lève et où la ménagère, demi-vêtue, vient rassembler les tisons de la veille ensevelis dans les cendres. La femme de Jacques et ses deux enfants

sont debout et Jacques ne se lève pas. Il faut pourtant l'éveiller. Que répondre à l'huissier? Il n'y a plus au logis ni pain, ni lard, ni sel, ni vin.

Du vin soutiendrait ton courage,
Mais les droits l'ont bien renchéri!
Pour en boire un peu, mon chéri,
Vends mon anneau de mariage.

Lorsqu'on n'a qu'une bèche et une quenouille pour nourrir une famille, comment payer l'impôt? Les vivres sont chers, les droits sur le sel et le vin sont lourds, le fermage du quart d'arpent sur lequel s'épuisent ces malheureux est élevé. Tout est fardeau pour le pauvre.

Que sont aux riches les impôts?
Quelques rats de plus dans leur grange.

L'huissier entre tandis que la femme de Jacques parle et éveille son mari.

Elle appelle en vain, il rend l'âme;
Pour qui s'épuise à travailler,
La mort est un doux oreiller.

Il est impossible de donner à une pensée économique une forme plus littéraire et plus poignante.

Tandis que M. de Béranger, obscur, pauvre et amoureux, rimait ses premières chansons, il lui passait quelquefois dans l'esprit des rêves d'avenir qui tous s'évanouissaient devant les réalités d'une situation qui semblait n'avoir aucune issue. On solde un ténor cent mille francs, mais l'auteur de la musique ou des paroles que chantera ce rossignol humain, risque fort de mourir de faim. Les hommes ressemblent à des fous qui se paieraient du son de la monnaie et non du métal lui-même.

M. de Béranger, malgré sa gaieté naturelle, tomba dans le découragement. Le découragement enfante des tentations désespérées, et c'est à une inspiration de ce genre qu'il dut enfin de sortir d'une situation aussi précaire. L'idée lui vint d'envoyer ses vers à M. Lucien Bonaparte, frère du Premier Consul. La lettre qui les accompagnait était à la fois humble et fière. On ne sait pas ce que coûtent de telles lettres à un jeune

homme de cœur que la nécessité contraint à de pareilles démarches.

Quoiqu'à cette époque la parole fût plutôt au canon qu'à la chanson, M. Lucien Bonaparte eut l'esprit de répondre promptement et favorablement au jeune poëte, de l'appeler auprès de lui, de le consoler, de l'encourager et d'adoucir sa position en lui envoyant de Rome, où il partit peu de temps après cette première entrevue, une procuration pour toucher son traitement de l'Institut.

Ce que je trouve de plus frappant dans ce trait de générosité, c'est que l'envoi venait de Rome, alors que M. de Béranger se croyait oublié. Le bon Lucien lui prédisait. dans le style poétique du temps, qu'en continuant de cultiver son talent il deviendrait un des ornements du Parnasse.

Dans la dédicace de ses dernières chansons, M. de Béranger a raconté lui-même ce trait honorable pour le poëte et pour le Mécène.

Des dénigrateurs ont, depuis, fait un crime à M. de Béranger d'avoir chanté la grandeur

militaire de l'Empire, et de maladroits amis ont aggravé cette critique républicaine en attribuant ces chants sympathiques au sentiment de reconnaissance du poëte pour son protecteur. Rien de plus faux. L'exclusivisme étroit et mesquin des partis ne comprendra jamais qu'on puisse apporter quelque magnanimité en poésie ou en histoire; et parler d'un adversaire autrement que pour l'avilir, est, à leurs yeux, transiger avec les principes.

Quant au sentiment de reconnaissance qu'a pu nourir M. de Béranger pour les amis qui lui sont venus en aide, il n'a jamais influé sur sa conduite politique. « Je tiens à ce qu'on sache bien, dit-il, qu'à aucune époque de ma vie de chansonnier, je ne donnai droit à personne de me dire : Fais ou ne fais pas ceci; va ou ne va pas jusque-là. »

Peu de temps après, M. de Béranger collabora à la rédaction d'un ouvrage artistique intitulé : *Annales du Musée*. Cette collaboration dura deux ans, de 1805 à 1807. Je n'ai pas lu cet ouvrage, mais on assure que la

rédaction des volumes auxquels M. de Béranger a travaillé est meilleure que celle du reste de l'œuvre.

En 1809, M. de Béranger cessa de jouir du traitement de M. Lucien Bonaparte, disgracié pour ses opinions républicaines. Mais le poëte trouva dans M. Arnault, de l'Institut, un nouveau protecteur. C'est de lui qu'il est question dans la chanson qui commence par ces vers :

> Je viens d'Montmartre avec ma bête,
> Pour fêter ce maître malin.

M. Arnault fit entrer M. de Béranger en qualité d'expéditionnaire au secrétariat de l'Institut, avec un traitement d'environ deux mille francs.

A l'instar de Jean-Jacques Rousseau, qui ne pouvait souffrir d'autre profession que de copier de la musique, M. de Béranger s'accommodait fort bien du métier de copiste. « Tout travail obligé m'est devenu insupportable, hors peut-être celui d'expéditionnaire, » écrivait-il à propos des offres d'emploi

que lui faisaient ses amis devenus ministres. D'autre part, la crainte de manquer du nécessaire l'obligea longtemps de demander à ce vulgaire travail des moyens d'existence moins précaires que ceux qu'offre la plume, ce qu'il explique dans une chanson intitulée: *Ma vocation.*

D'une vie incertaine
Ayant eu de l'effroi,
Je rampe sous la chaîne
Du plus modeste emploi.
La liberté m'enchante,
Mais j'ai grand appétit!
Le bon Dieu me dit chante,
Chante, pauvre petit.

M. de Béranger ne publia son premier recueil qu'en 1815. Jusqu'à cette époque, il se bornait à les réciter ou chanter dans des réunions d'amis, comme le fit depuis M. Pierre Dupont. Ainsi fait encore un poëte qui rappelle les satiriques latins, et qu'on pourrait nommer un maître mosaïste, M. Gustave Mathieu. Ces réputations inédites se développent plus vite qu'on ne l'imaginerait. M. de

Béranger était célèbre avant d'avoir imprimé une ligne.

Il existait à cette époque une réunion chantante et banquetante qui fit un certain bruit dans le monde de l'Empire et de la Restauration. Elle portait le nom bien connu du *Caveau*. Le *Caveau* devint, en quelque sorte, une contre-académie. Il fit autorité. Et quoique la politique en fût bannie, par ses seules tendances épicuriennes et frondeuses, il contribuait, avec le carbonarisme, la société *Aide-toi*, les banquets aux *Vendanges de Bourgogne*, les articles du *Constitutionnel*, à ce travail de désorganisation qui, lentement, sûrement, mina les forces du gouvernement des Bourbons. Ce fut un dissolvant de plus ajouté à tous ces dissolvants qui agissaient avec un merveilleux ensemble et qui, en quinze années, mirent à néant les plus énergiques et les plus perfides moyens de gouvernement que puisse imaginer le mauvais génie des monarchies aux abois. Entre MM. Royer-Collard, Manuel, Foy, Guizot, Thiers, Benjamin Constant et les membres du *Caveau*, il n'y avait qu'une différence de

forme, de talent et d'allures. Au fond, c'étaient les mêmes hommes.

Pour les générations nouvelles, qui ont reçu leur baptême politique en 1848, tous les *lonla*, *zon*, *zon*, *digue ding don*, ou *biribi* du *Caveau* équivalent à peu près aux théories philosophiques, historiques et gouvernementales des hommes illustres que je viens de nommer. Nos cœurs ne sont émus ni de ces chansons, ni de ces gros livres. Nos imaginations n'en sont point agitées. Nos âmes n'en sont point apaisées. Nous n'y trouvons pas la réponse aux questions du siècle sur les problèmes de l'autorité, de la liberté, de l'éducation, de la misère, de l'impôt, de la mutualité, de l'échange, etc. A la fin des œuvres philosophiques de M. Cousin, on peut écrire *turelure*, et mettre *faridondaine* au bout des histoires de M. Guizot; car ces graves travaux, si élevés par le ton, par le talent littéraire, au point de vue des conclusions qui peuvent intéresser l'humanité, aboutissent à ces misères.

M. de Béranger fut admis au *Caveau* en 1813. M. Désaugiers présidait. « J'en ferais

aussi bien que toi, des chansons, si je voulais, n'étaient mes poésies, » disait quelques années auparavant l'auteur du *Roi d'Yvetot*, en voyant passer celui dont il devait effacer la popularité.

Au *Caveau*, le récipiendaire était admis en séance solennelle, c'est-à-dire à table, et pour discours de réception chantait des couplets de sa composition. Le discours de M. de Béranger commençait ainsi :

Au Caveau je n'osais frapper;
Des méchants m'avaient su tromper.
C'est presqu'un cercle académique,
Me disait maint esprit caustique.
Mais, que vois-je? de bons amis
Que rassemble un couvert bien mis.
Asseyez vous, me dit la compagnie;
Non, ce n'est point comme à l'Académie,
Ce n'est point comme à l'Académie.

La contre-académie est flagrante. On verra plus loin l'influence singulière de ce système et de ce rôle.

A dater de la réception au *Caveau*, la réputation de M. de Béranger grandit rapide-

ment. C'était alors un novateur par la forme, — humiliez-vous, jeunes gens, qui croyez avoir tant innové depuis! — il voulut le devenir par le fond.

Déjà cette forme, qui nous semble aujourd'hui si vieille, où l'on *coule des jours paisibles*, où luit le *flambeau de l'amour* (voir le *Vieux célibataire*), étonnait les plus audacieux. « Un académicien poëte, à qui M. de Béranger, encore inconnu, parlait un jour de ses idylles et du soin qu'il y prenait de nommer chaque objet par son nom et sans le secours de la fable, lui objectait : « Mais, « la *mer*, par exemple, la *mer*; comment di- « rez-vous? — Je dirai tout simplement, la « mer. — Eh quoi! Neptune, Thétis, Amphi- « trite, Nérée, de gaieté de cœur vous re- « tranchez tout cela? — Tout cela (1). »

Une pensée désolante naît au récit de ces frivoles détails : s'il faut tant d'efforts pour dépouiller le style d'un peuple de quelques mauvaises locutions et arriver au langage simple, que de peines plus laborieuses ne

(1) Édition de 1834. — Notice.

faut-il pas pour briser les mauvaises institutions et arriver au simple en politique!

La seconde innovation de M. de Béranger portait sur le fond. Elle n'était que relative, ou, pour mieux dire, c'était du vieux-neuf. Cette innovation consistait à élever le ton de la chanson. De tous temps il y a eu des chansons d'un ton élevé, patriotique, religieux, mélancolique. En attribuant à la Révolution les impressions générales du peuple français, M. de Béranger n'a pas tort. Mais si, en effet, la chanson est l'expression des sentiments populaires, ce serait singulièrement circonscrire ces sentiments dans le passé que de les réduire à l'unique préoccupation de l'amour et du vin.

Le célèbre chansonnier s'est illusionné sur cette prétendue innovation, à laquelle il attribue ses succès. La vérité est qu'à cette époque l'école de Désaugiers dominait, et qu'en rompant en visière avec cette école, il eut les apparences d'un novateur.

Ce qui nous paraît véritablement propre à M. de Béranger, c'est la façon ingénieuse dont il sait remplir ce petit cadre de la chan-

son. Les meilleures sont de véritables scènes dramatiques vues par le gros bout de la lorgnette.

« Un jour, au printemps de 1827, autant qu'il m'en souvient, rapporte M. Sainte-Beuve, Victor Hugo aperçut, dans le jardin du Luxembourg, M. de Châteaubriand, alors retiré des affaires. L'illustre promeneur était debout, arrêté et comme absorbé devant des enfants qui jouaient à tracer des figures sur le sable d'une allée. Victor Hugo respecta cette contemplation silencieuse, et se contenta d'interpréter de loin tous les rapprochements qui devaient naître, dans cette âme orageuse de *René*, entre la vanité des grandeurs parcourues et ces jeux d'enfants sur la poussière. En rentrant, il me raconta ce qu'il venait de voir, et ajouta : « Si j'étais « Béranger, je ferais de cela une chanson. » Par ce seul mot, Victor Hugo définissait merveilleusement, sans y songer, le petit drame, le cadre indispensable que Béranger anime ; qu'on se rappelle *Louis XI* et l'*Orage* (1). »

(1) Notice de l'édition de 1834.

L'une des chansons du premier recueil qui obtint le plus de succès fut le *Roi d'Yvetot*. C'est à peu près la seule critique que M. de Béranger ait faite de l'Empereur. Il n'était pas aussi hostile aux héros que le fut M. Courier; soit qu'il les eût vus de moins près, soit que le sentiment national l'emportât chez lui sur le sentiment philosophique, depuis 1815, il n'a eu pour Napoléon que des paroles d'admiration. Il ne s'abusait pas sur le despotisme du régime impérial; mais les victoires, les malheurs du grand capitaine, la gloire dont il couvrit sa patrie, frappaient trop vivement son imagination pour laisser place en lui à l'esprit d'analyse.

Il était, d'ailleurs, trop poëte et trop peuple pour ne pas admirer Napoléon. Il le regardait comme « le représentant de l'égalité victorieuse. » Le voyant l'idole du peuple, il lui vouait lui-même, en dépit de la liberté foulée aux pieds, un culte enthousiaste.

Toute la politique de M. de Béranger, comme celle de M. Michelet, basée sur la tradition girondine, consiste, non à diriger le peuple, mais à le suivre; à ne se point

séparer de lui, à l'observer et à lui donner raison toujours. L'instinct du peuple, tel est le dernier mot de cette doctrine, assez commode, et qu'on pourrait comparer au quiétisme religieux.

Il n'y a pas de meilleure politique pour les poëtes, et en général pour les hommes qui aiment et recherchent la popularité. Humilier sa raison devant cet instinct des masses, tel est le dernier mot de cette théorie.

Parlant d'une conviction acquise : « Je la devais moins d'abord, dit M. de Béranger, aux calculs de ma raison qu'à l'instinct du peuple. A chaque événement je l'ai étudié avec un soin religieux, et j'ai presque toujours attendu que ses sentiments me parussent en rapport avec mes réflexions pour en faire ma règle de conduite dans le rôle que l'opposition d'alors m'avait donné à remplir. Le peuple, c'est ma muse. »

Ainsi s'explique, selon M. de Béranger lui-même, les diverses phases de son opposition sous les deux Restaurations. Il n'avait vu dans la chute de Napoléon que les mal-

heurs d'une patrie que la République lui avait appris à adorer; les Bourbons lui étaient indifférents, le peuple ne lui parut pas décidément hostile à la branche aînée. De là quelques chansons un peu royalistes qui avaient besoin d'explication.

Cela veut tout simplement dire qu'à l'instar de Paul-Louis Courier, et selon son expression, M. de Béranger *donna dans la Charte*. Plus tard, l'instinct du peuple lui apprit qu'il était désormais impossible aux Bourbons de gouverner la France. Instinct du peuple à part, on s'était généralement aperçu que la Charte n'était qu'un chiffon de papier dont se souciaient peu le roi, les ministres et la contre-révolution. Les patriotes se mirent sur la défensive, M. de Béranger suivit le courant des idées et publia, en 1821, un nouveau recueil qui lui fit perdre son emploi à la commission universitaire et l'amena devant la cour d'assises sous prévention d'outrages aux bonnes mœurs et à la morale publique et religieuse, d'offense envers la personne du roi et de provocation au port public d'un signe extérieur de rallie-

ment. M. de Marchangy, l'auteur fastidieux de la *Gaule poétique*, soutint l'accusation. M. Dupin fut chargé de la défense.

Ces luttes judiciaires avaient alors un intérêt qu'elles ont perdu depuis. J'ai ouï dire que M. de Béranger ne les supportait pas mieux que M. Courier. Toute loi aboutit à l'homme, puisqu'elle doit recevoir une interprétation, Or, y a-t-il quelque chose de plus formidable pour l'homme que de se sentir sous la puissance de son semblable ?

L'individu qui a commis un crime contre les personnes, a conscience de son infériorité, il peut attendre un jugement impartial ; mais que dire du citoyen amené pour une pensée devant la barre du tribunal ? Que doit-il éprouver dans le for intérieur ? Que penser de ces jugements contre des idées réprouvées aujourd'hui, qui, le lendemain, mènent au pouvoir celui qui les exprimait et prennent force de loi ?

M. de Béranger fut condamné à trois mois de prison et à 50 francs d'amende. Son quatrième recueil, publié en 1828, lui valut neuf mois de prison et 10,000 francs d'amende,

que les patriotes payèrent. Il eut aussi un procès pour avoir publié les débats de son premier procès, le jury l'acquitta.

En 1830, il n'eût tenu qu'à M. de Béranger de devenir ministre ou grand fonctionnaire, comme la plupart de ses amis; il s'y refusa obstinément. Il n'y a pas de popularité qui ait, avec plus d'art, su esquiver les périls du lendemain des révolutions.

Cette popularité avait reçu un premier avertissement pendant les journées de la révolution de Juillet, à l'assemblée centrale de la rue Richelieu. Il s'était prononcé contre la proposition de rétablir la République, la trouvant impossible, ou au moins fort dangereuse.

Ce fut une doctrine fatale, qui permit aux consciences de se maintenir entre la théorie et l'application (encore du quiétisme!), et qui fit des progrès tels dans le pays, que la chute de la République de 1848 peut lui être en bonne partie attribuée.

En sortant de la réunion de la rue Richelieu, M. de Béranger fut presque maltraité.

Il publia encore un recueil en 1833; mais,

ainsi que M. de Châteaubriand, il commença dès 1830 à se retirer du mouvement. Il avait cinquante ans. Le sceptique chansonnier ne voulut pas risquer sa gloire acquise.

Il cessa d'écrire des chansons et vécut dans la solitude, avec une vieille amie et gouvernante que la mort vient de lui enlever récemment. Il a vécu tour à tour à Passy, à Fontainebleau, à Tours, à Chaillot et au Marais, occupant ses loisirs à la rédaction d'une espèce de dictionnaire biographique où « sous chaque nom de nos notabilités politiques ou littéraires, jeunes ou vieilles, viendront se classer mes nombreux souvenirs et les jugements que je me permettrai de porter ou que j'emprunterai aux autorités compétentes..... » Ce qui a encore l'air d'une malice.

Prenez garde aux hommes qui écrivent des mémoires d'outre-tombe!

En 1848, le peuple de Paris, fidèle à son affection pour le vieux chansonnier, voulut, malgré lui, l'envoyer à l'Assemblée Constituante. Il refusa. Le peuple s'obstina, et M. de Béranger fut nommé. Mais, peu de

jours après, il donna sa démission de représentant du peuple.

Le dominicain Lacordaire en fit autant. L'homélie et la chanson ne jugeaient pas prudent de compromettre leur gloire dans ces tumultueuses assemblées.

M. de Lamennais resta. — Sous le règne de Louis-Philippe, il avait continué sa route ascendante. Souvent, dans cette petite cellule de Sainte-Pélagie, du haut de laquelle on aperçoit des quartiers pauvres, un amphithéâtre de dissection de l'hôpital de la Pitié, le Jardin-des-Plantes, le chemin de fer d'Orléans, le donjon de Vincennes et le cimetière du Père-Lachaise, M. de Béranger, M. de Châteaubriand et M. de Lamennais dialoguèrent sur les choses de l'avenir. M. de Lamennais, seul, le plus naïf et le plus convaiucu de ces trois hommes illustres, alla toujours en avant jusqu'à l'heure où la mort l'enleva.

Deux fois, par une retraite habile, M. de Béranger trompa la destinée des lendemains révolutionnaires. Il esquiva les difficultés d'une situation délicate.

Mais on ne s'échappe pas deux fois impunément, par un procédé de ce genre, aux étreintes de la réalité et de la logique. Ce rôle eût peut-être été possible aux temps où la Révolution n'avait pas usé toutes les ressources de la combinaison. L'esprit d'analyse et l'esprit d'envie et de dénigration dévorent aujourd'hui la démocratie française. Les hommes qui veulent régner sur les cœurs et sur les imaginations n'ont qu'un jour à vivre. Tous les rôles sont usés. Il n'y a plus rien de possible, pas même l'impopularité, tuée par M. Guizot. La vengeance elle-même est une vaine besogne. Grands et petits hommes disparaissent. La multitude des ineptes et des intrigants que fait surgir un instant je ne sais quel bouillonnement de la cuve où se démènent tant de plates ambitions, disparaît pour faire place à une autre. Il ne reste plus peut-être que la fière indépendance de l'homme isolé, qui contemple cette meute acharnée à une proie mensongère, et la méprise,

Si M. de Béranger n'était pas arrivé aux extrêmes limites de la vie humaine, il eût,

comme tant d'autres hommes illustres qui ont trop vécu, vu s'écrouler peut-être cette popularité qui a embelli sa vie et pour laquelle il a tout fait. Une partie de la jeunesse contemporaine s'est révoltée contre cet art patient d'une existence si bien calculée. Elle a passé à l'analyse chansonnier et chansons. A chaque vertu de ce vieillard elle a trouvé un motif tout à fait vulgaire.

Il est pauvre après tant de succès. — C'est qu'il n'a pas de besoins.

Il passe sa vie à solliciter pour les malheureux qui s'adressent à lui. — C'est un rôle qu'il prend.

Il donne son argent à qui lui en demande. — C'est qu'il n'y tient pas.

Il n'est pas de l'Académie. — Oui, mais il fait des académiciens, et sa gouvernante, qui, immobile et silencieuse sous son grand bonnet, a l'air de ne rien entendre à ces choses, décide souvent du sort d'une candidature.

Mais c'est, en somme, un poëte admirable. — Lui, poëte! allons donc! Il a écrit des obscénités, des ordures qui feraient

honte au plus misérable barbouilleur de papier de ce temps, et ce qu'on nomme ses belles chansons, fourmille de locutions d'un style plat et incolore, d'idées basses et triviales.

Voilà ce que disent ces jeunes briseurs d'idoles.

Il y a beaucoup d'injustice et de passion dans ces amères insinuations.

Passant un jour devant la Maison-d'Or, je vis, à une fenêtre, deux ou trois beaux fils et quelques femmes. Pour un peu de champagne bu, ces enfants pervertis se croyaient des don Juan. Ils ameutaient la foule, et criaient d'une voix de poulet : Vive Alfred de Musset!

Dieu nous préserve, pensai-je, de pareils triomphes.

M. de Béranger a reçu, à la Closerie des Lilas, malgré son grand âge, une ovation du même genre. Il est, jusqu'au bout, resté fidèle aux traditions de l'époque où il brilla.

Les chansons de M. Pierre Dupont, qui est le Béranger de l'époque actuelle, marquent bien la distance qui sépare le passé

du présent. M. Dupont est rustique, mais non érotique, le paysage occupe une large place dans ses chansons et leur sert presque toujours de cadre. Plus humain, plus profondément empreint du sentiment de la nature, il est moins politique, et la manière dont il s'identifie avec les douleurs et les joies du prolétariat, ne se ressent jamais d'une question de cabinet ou d'une manœuvre d'opposition.

Sa chanson sent les prés et les bois, et non pas la friture des guinguettes de barrières. On la chante aux champs, derrière la charrue, aussi bien qu'au cabaret. Elle élève, par un sentiment de sympathie qui l'anime et la remplit; jamais elle ne pousse à l'ivrognerie et à la débauche. Elle est moins spirituelle, moins bien rhythmée peut-être; mais, dans ses grâces abandonnées, dans les airs que le poëte lui-même, s'inspirant des mélopées populaires, a su lui adapter; elle revêt des grâces sérieuses, pénétrantes, d'un charme infini comme celui de l'Océan, des grandes plaines et des vastes forêts.

Quand le poëte, avec la naïveté d'un trou-

vère, s'en va, chantant lui-même au cabaret du peuple ou au salon, ces petits poëmes pleins de couleur et de sentiment, on ne se lasserait pas de l'entendre. Sa large face, blonde et placide comme celle des belles et primitives races du Nord, se colore d'une sympathie universelle, des sons pleins sortent comme un cri harmonieux de sa large poitrine. Il fait bien comprendre l'instinct qui pousse l'homme à s'associer par le chant aux harmonies de la nature.

Je n'entends pas dire par là que le vieux chansonnier est inférieur à son jeune successeur. C'est un abus de classer en art les individualités. Il n'y a ni premier, ni second en pareille matière. Il n'existe que des talents divers faits pour satisfaire à la diversité de nos goûts et de nos aptitudes sentimentales.

Plus d'une fois, M. de Béranger est allé s'asseoir au foyer de M. Pierre Dupont, qu'il aima. Et il a écouté avec plaisir et surprise ces chansons et ces airs, expression des générations nouvelles.

Si la jeunesse littéraire moderne pousse quelquefois l'esprit d'analyse envers M. de

Béranger jusqu'à l'injustice, jamais l'illustre chansonnier n'apporta envers elle qu'un sentiment de sympathique bienveillance. Nulle audace ne l'effraye et ne provoque, de sa part, ces représentations familières au grand âge. On ne peut lui appliquer le *laudator temporis acti*. Aux audacieux il dit courage.

Peu d'hommes prêtent moins que lui à l'attaque des passions hostiles. Sa vie est organisée comme une ingénieuse machine dans laquelle l'inventeur a tout prévu. Elle est forte partout où doit porter l'effort de la critique. Tout y est prévu avec une sagacité qui indique la plus profonde connaissance du caractère national et notamment de la démocratie française. Aussi, tout ce qui concerne la probité politique et le désintéressement est complétement inexpugnable. Point de croix, point de places, point d'académie, point de fortune. Charité, serviabilité, mœurs irréprochables depuis que l'âge n'autorise plus les visites de Lisette et de Frétillon. Constance dans les opinions, éloignement de tout système. Il n'y a de faible que les chan-

sons, ou, du moins, celles des chansons qui prêtent à la censure; mais, là-dessus, point de combat. L'auteur lui-même vous les livre.

« Je le confesse d'abord, dit-il; je conçois les reproches que plusieurs ont dû m'attirer de la part des esprits austères, peu disposés à pardonner quelque chose, même à un livre qui n'a pas la prétention de servir à l'éducation des demoiselles. Je dirai seulement, sinon comme défense, au moins comme excuse, que ces chansons, folles inspirations de la jeunesse et de ses retours, ont été des compagnes fort utiles, données aux graves refrains et aux couplets politiques.

S'agit-il de réclame? Il la fuit avec autant d'art que d'autres la recherchent. « Ce que je puis dire d'avance à ceux qui se font les exécuteurs des hautes-œuvres littéraires, c'est que je suis complétement innocent des éloges exagérés qui m'ont été prodigués; que jamais il ne m'est arrivé de solliciter le moindre article de bienveillance; que j'ai été même jusqu'à prier des amis journalistes

d'être pour moi plus sobres de louanges. » Ceci comble la mesure. Quel maître d'escrime! « Que, loin de vouloir ajouter le bruit au bruit, j'ai évité les ovations qui l'augmentent; je me suis tenu loin des coteries qui le propagent, et que j'ai fermé ma porte aux commis voyageurs de la renommée... » A toi, critique! à toi maintenant, journaliste! ce coup droit, cette flanconnade, et la botte secrète! — Le pauvre homme! s'écrie à chaque coup le public.

Ce n'est pas tout. S'agit-il de sa renommée elle-même, de sa gloire future, de ce qu'a de plus précieux tout homme supérieur, loin de lui cette prétention de prétendre à rien de pareil. « Malgré tout ce que l'amitié a pu faire; malgré les plus illustres suffrages et l'indulgence des interprètes de l'opinion publique, j'ai toujours pensé que mon nom ne me survivrait pas, et que ma réputation déclinerait d'autant plus vite qu'elle a été nécessairement fort exagérée par l'intérêt de parti qui s'y est attaché. On a jugé de sa durée par son étendue; j'ai fait, moi, un cal-

cul différent qui se réalisera de mon vivant, pour peu que je vieillisse. »

Il pressentait que la jeunesse variable, inconstante, parce qu'elle se renouvelle sans cesse et que chaque génération a ses façons de voir, de sentir et de comprendre, ne se contenterait peut-être plus des refrains de la Restauration. Et comme il ne voulait pas tomber, il s'est retiré en habile homme. « Quant à moi qui, jusqu'à présent (1834), n'ai eu qu'à me louer de la jeunesse, je n'attendrai pas qu'elle me crie : Arrière, bonhomme ! laisse-nous passer. Ce que l'ingrate pourrait faire avant peu. Je sors de la lice pendant que j'ai encore la force de m'en éloigner. Trop souvent, au soir de la vie, nous nous laissons surprendre par le sommeil sur la chaise où il vient nous clouer, mieux vaudrait aller l'attendre au lit, dont alors on a si grand besoin. Je me hâte de gagner le mien, etc. »

Enfin, il n'est pas jusqu'à *l'accusation de vertu* dont il n'ait à l'avance compris les périls. Avec quelle légèreté française et quel esprit voltairien il se dégage de cet embar-

ras singulier d'un homme qui, en même temps, a tout sacrifié au besoin de considération. « Des médisants ont prétendu que je faisais de la vertu. Fi donc! Je faisais de la paresse. Ce défaut m'a tenu lieu de bien des qualités; je le recommande à beaucoup de nos honnêtes gens. Il expose pourtant à de singuliers reproches. C'est à cette paresse si douce que des censeurs rigides ont attribué l'éloignement où je me suis tenu de ceux de mes honorables amis qui ont eu le malheur d'arriver au pouvoir. »

Ne dirait-on pas d'un fragment du *Mariage de Figaro?* Quel artiste! quel habile joaillier! Avec quelle dextérité il fait valoir le diamant et l'enchâsse tout en ayant l'air de n'en faire nul cas!

Il en est de cette vertu comme de la pudeur de la pucelle de Virgile, qui s'enfuit vers les saules en montrant ce qu'elle a de mieux.

Mais ceux qui ont pu adresser au célèbre chansonnier le reproche qu'il qualifie justement de *singulier*, n'en sont pas moins dans leur tort. C'est encore assez beau, par ce

temps-ci, de voir un homme préférer au pouvoir, à la richesse, aux honneurs, la gloire d'une probité sans tache et d'un désintéressement à toute épreuve, dût la paresse, dussent même les calculs de l'orgueil, y être pour quelque chose. Ce serait, en tous cas, moins banal, et surtout moins dangereux, qu'une ambition visant au matériel. De telles vanités ne coûtent rien au peuple.

En dehors de toutes ces mièvreries, de toutes ces subtilités analytiques, plus intéressantes pour les psycologues que pour les politiques, il subsiste, en somme, un ensemble de faits qui caractérisent M. de Béranger de la manière la plus honorable.

Homme de bien, homme d'un prodigieux esprit de finesse, poëte national, il a rendu, dans son temps, à la cause du peuple, à celle de la patrie, des services que le peuple et la patrie ne sauraient oublier. Son nom, comme celui de Lafontaine, restera cher à cette race maligne, qui aime l'égoïsme honnête, spirituel et savant, mieux peut-être que la vertu, dont la figure, presque toujours couverte des tragiques stigmates du sacrifice, effraie

cette multitude à qui toute autorité cause un malaise.

Cette notice était écrite avant la mort de l'homme illustre à qui elle est consacrée. Des motifs de convenance nous en ont fait ajourner la publication. Le dénouement de cette longue carrière n'offre rien, d'ailleurs, qui doive modifier notre appréciation. M. de Béranger est mort en chrétien. Il a été enterré avec une grande pompe militaire. Selon son vœu, ses funérailles n'ont donné lieu à aucun désordre. Et, après avoir esquivé tant de difficultés dans sa vie, le bon vieillard ne pouvait mieux finir.

Nous vivons en un temps de douleur, où la mort fait moisson de grands hommes. L'Europe se découronne de ses gloires les plus pures. Hier, c'était Béranger, aujourd'hui c'est Manin que nous pleurons. Cher et noble ami, honneur éternel de l'Italie, en contemplant ton front glacé par la mort, mais où la raison brillait comme un reflet

oublié de la lumière divine, je crus y lire encore la pensée de la patrie absente !

Les personnes qui ont aimé Manin conserveront un sentiment de reconnaissance envers MM. Degli Antoni, Ulloa, Ary Scheffer et Planat, hommes excellents, rares amis. Une femme d'une angélique bonté, Mme Planat, après avoir jadis veillé au lit de mort de Mlle Manin, a montré, au chevet du père, le même inaltérable dévouement.

Parmi la foule qui assistait aux funérailles de Manin, nous avons remarqué, outre les personnes citées dans les journaux, beaucoup d'hommes distingués. Voici quelques-uns de ces noms : le général Mieroslawski, Caimi, lieutenant-colonel à la défense de Venise, Pierre Giannone, le doyen des émigrés italiens à Paris ; de Luca, le chimiste ; Joseph Garnier, Guillaumin, Villaumé, le docteur Chaissé, Henri Viart, Polet, le sculpteur ; Madier de Montjau père, etc.

HIPPOLYTE CASTILLE.

Je dois vous regarder comme un simple témoignage de souvenir de la part de votre Comité, la lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser.

Malgré l'impossibilité où je suis d'y répondre, dites donc, je vous prie, Monsieur, à M. M. vos collègues combien je suis touché, et dites-leur bonté, de leur présenter mes remerciments les plus affectueux.

Veuillez en particulier, Monsieur, l'expression de mes sentiments parfaits et distingués

Votre dévoué concitoyen

P. Béranger

Passy, 25 oct.re 1848.

Tiré de la Collection de M. F. Drouin.

Paris, Ferd. Sartorius éditeur, 9, r. Mazarine. Imp. Villain, 45, r. de Sèvres, Paris

PORTRAITS HISTORIQUES AU XIXe SIÈCLE

EN VENTE

NAPOLÉON III.
ALEXANDRE II.
GÉNÉRAL CAVAIGNAC
DUCHESSE D'ORLÉANS
DELCARRETTO, ex-ministre du roi de Naples
DROUYN DE LHUYS.
LEDRU-ROLLIN.
PALMERSTON.
MONTALEMBERT.
LOUIS BLANC.
MANIN, ex-présid. de la république de Venise
SAINT-ARNAUD et CANROBERT.
MICHELET.
VICTOR HUGO.
ESPARTERO et O'DONNELL.
TALLEYRAND.
A. BLANQUI.
METTERNICH.
LOUIS-PHILIPPE.
FRÉDÉR.-GUILLAUME, roi de Prusse.
LAMENNAIS.
COMTE DE CHAMBORD
GUIZOT.
MADAME DE STAEL.
CHANGARNIER.
BENJAMIN CONSTANT
LE PRINCE A. GHIKA.
CHATEAUBRIAND.
BÉRANGER.

SOUS PRESSE

DUCHESSE DE BERRY.
KOSSUTH.
PROUDHON.
MADAME DE LIÉVEN.
CORMENIN.
BILLECOCQ.
DUPANLOUP.
MADAME RÉCAMIER.
PIE IX.
FALLOUX.
RÉCHID-PACHA.
ARMAND-CARREL.
LAMARTINE.
THIERS.
PAUL-LOUIS COURIER
GODEF. CAVAIGNAC.
BARBÈS.
LAMORICIÈRE.
ABD-EL-KADER.
LA REINE VICTORIA.
LE ROI LÉOPOLD.
LA REINE DE GRÈCE.
EDGAR QUINET.
LA FAYETTE.
DE MAISTRE.
DE BONALD.
LA ROCHEJAQUELEIN
ETC., ETC.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Chaque volume de 64 pages in-32, *avec* ou *sans* un ou plusieurs portraits et autographes

PRIX : 50 CENTIMES

12 Volumes		24 Volumes	
Paris.....	6 fr.	Paris.....	12 fr.
Province.....	7 »	Province.....	14 »

DEUX OU TROIS VOLUMES CHAQUE MOIS

Adresser les mandats à M. FERD. SARTORIUS, 9, rue Mazarine.

IMP. DE L. TINTERLIN ET Cie, RUE Ne-DES-BONS-ENFANTS, 3

PORTRAITS HISTORIQUES
AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE
31

ARMAND CARREL

PAR

HIPPOLYTE CASTILLE
Auteur de la Seconde République (1848 à 1852)

AVEC PORTRAIT ET AUTOGRAPHE

Prix : 50 centimes

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR
9, RUE MAZARINE, 9
1857

Monsieur

J'ai espéré jusqu'à la mort pouvoir être au matin du 4 octobre. Je suis très mortifié de ne voir retenu chez moi par des affaires j'avais un grand plaisir à me retrouver avec votre ami Mathieu dont je connais les ennuis car cela ont bien du rapport avec les miens.

Croyez moi toujours à vous

A. Barrel

Collection de M. Charavay.

Paris, Ferd. Sartorius éditeur, 9, r. Mazarine. Imp. Villain, r. de Sèvres, 45, Paris.

E. Leguay, sculp.

Gilquin et Dupain Imp.r de la Cavandre, g.d Paris

A. CARREL

Fran.ois SARTORIUS, Lith. g.r Mansuetine

PORTRAITS HISTORIQUES

Au dix-neuvième siècle.

31

ARMAND CARREL

PAR

HIPPOLYTE CASTILLE.

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, ÉDITEUR,
9, RUE MAZARINE, 9.

1857

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Cᵉ,

RUE Nᵉ-DES-BONS-ENFANTS, 3.

ARMAND CARREL.

« La mort semble le partage naturel et désirable des réputations qui ont atteint leur période de décadence; elle grandit celles qui sont arrêtées dans leur mouvement ascendant. L'imagination se charge d'achever la statue qui n'était qu'ébauchée, et lui prête des proportions gigantesques. »

(ARMAND CARREL.)

En écrivant les lignes qui servent d'épigraphe à cet article, M. Carrel traçait, sans y songer, l'histoire même des destinées futures de sa propre personnalité. La mort l'a grandi; l'imagination des survivants a

complété l'idéal de cette carrière politique noblement commencée. Et tout ce que l'imagination achève, elle l'achève magnifiquement.

Ce n'est pas pour faire pis que la mort que nous prenons la plume. Nous voulons, non pas diminuer M. Carrel, mais l'expliquer. C'est moins l'individu, d'ailleurs, qui nous intéresse en lui, que l'histoire d'une époque déjà bien éloignée et dont il reflète la physionomie sous son aspect le plus généreux.

M. Carrel est né avec le siècle et dans la classe qui a joué, pendant une trentaine d'années, en France, un rôle si important : son père était négociant.

C'est au collége de Rouen, sa ville natale, que M. Armand Carrel fit ses études. Déjà sa passion pour la carrière des armes s'était éveillée en lui. Son père dut renoncer à l'espoir d'en faire un négociant. Il le fit entrer à Saint-Cyr.

Il était dès lors ce qu'il fut pendant toute sa courte existence : un composé du soldat et du patriote. Ces deux éléments ont lutté en lui jusqu'au moment où la politique, in-

compatible avec les nécessités de la vie militaire, l'emporta.

Cette incomptabilité, dont naîtront, on le verra, toutes les vicissitudes de la vie de M. Carrel, causa ses premiers déboires. A Saint-Cyr, ses chefs ne l'aimaient pas.

« Avec des opinions comme les vôtres, vous feriez mieux, lui dit un jour le général d'Albignac, commandant de l'école, de tenir l'aune dans le comptoir de votre père.

« — Mon général, répondit le jeune Carrel, si jamais je reprends l'aune de mon père, ce ne sera pas pour mesurer de la toile (1). »

Le général voulut expulser M. Carrel de l'école; mais déjà l'élève de Saint-Cyr maniait la plume aussi bien que l'épée. Il écrivit directement au ministre de la guerre, et triompha de la mauvaise humeur de M. d'Albignac.

A vingt-un ans, M. Carrel entra, en qua-

(1) Voir l'intéressante Notice de M. Littré, en tête des *Œuvres littéraires et économiques* de M. Carrel.

lité de sous-lieutenant, dans le 29e de ligne.

La Restauration fut, on le sait, une époque de conspirations militaires. Le régiment dont faisait partie M. Carrel était travaillé par le Carbonarisme. Mais, le 29e tenant garnison moitié à Belfort, moitié à Neubrisach, il était impossible que le complot éclatât avec ensemble. Il fut décidé, à Neubrisach, qu'on ne se lèverait pas avant que Belfort n'eût donné le signal de la révolte.

Le mouvement était surveillé par un patriote connu, M. Joubert. Il partit la nuit de Neubrisach pour se rendre à Belfort, afin d'examiner l'importance du coup de main qui devait avoir lieu le lendemain. M. Carrel prit un habit bourgeois, monta à cheval, escorta M. Joubert, vit échouer le complot, et revint à franc étrier avertir ses camarades de l'insuccès du mouvement.

Il assista, comme de coutume, à la parade, et déjoua, par ce coup hardi, les recherches de l'instruction. Les arrestations, fort nombreuses à Belfort, manquaient de prétexte à Neubrisach. Il y eut des soupçons, mais la certitude manqua, et M. Carrel

fût peut-être le moins suspect de tous ses camarades.

Au régiment comme à Saint-Cyr, M. Carrel est en contradiction avec lui-même, ou plutôt ses goûts militaires et ses goûts d'indépendance luttent et forment la trame de sa destinée. Il marcha vers une mort prématurée par une pente rapide, fatale.

A Marseille, où son régiment fut envoyé, M. Carrel fit un pas de plus dans cette voie contradictoire. Il écrivit dans les journaux. Un militaire journaliste ! Qu'on suppose un moment l'armée livrée aux polémiques de la presse, et qu'on dise combien de temps existerait cette armée, combien de temps subsisterait le gouvernement qui recèlerait un dissolvant de cette force.

Quelques-uns des articles de M. Carrel étaient relatifs à son colonel. Mais le futur rédacteur du *National* voyait plus loin que la politique de régiment.

Le mouvement constitutionnel en Espagne préoccupait son attention. Une révolution se préparait dans la patrie du Cid. M. Carrel était bien jeune encore, et son

imagination lui montrait en perspective des périls et de la gloire au service d'une cause qui lui était chère.

Des mécomptes et des tracasseries vinrent précipiter une détermination regrettable. M. Carrel avait écrit une lettre aux Cortès espagnoles. La lettre, saisie, tomba aux mains du général baron de Damas, commandant de la 10e division. M. Carrel reçut de son général une remontrance indulgente et paternelle.

Mais elle fut sans influence sur M. Carrel, dont les opinions étaient alors trop inébranlablement établies.

Pendant ce temps, son régiment se portait sur Toulouse. D'Aix, où il était resté en dépôt, M. Carrel écrivit pour protester contre une mesure qui lui fermait l'avenir. Il priait le général de Damas de considérer cette lettre comme une démission, dans le cas où sa réclamation ne serait pas admise.

La démission de M. Carrel fut acceptée.

Le 15 mars, une lettre du ministre de la guerre lui annonça qu'il était mis à la réforme, sans traitement.

Il se rendit aussitôt à Marseille et s'embarqua sur un bateau pêcheur en partance pour Barcelone. Il y avait là de vieux débris de l'armée impériale et des patriotes proscrits par les Bourbons. Ils avaient formé un bataillon qui portait l'uniforme de la vieille garde et le drapeau tricolore. On l'appelait le bataillon de Napoléon II.

« Barcelone, écrivait M. Carrel en 1828, dans la *Revue française*, n'était pas la seule ville d'Espagne où des proscrits se fussent réunis. Ce n'était pas elle qui avait envoyé sur la Bidassoa ceux qui vinrent y agiter inutilement, aux yeux de nos soldats, des couleurs oubliées, et qui, avant d'enterrer ce drapeau qui trompait leurs espérances, crurent lui devoir cet honneur, d'être encore une fois mitraillés sous lui. Mais Barcelone, par sa position vis-à-vis de l'Italie et sa réputation de ville libérale, avait attiré la plupart des hommes compromis dans les révolutions de Naples et de Piémont, ceux que la police de la Sainte-Alliance avaient obligés de quitter la Pologne, la Lombardie, les petits États du Rhin et toutes les contrées de

l'Europe où la domination de Bonaparte avait eu des serviteurs et des soldats. D'anciens officiers français, qui, depuis 1815, étaient allés faire la guerre partout où ils avaient pu la trouver, en Grèce, sous les drapeaux d'Ypsilanti; en Amérique, sous ceux de Bolivar; en Italie, sous Pepé, avaient aussi préféré Barcelone à Madrid, à Cadix, à la Corogne. Quelques étudiants des universités d'Allemagne, des jeunes gens compromis en France dans d'inutiles complots, ou qui l'avaient quittée enflammés de zèle pour une cause qu'ils croyaient la leur, enfin, des sous-officiers et des soldats déserteurs de l'armée française, étaient venus se réunir à eux. Après avoir rendu les plus grands services comme volontaires dans la guerre contre les factieux, ces étrangers avaient été appelés à former un corps destiné, par le général Mina, à jouer un rôle politique dans la guerre contre la France; mais, bientôt déchue de cette importance, vu la tournure prise par les affaires, ils avaient dû se disperser encore hors de l'Espagne, ou se résigner à ce qu'il adviendrait de la Constitution

et de ses défenseurs. Cinq cents environ, dans toute la Catalogne, restèrent sous les armes et formèrent, sous le nom de *Légion libérale étrangère*, un petit bataillon d'infanterie et un faible escadron de lanciers. Plusieurs compagnies étaient toutes d'officiers; deux généraux italiens étaient dans les rangs, portant la lance; il y avait la moitié de Français; ceux qui ne l'étaient pas avaient servi dans les armées impériales : ainsi, les habitudes de service étaient les mêmes; l'esprit, ou plutôt le souvenir dominant, celui de la liberté conquérante de Bonaparte ; l'uniforme et les emblêmes rappelaient ce temps. Un brillant militaire, un compagnon et un ami de Santa-Rosa, le colonel Pachiarotti, avait organisé la légion libérale et la commandait (1). »

M. Carrel entra, avec le modeste grade de sous-lieutenant de voltigeurs et une solde de un franc vingt-cinq centimes, dans la légion Pachiarotti.

Une partie de ce petit corps alla défendre

(1) *Revue française*, 3 mai 1828, page 167.

Tarragone. L'autre tint la campagne dans les montagnes de la Catalogne, sans espérances et presque sans but, car la France avait envoyé des troupes en Espagne, et la légion étrangère était considérée, par les Espagnols eux-mêmes, comme une légion de pestiférés, qui devait attirer, sur les villes qui l'abriteraient, la colère des troupes françaises.

La déroute de Mataro fut le premier signal de la débâcle. Les Espagnols avaient pris de mauvaises dispositions d'attaque. Ils furent chargés et ne tinrent pas. On battit en retraite ; bientôt ce fut un véritable sauve-qui-peut.

M. Carrel, épuisé, se jeta dans un buisson, ne pouvant se décider à ôter la cocarde tricolore, qui le désignait à la fureur des vainqueurs. Les voltigeurs français passèrent près de lui sans le voir.

De retour à son corps, et rentré à Barcelone, M. Carrel rencontra un Français nouvellement engagé et qu'il connaissait depuis le complot de Belfort, M. Joubert. Tous deux se lièrent d'une vive amitié. Des lectures, des conversations les aidaient à patienter.

Mais, épuisés d'argent et réduits à leur pauvre solde, ils subirent de rudes privations. Il leur eût même été presque impossible de subsister, sans le crédit d'une brave cantinière espagnole qui s'intéressait à leur sort.

Une sanglante bataille termina cette campagne.

Au mois de décembre, la légion Pachiarotti s'embarqua la nuit, prit terre à quatre lieues de là, sur les derrières de l'armée française. On marcha six jours en échangeant des coups de fusil avec les paysans. Chemin faisant, la légion diminuait. Ses forces étaient considérablement réduites lorsqu'elle arriva près de Figuières.

La forteresse qu'il s'agissait d'investir était précisément occupée par le général de Damas. Cette circonstance, ignorée de M. Carrel, semblait rendre plus poignante encore la fatale antithèse de sa destinée : patriote et soldat.

Un premier engagement eut lieu à Llado. La légion, épuisée, se battit avec énergie. Ils étaient là Français contre Français, le drapeau blanc d'un côté, le drapeau tricolore

de l'autre. Pachiarotti, qui se battait en désespéré, crut voir un moment d'hésitation dans le bataillon de Napoléon II.

— « Français, vous fuyez ! » s'écria-t-il.

— « Vous en avez menti ! répliqua M. Carrel ; les Français ne fuient pas. »

Il avait saisi un fusil, Pachiarotti levait son sabre... Ils eurent honte de ce mouvement.

Le lendemain, une seconde bataille fut livrée à Llers. Elle fut meurtrière, décisive. La légion, écrasée, réduite à un tiers, semblait vouloir périr tout entière sur le champ de bataille.

Le brave Pachiarotti commandait avec une énergie indomptable cette poignée d'hommes héroïques. Tout à coup, une balle le frappe mortellement. M. Carrel, oubliant la querelle de la veille, s'élance vers lui, le soutient sur son cheval pendant une rude marche à travers les coups de fusil.

— « Je n'ai plus besoin de rien, dit Pachiarotti à ses compagnons ; mais je vous recommande ce brave jeune homme (1). »

(1) Texte de M. Littré.

M. Carrel, dans le numéro de la *Revue française* déjà cité, raconte ainsi la capitulation qui mit fin à ce combat inutile et meurtrier :

« Ce combat, rapporte M. Carrel, qui devait finir par l'extermination du dernier de ceux qui, au milieu de l'Europe de 1823, avaient osé mettre la flamme tricolore au bout de leurs lances et rattacher à leurs schakos la cocarde de Fleurus et de Zurich, le général de Damas l'arrêta par une parole qu'il était noble à lui d'offrir, et que nul autre que lui, dans l'armée, n'était en position de faire respecter. Ce n'est rien que la destinée de quelques hommes dans de tels événements ; mais combien d'autres événements il avait fallu pour que ces hommes, de toutes les parties de l'Europe, se rencontrassent, anciens soldats du même capitaine, venus, dans un pays qu'ils ne connaissaient pas, défendre une cause qui se trouvait la leur ! A ce titre, la légion de Pachiarotti méritait qu'on dît un mot de son existence. »

Aux termes de la capitulation, les prisonniers de la légion étrangère purent entrer

à Perpignan avec l'uniforme et l'épée. Ils furent ensuite jetés pêle-mêle au fort du Castillet et traduits devant les conseils de guerre.

Le gouvernement de la Restauration refusait de ratifier la capitulation du général de Damas.

Un certificat signé : baron de Damas, Juan Cuadros, Carlos Brauneck, Fernandez, et daté de Llers, 17 septembre 1823, à sept heures du soir, attestait l'existence de la capitulation.

Une déclaration du colonel Fernandez, datée du 6 mai 1824, corroborait cette preuve matérielle. L'intendant militaire de Perpignan refusa de légaliser ces pièces. Le baron de Damas, devenu minstre de la guerre, et qui devait, sept ans plus tard, au château solitaire de Hradschin, près du vieux roi Charles X, connaître à son tour les vicissitudes de la fortune, assurait ne s'être engagé qu'à solliciter du roi la vie sauve des prisonniers français

M. Carrel prétendait que la capitulation avait eu lieu verbalement, sur le champ de

bataille, et que les Français devaient être traités comme les Espagnols. Il repoussa tout appel à la clémence du roi et comparut, le 21 octobre 1823, ainsi que deux de ses compagnons, devant le deuxième conseil de guerre des Pyrénées-Orientales.

A cette question : « Comment se fait-il qu'un officier français ait pu s'oublier au point de trahir son roi en servant parmi les rebelles? »

Il répondit : « Je ne me suis point oublié comme officier français, ayant cessé de l'être depuis le 7 mars 1823. Mes opinions m'ont porté à servir un gouvernement que je ne considérais point comme rebelle. »

Poussé plus avant sur le même point, il soutint la même doctrine, ajoutant qu'on ne pouvait arguer contre lui de l'ordonnance du roi du 18 avril 1823, qui enjoignait aux Français de quitter le service des troupes étrangères, puisque, placé sous l'influence des autorités constitutionnelles d'Espagne, il n'avait pu avoir connaissance d'actes du gouvernement français.

Les défenseurs plaidèrent l'incompétence,

attendu que les accusés n'étaient plus au service du gouvernement français au moment de leur engagement dans les troupes espagnoles. Le tribunal accueillit ce moyen. La Cour de cassation, malgré une brillante et solide plaidoirie de M. Isambert, cassa l'arrêt.

Les prisonniers se crurent perdus.

— « Que ne puis-je mourir pour eux! » disait M. Carrel à son avocat, M. Picos.

Le 11 mars 1824, ils comparurent devant le premier conseil de guerre.

On reprocha à M. Carrel d'avoir oublié sa qualité de Français. Il répondit qu'il n'avait pas prétendu s'armer contre la France; que les hostilités n'étaient pas commencées; qu'il ne croyait avoir à combattre que les soldats de la Foi. « Ma présence en armes devant les Français, articula-t-il, est une suite malheureuse de ma première démarche, je veux dire de mon passage en Espagne. »

Et cela était vrai, plausible. Mais ce qui cesse de l'être, c'est la théorie par laquelle M. Carrel prétendait justifier un acte coupable en lui-même, tant que l'humanité sera

divisée d'intérêts, de races, de croyances, et formera des nations.

Un homme, aimable et spirituel, qui a laissé de vifs regrets dans le monde des lettres et des arts, M. Laviron, s'est trouvé dans la même impasse à Rome, en 1849, pour avoir perdu de vue un principe qui domine toutes les considérations de parti et toutes les théories humanitaires. Il a payé de sa vie cette généreuse erreur.

Cette fois, le conseil de guerre avait reçu ordre du ministre de la guerre de se déclarer compétent, et il prouva son obéissance en condamnant M. Carrel à mort, le 16 mars 1824. La défense n'avait pas même pu se produire. La séance fut levée sans qu'il fût permis à M. Carrel de prendre la parole.

Mais dans ses répliques aux questions que le président lui adressait, il fit preuve d'une énergie singulière.

M. Carrel ayant certifié sur l'honneur l'authenticité d'un fait :

— « Vous ne pouvez, lui dit le président, invoquer l'honneur. »

M. Carrel voulut lui jeter sa chaise au visage. On l'entraîna.

Le condamné se pourvut devant la Cour de cassation et en révision. M. Isambert se chargea de la défense. « L'intérêt généreux que vous daignez prendre à mon malheur, lui écrivait M. Carrel, excite toute ma reconnaissance; ce serait l'avoir mal apprécié que de vous recommander mon pourvoi. Je pense que, malgré les insinuations du ministre, la défense doit lutter de tous ses moyens contre l'accusation. »

Le ministre, mieux que tout autre, connaissait la capitulation de Figuières, puisque ce ministre était M. le baron de Damas, qui l'avait offerte et signée.

Mais une sorte de lutte s'était établie entre le pouvoir et les prisonniers du Castillet. On espérait, par de mauvais traitements, par les rigueurs d'une séquestration entre quatre murs humides, avec la terre nue pour tout lit, par le manque d'air et de lumière, et, finalement, par une condamnation à mort, obliger ces infortunés à capituler et à demander grâce au roi.

Un négociant de Perpignan, M. Lavigne, par des sacrifices onéreux et un dévouement à toute épreuve, parvint à rendre leur situation plus tolérable. Ils purent ainsi prolonger la lutte.

Le pourvoi en révision fut favorablement accueilli. Deux vices de forme motivèrent le jugement du 24 avril 1824, par lequel la condamnation à mort fut annulée.

Les accusés furent renvoyés devant le conseil de guerre de la dixième division militaire. Un célèbre avocat du temps, M. Romiguières, plaida pour M. Carrel. Quoiqu'il se montrât, selon son expression, plus ennemi de lui-même que ses propres juges, il voulut séparer sa cause de celle de ses compagnons de malheur. Il ne céda que devant la persuasion que son acquittement leur serait plus favorable que l'obtention de l'incompétence du conseil.

Six voix sur sept se prononcèrent pour l'acquittement.

Obligé de renoncer à la carrière des armes, M. Carrel vint à Paris. C'était en septembre 1824. Il était bien jeune encore. En

entrant dans la vie parisienne, il apportait une somme d'expérience qu'on rencontre bien rarement à cet âge. Ses malheurs mêmes avaient contribué à sa précoce maturité, et le bruit de son procès lui avait déjà fait la réputation d'un homme de cœur et d'énergie.

Mais il se trouvait, par contre, sans profession, sans ressources, n'ayant d'autre fonds que ses lectures de garnison et de prison, et quelques essais littéraires. Sa famille, désolée de ces débuts orageux, où il avait failli laisser sa tête, ne pouvait, d'ailleurs, lui venir efficacement en aide.

M. Carrel en fut réduit à ce dur métier qui consiste à chercher une place.

Son défenseur, M. Isambert, lui procura quelques relations dans le parti libéral. On essaya de placer M. Carrel dans une maison de banque. Ces tentatives échouèrent. Enfin, un de ses jeunes amis, M Arnold Scheffer, le mit en rapport avec M. Augustin Thierry. Le célèbre historien lui offrit, moyennant des appointements qui équivalaient à ceux d'un sous-lieutenant, de faire des recher-

ches, de classer des notes et de corriger les épreuves pour son *Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands.*

Ce travail ne fut pas sans fruit pour M. Carrel. Sous ce maître habile, il se perfectionna dans l'art d'écrire et apprit à travailler avec méthode.

Au bout de six mois, l'*Histoire de la conquête d'Angleterre* fut achevée. Mais M. Thierry s'était attaché à son jeune secrétaire. C'était alors la grande mode en librairie des résumés et précis historiques. Un libraire voulut obtenir de M. Thierry un précis de l'*Histoire d'Écosse.* Il n'obtint qu'une préface. Ce fut M. Carrel qui, à la prière de son maître, écrivit le livre.

M. Carrel voulut alors ne relever que de lui-même, mais M. Thierry parvint à lui faire accepter, pendant trois mois encore, ses modestes appointements.

« Dans l'intervalle, rapporte M. Nisard dans une excellente notice, la mère de M. Carrel avait fait un voyage à Paris. Les lettres de M. Thierry ne l'avaient pas rassurée. Cette modeste existence d'homme de

lettres paraissait la flatter médiocrement. Elle avait besoin que M. Thierry lui renouvelât ses premières assurances et se portât, en quelque sorte, garant de l'aptitude littéraire et de l'avenir de son fils ; dans deux dîners qu'elle offrit à M. Thierry, elle l'interpella vivement à ce sujet.

— « Vous croyez donc, Monsieur, que « mon fils réussira et se fera une carrière?

— « Je réponds de lui comme de moi-« même, dit M. Thierry ; j'ai quelque expé-« rience des vocations littéraires ; votre fils « a toutes les qualités qui font le succès au-« jourd'hui. »

« Le jeune homme écoutait sans rien dire, respectueux, soumis, et, à ce que raconte M. Thierry, presque craintif devant sa mère, dont la fermeté d'esprit et la décision avaient sur lui beaucoup d'empire. »

Les paroles de M. Augustin Thierry furent une prophétie, mais une prophétie qui ne devait pas s'accomplir sans de nouvelles traverses.

Un *Résumé de l'Histoire de la Grèce moderne* suivit ce début. M. Carrel se vit indé-

pendant, quoique obscur encore. Alors, il essaya, pour son propre compte et sans autre appui que son courage et son talent naissant, de résoudre ce terrible problème qui s'appelle vivre de sa plume.

Il put sonder les difficultés, les tristesses, les humiliations de cette exécrable condition dans laquelle tant de nobles cœurs, tant d'esprits éminents laissent, les uns l'espérance, les autres le courage, ceux-ci l'honneur, ceux-là la vie. Il s'y fit respecter, parce qu'heureusement l'homme de cœur se fait respecter partout. Mais l'impossibilité de subsister par les lettres devint telle, qu'il dut, malgré la prédiction de M. Augustin Thierry, renoncer à cette carrière.

Tout homme de talent qui persiste, rencontre, dit-on, une heure propice où la fortune l'enlève dans son tourbillon et le mène au succès. Cette heure n'était pas venue. Le temps d'épreuves s'ouvrait menaçant et sans bornes, comme les ténèbres et l'immensité des flots.

Il fallut quitter l'idéal et revenir aux combinaisons terrestres. M. Carrel, dont le père

était négociant, songea naturellement au commerce. Or, de tous les genres d'industrie ou de commerce, celui qui convient le mieux à un écrivain est la librairie.

Aujourd'hui, les gens de lettres qui ne peuvent pas vivre de leur plume se font banquiers. Il n'en était pas ainsi autrefois. Le commerce littéraire, tant conspué par l'école de Rousseau, est devenu de nos jours, non-seulement une profession honnête, mais encore un métier héroïque.

M. Carrel, commandité par deux de ses amis, MM. Joubert et Malher, ouvrit une boutique de libraire. Les chalands ne vinrent pas. En voyant ce grave jeune homme accoudé à la table qui lui servait de comptoir, son grand chien de Terre-Neuve à ses pieds, ils devaient plutôt craindre de le troubler dans ses méditations que d'éprouver le désir d'acheter ses livres. M. Carrel passait, en effet, le temps à écrire, par goût, une *Histoire de la contre-révolution d'Angleterre.*

Cet ouvrage n'eut pas de succès. Il était écrit sérieusement, sans aucune de ces préoccupations de politique exclusionnelle qui,

dans les époques de compression, assurent de si faciles triomphes. Or, le public est souvent un grand enfant, toujours prêt à payer généreusement quiconque épouse ses passions d'un jour, tandis qu'il marchande pendant vingt ans le travail solide et les gloires durables.

Au surplus, l'art d'écrire a cela de singulier, que, chez certains hommes, il ne se révèle soudain qu'après de longues et patientes recherches. C'est une lumière instantanée, miraculeuse, qui se fait dans la pensée. Il semble que l'esprit, débarrassé de ses langes, s'envole libre, hardi, paisible, comme l'aigle dans l'espace. Alors, plus de doute dans la forme, plus d'hésitation dans l'idée.

A cette époque, M. Carrel se cherchait encore. Il se trouva tout à coup l'année suivante, quand, ayant quitté sa boutique déserte et épuisé les derniers secours de famille, il reprit enfin, pour ne plus la quitter, cette plume qui, dans sa main, allait devenir une arme.

L'autobiographie est, nous croyons l'avoir déjà dit, un excellent moyen de rompre le

charme et de se trouver soi-même avec ses qualités et ses défauts.

En écrivant, en 1828, dans la *Revue française*, des articles sur la guerre d'Espagne, M. Carrel écrivait, pour ainsi dire, sa propre histoire, ou du moins l'histoire d'événements auxquels il avait pris une part active. Ce beau récit commença la réputation de M. Carrel. Les hommes de son temps eurent dès lors l'œil sur lui.

Mais, en même temps que l'heure du succès approchait, M. Carrel semblait éprouver d'amers regrets pour son ancienne profession. Car cette dualité fatale du journaliste et du soldat, que nous avons signalée en lui au début de cette Notice, va reparaître plus vive, plus accentuée que jamais, jusqu'au moment où elle aura pour résultat la mort de celui qui en portait dans son sein le levain formidable.

« La vie d'un écrivain distingué par une très-grande originalité, écrivait M. Carrel dans une Notice sur Paul-Louis Courier, est le meilleur commentaire de ses écrits; c'est l'explication, et, pour ainsi dire, l'histoire

de son talent. Cela est vrai, surtout de celui qui n'a point, dans sa jeunesse, suivi les lettres comme une carrière, et dont l'imagination, dans l'âge de l'activité et des vives impressions, ne s'est point appauvrie dans les quatre murs d'un cabinet ou dans l'étroite sphère d'une coterie littéraire. »

Et, ailleurs, dans son article relatif aux Mémoires de M. le maréchal de Gouvion-Saint-Cyr, sur les campagnes des armées du Rhin, et de Rhin-et-Moselle, avec quelle complaisance ne s'étend-il pas sur les qualités, les devoirs, les talents nécessaires au commandement des armées! Quel soin il prend de dissiper les préjugés qui règnent dans le monde intellectuel sur la profession militaire. Comme il se plaît à lui assigner le premier rang dans l'ordre du mérite, de l'intelligence, de l'esprit, de la vertu même!

« On persuaderait difficilement aux hommes, et surtout aux hommes de notre temps qui ont vu beaucoup de militaires, que l'art des guerres est celui de tous, peut-être, qui donne le plus d'exercice à l'esprit. Cela est pourtant vrai, et ce qui fait cet art si grand,

c'est qu'il met en action et en évidence l'homme tout entier. Sous ce rapport, l'art de la guerre n'a que l'art de gouverner qui lui ressemble et l'égale. Regardez, en effet, aux œuvres des poëtes, des savants, des orateurs les plus célèbres. Leurs œuvres, même les plus belles, ne vous diront jamais de quelle trempe fut leur âme. Regardez, au contraire, aux actions des généraux et des hommes d'État, toujours vous y lirez leur caractère autant que leur esprit, parce qu'on gouverne et on combat avec son âme tout entière. Bien entendu, cependant, que gouverner ne signifie pas administrer une préfecture, et que combattre ne signifie pas charger à la tête d'un régiment; autrement, il faudrait donner une âme et un esprit à trop de gens. »

Et après avoir décrit avec amour les qualités nécessaires au bon général, il ajoute :

« Tandis que vous pensez à tant de choses, le canon gronde, votre tête est menacée; mais ce qui est pire, des milliers d'hommes vous regardent, cherchent dans vos traits l'espérance de leur salut; plus loin,

derrière eux, est la patrie, avec des lauriers ou des cyprès; et toutes ces images, il faut les chasser, il faut penser, penser vite; car, une minute de plus, et la combinaison la plus belle a perdu son à-propos, et, au lieu de la gloire, c'est la honte qui vous attend! »

L'ambition secrète de M. Armand Carrel se révèle tout entière dans ces belles pages, pleine d'un sentiment viril et d'une élévation qui décélaient l'homme appelé au commandement.

« Penser fortement, s'écrie-t-il, clairement, au fond de son cabinet, est bien beau, sans contredit; mais penser aussi fortement, aussi clairement, au milieu des boulets, c'est l'exercice le plus complet des facultés humaines. »

A ses yeux, ceux qui ont rêvé la paix perpétuelle, ne connaissent ni l'homme ni sa destinée ici-bas. Qu'auraient dit de ceci les socialistes de 1848? A ses yeux, l'univers est une vaste action, l'homme est né pour agir.

S'agit-il de la vie future? « Qui de nous, s'écriera-t-il, n'a pas songé une fois à l'ins-

tant inappréciable qui marquera pour lui, un peu plus tôt, un peu plus tard, le passage du connu à l'inconnu. » Et croyez-vous qu'il ira, comme M. Jean Reynaud, nous entretenir de la substance des anges? Non pas. Il ne sait rien au delà de ce moment suprême. « J'ai pu conduire, par la pensée, ma vie jusqu'à cet instant rapide comme l'éclair, où la vue des objets, le mouvement, la voix, le sentiment m'échapperont, et où les dernières forces de mon esprit se réuniront pour former l'idée je meurs; mais la minute, la seconde qui suivra immédiatement, j'ai toujours eu pour elle une indéfinissable terreur; mon imagination s'est toujours refusée à en deviner quelque chose. »

Voilà bien l'homme sincère, dépouillé de ce charlatanisme métaphysique en vogue depuis quelques années. Mais ce qui s'annonce surtout ici, c'est le pur politique qui, placé sur son terrain, va surgir soudain dans toute la puissance de son génie des choses réelles.

La création du *National*, fondé le 1er janvier 1830, par MM. Thiers, Mignet et Carrel,

fut pour ce dernier l'heure de la véritable éclosion. Le titre et l'idée lui appartenaient; plus tard, il devait en être l'âme.

« La grande œuvre de Carrel, dit M. Littré, est le *National*. Privé, par le hasard, de l'occasion de se signaler par des faits éclatants, empêché par le malheur d'une mort prématurée de déployer tout son génie dans une composition littéraire, il a laissé dans ces feuilles volantes une trace étincelante de tout ce qu'il pouvait au titre d'homme d'action et de littérateur. »

Le *National* naissait en un temps d'orage, où les feuilles mûrissent vite. L'esprit de M. Carrel y domina d'une grande hauteur. Ce n'était pas seulement un homme de talent, c'était un caractère. Il portait en lui ce qui impose la considération, ce qui constitue l'autorité. Les temps y prêtaient. Les esprits étaient attentifs. La pensée de 1789 s'était réveillée en France. La jeunesse avait de la foi et de l'ardeur. La puissance des grands mots de la politique n'était pas usée, flétrie par la longue série de déceptions que le règne de Louis-Philippe a égrénée

avec une ironique tranquillité. Le ridicule ne s'attachait pas à l'héroïsme. Les masses croyaient encore aux individus et les individus aux masses. On était grand pour d'autres que pour ses amis et sa famille. L'approbation et le respect publics s'attachaient aux pas des jeunes hommes qui se signalaient par leurs talents et leurs vertus. M. Carrel fut célèbre à trente ans, en six mois de polémique.

Il entrait en campagne comme tous les vrais praticiens de la vie publique, avec un très-petit nombre d'idées claires, précises, générales, aussi éloignées de l'utopie que le jour diffère de la nuit. Pas de matière, dans ce programme, aux ergoteries, aux querelles, et, partant, aux dissidences.

S'agit-il, par là, de démontrer que le programme du *National* était excellent? Telle n'est pas notre intention. C'est de M. Carrel qu'il s'agit ici. D'autres écriront l'histoire de ce journal qui débuta par une idée simple aidée d'un homme de caractère, et qui finit par une intrigue et un homme d'esprit.

Ce que nous voulons dégager de tout ceci,

c'est l'esprit, les idées, la physionomie du personnage qui nous occupe.

Ce n'est pas que M. Carrel n'ait jamais varié. Comme le font justement observer MM. Nisard et de Loménie, M. Carrel crut longtemps à l'efficacité, en France, du système de la monarchie constitutionnelle. L'idée républicaine vint plus tard.

Les trois fondateurs du *National* devaient, tour à tour, exercer les fonctions de rédacteur en chef, pendant la durée d'un an. Comme il arrive souvent, le plus puissant des trois, M. Carrel, venait le dernier. Il eut l'art, ou plutôt l'instinct, d'écrire peu, afin de ne pas s'amoindrir à côté de collaborateurs plus avancés dans la carrière.

Les six mois qui séparèrent la fondation du *National* de la Révolution de Juillet, furent pour M. Carrel un temps de passions et de tempêtes intérieures. Les personnes qui l'ont connu à cette époque, et notamment M. Nisard, le représentent comme un homme qui, ayant conscience de sa propre valeur et ne pouvant trouver sa place, dévore inté-

rieurement les douleurs d'une ambition légitime et déçue.

On lisait sur les pâleurs de son visage résolu, accidenté comme un ciel orageux de reflets sombres et blafards, ce qui devait se passer dans son âme. Une douceur léonine, pleine de contrainte et d'inquiétude, masquait mal la rage intérieure de ce sabreur emprisonné par la politesse académique de M. Mignet et les finesses parlementaires de M. Thiers.

Quelquefois la dureté reprenait le dessus. Alors on s'écartait de lui. Il avait l'air d'un homme qui cherche un duel pour apaiser sa mauvaise humeur. Car, il faut bien le dire, il y eut toujours, et jusqu'au bout, du sous-lieutenant révolté dans M. Carrel.

Ces aspérités s'effacèrent un peu quand le succès vint. La politesse de l'esprit élevé reprit le dessus. La bienveillance de l'homme fort qu'apaise le succès, et dont les qualités généreuses ne sont plus altérées par le chagrin, se fit jour.

A travers cette politesse et cette bienveillance, on retrouvait pourtant, dans la façon

dont il parlait à ses inférieurs, la vieille habitude du commandement militaire, dans son attitude vis-à-vis de ses égaux, quelque chose du raffiné, du bretteur. Jamais l'intelligence n'acquit chez lui cette supériorité qui dédaigne les bagatelles de l'amour-propre politique et littéraire. Sa fierté conserva les formes inférieures du point d'honneur vulgaire, et ne put jamais s'élever à la sérénité du génie qui plane au-dessus des mesquineries humaines.

L'œil d'un indifférent l'eût toujours pris pour un officier en habit de ville.

Cet infime détail n'est pas inutile, d'ailleurs, à rapporter ici. Il trahissait une infirmité de ce remarquable esprit; infirmité qu'il n'ignorait pas, mais qu'il ne pouvait vaincre, et dont il livre lui-même le secret dans une plaisanterie connue. On l'eût embarrassé, disait-il, si, en 1830, on lui eût offert un régiment au lieu d'une préfecture.

Quand vint la Révolution de Juillet, il ne crut pas à son succès. Dans sa pensée, il était impossible que des bourgeois et des ouvriers révoltés eussent raison d'un régi-

ment, croyance fondée si, en pareil cas, le désarroi qui se produit dans les principaux rouages du pouvoir n'entraînait pas fort souvent le désordre dans le commandement de la force armée.

Il fit pourtant preuve d'assentiment et d'initiative en publiant, le 26 juillet, dans un supplément du *National*, une protestation contre les ordonnances, un appel aux armes, et une provocation au refus de l'impôt.

Après la victoire du peuple, M. Carrel fut chargé de réorganiser l'administration des départements de l'Ouest. La politique du gouvernement annihilant quelques-unes des mesures qu'il venait de prendre, il revint à Paris, fut nommé préfet du Cantal, et préféra la direction du *National*, devenue vacante par la retraite de MM. Thiers et Mignet, qui avaient trouvé place dans le nouveau gouvernement.

Cette position lui fut un moment disputée par M. Passy, qu'appuyait M. Thiers; mais M. Carrel maintint ses droits, qui furent confirmés.

En passant dans les mains de M. Carrel, le *National* ne publia point de profession de foi. Je pense, comme MM. Nisard et de Loménie, que M. Carrel appartenait encore au parti de la monarchie constitutionnelle. Les articles du *National* de cette époque confirment cette opinion de la façon la plus positive.

Il applaudissait à l'avénement au trône du duc d'Orléans et à la prétendue royauté consentie. Il combattait les républicains du manége Pellier, prêchait la conservation de la royauté de Juillet, repoussait l'incorporation de la Belgique à la France, la guerre, les attaques des légitimistes contre le roi. En un mot, le *National*, ou plutôt M. Carrel, son directeur unique, était alors un des plus énergiques soutiens du régime établi.

Nous n'ignorons pas qu'à côté des articles auxquels nous faisons allusion, on en lisait d'autres où les vœux de bonheur commun, exprimés dans la déclaration des Droits de Maximilien Robespierre, étaient déclarés légitimes. Il publiait, en outre, dans le *Producteur*, des articles qui côtoyaient d'assez

près la question sociale telle qu'on la comprenait alors. Mais, il faut le dire, ce n'était pas sur ce terrain que brillait le plus M. Carrel.

Le progrès des lumières et du bien-être devaient, selon lui, faire germer des vertus publiques à côté des vertus privées. Dans sa pensée, le développement matériel de la société devait accroître le développement des esprits. Il entrevoyait dans l'union des télégraphes, des chemins de fer et des mille découvertes de l'industrie, une loi de progrès moral.

L'expérience a prouvé, malheureusement, que le bien-être n'a rien de commun avec la vertu, et que le progrès matériel était parfaitement distinct du progrès moral. Ces choses n'ont pas besoin d'être étudiées dans l'histoire du règne de Louis-Philippe. Il suffit de celles des Grecs et des Romains pour les constater.

Quand M. Carrel se fut aperçu des vices et des lacunes de la monarchie de Juillet, il se fit une révolution dans ses idées et il se tourna vers le principe républicain, à l'aide

duquel il essaya de former un parti puissant et régulier. Il y prit le rôle de modérateur et de défenseur, rôle généreux, intelligent, mais en même temps moins périlleux.

Il est bien évident, d'ailleurs, que chez un homme de la complexion de M. Carrel, ce rôle ne cachait aucune faiblesse.

La prétention de M. Carrel était de rassurer la classe moyenne et d'agir sur les esprits. Son but large, mais trop lent au gré des impatients, était de faire prédominer par la discussion ses opinions en France.

Comme il arrive souvent en pareille circonstance, les exaltés le prirent pour un traître. On le traita d'aristocrate. Avec son caractère, des douleurs politiques de ce genre devaient être insupportables. Elles l'exaspérèrent et le plongèrent dans de sourdes et intimes colères.

L'incarcération préventive appliquée aux délits de presse, sous le ministère Perier, combla la mesure. M. Carrel publia un article violent, et déclara que le devoir de tout écrivain pénétré de sa dignité de citoyen était d'opposer la force à la force.

Après ce défi public, il s'arma et se tint chez lui prêt à la résistance. On n'osa pas engager la lutte. Le ministère Perier fut vaincu et la prévention abolie.

On traduisit M. Carrel en cour d'assises, il plaida lui-même et gagna sa cause. Encouragé par ce succès, il plaida pour M. Rouen, gérant du *National*, devant la cour des pairs. Le nom du maréchal Ney vint sur ses lèvres. « A ce nom, s'écria-t-il, je m'arrête, par respect pour une glorieuse et lamentable mémoire. Je n'ai pas mission de dire s'il était plus facile de légaliser la sentence de mort que la révision d'une procédure inique; les temps ont prononcé. Aujourd'hui, le juge a plus besoin de réhabilitation que la victime... »

Le président lui fit observer qu'il parlait devant la chambre des pairs, qu'il y avait devant lui des juges du maréchal Ney, et que le texte de la loi pourrait être aussi applicable à lui, Carrel, qu'au gérant du *National*.

— « Si, parmi les membres qui ont voté la mort du maréchal Ney et qui siégent dans

cette enceinte, il en est un qui se trouve blessé de mes paroles, qu'il fasse une proposition contre moi, qu'il me dénonce à cette barre, j'y comparaîtrai; je serai fier d'être le premier homme de la génération de 1830 qui viendra protester ici, au nom de la France indignée, contre cet abominable assassinat!»

— « Je partage l'opinion du défenseur, s'écria le maréchal Excelmans. Oui, la condamnation du maréchal Ney a été un assassinat juridique : je le dis, moi! »

Cet incident, qui fit une profonde sensation, tira de danger M. Carrel.

Jusqu'alors, le brave maréchal Excelmans s'était abstenu de prendre la parole et ne parla pas depuis. On le nomma *l'Homme à la phrase*, plaisanterie malsaine, où se trahit la décrépitude ou l'affaissement momentané d'un peuple, ou du moins d'une classe.

M. Carrel était alors prisonnier pour une autre affaire, à Sainte-Pélagie, où il devait passer dix mois. Ses habitudes de travail et d'isolement l'avaient mis en mauvaise odeur auprès des autres prisonniers. A l'anniversaire de la mort de Louis XVI, ils voulurent

l'obliger à illuminer sa fenêtre. M. Carrel s'y refusa. Il fallut le secours des gardiens et de la force armée pour le protéger contre la fureur de ces hommes égarés. On le voulait pendre.

Cependant, chaque année élargissait l'abîme qui séparait M. Carrel du gouvernement de Juillet. « Les lois de septembre, dit M. de Loménie, en supprimant les discussions de principes, auxquelles il aimait à se livrer et desquelles il espérait beaucoup, furent très-pénibles à Carrel ; il n'en supporta le joug qu'avec une frémissante impatience; on dit même que le fond de ses opinions en éprouva quelques modifications assez graves, qui, pour n'être pas très-sensibles dans son journal, n'en seraient pas moins très-réelles. »

Ce que les colères et les menaces de son parti n'avaient pu faire, les lois de septembre l'accomplirent. M. Carrel tourna aux idées de dictature et à la politique de la nécessité. Sa polémique devint violente, agressive, intolérable.

En même temps, le sous-lieutenant, le

bravache reparaissaient. La destinée logique, inévitable, ramenait à la suite des défauts de M. Carrel, des antithèses de son caractère, des périls déjà affrontés, mais qu'on n'affronte pas impunément sans cesse.

A certaines heures, il oubliait trop sa plume et se souvenait trop de son épée. « Comme toute ma vie, écrivait-il en 1832, à M. Gauja, préfet de l'Ariége, j'obéis à mes passions et me livre du meilleur cœur du monde à tout ce qu'on en peut penser. » Et plus loin, dans la même lettre : « J'use de ma liberté jusqu'au caprice. » Ce n'était pas non plus les souffrances d'une existence trop précaire qui l'aigrissaient, car il dit dans la même lettre : « Le *National* est une bonne situation et me permet une vie aussi large que celle que j'aurais pu me procurer en acceptant une fonction publique. J'ai joué gros jeu. J'ai risqué de compromettre une propriété assez considérable et qui n'était pas seulement mienne. J'ai gagné la partie, et désormais mon indépendance est assurée. Ce n'est pas la faim qui me fait crier : au contraire, j'aurai peut-être quelque avantage

à me modérer, maintenant que le *National* a un public qui veut bien voir et penser par lui. »

Et cette nécessité d'une politique *civilisée* (1), comme la qualifie spirituellement M. Sainte-Beuve, nul mieux que M. Carrel n'en sentait la force et le besoin. « Ce que vous nous envoyez, écrivait-il à M. Thibeaudeau, républicain alors, est bien moins révolutionnaire et bien plus politique; vous êtes dans la route que suivront, je l'espère, tous les bons esprits. Le temps de la politique brutale est passé. »

« Voilà l'homme au naturel, » ajoute M. Sainte-Beuve.

Sans doute; mais qu'est-ce que cet homme, sinon un esprit violent qui lutte contre sa propre raison? — Sous-lieutenant et journaliste.

L'histoire de ses duels politiques le prouve. Car ce ne fut pas seulement un oubli malheureux des principes qu'il préconisait qui causa la catastrophe qui l'emporta. Ce fut un

(1) *Causeries du Lundi*, Notice sur M. Carrel.

oubli constant, toujours présent comme l'ombre de son corps Un peu plus tôt, un peu plus tard, cela devait arriver.

Les duels politiques de M. Carrel sont au nombre de trois, si toutefois on peut qualifier ainsi le dernier. Le premier eut lieu en 1830, avant la révolution, contre un rédacteur du *Drapeau blanc*. M. Thiers avait, par un article, donné lieu à cette rencontre. Le rédacteur du *Drapeau blanc* fut blessé d'une balle à la main.

Son second duel eut lieu à propos de l'accouchement de madame la duchesse de Berry à Blaye. M. Carrel se battit contre M. Roux-Laborie. Il le frappa de deux coups d'épée dans le bras. Lui-même fut blessé au ventre.

Le lendemain, il y eut foule à sa porte pour se faire inscrire. M. Carrel comprit, comme par une révélation, l'intérêt général qui s'attachait à lui et la considération dont il jouissait. « Les témoignages nombreux, et je puis dire inattendus, que cet accident m'a valu, écrivait-il à un de ses amis, m'ont appris que ma vie de jeune homme est finie,

et qu'il ne m'est plus permis de disposer de moi aussi légèrement que je l'ai pu faire jusqu'ici. »

Et c'est trois ans plus tard que, pour un motif d'une extrême légèreté, M. Carrel alla de nouveau sur le terrain, résolu à faire respecter son nom, son journal, comme sa personne. Il entreprenait là une tâche bien difficile à une époque où le règne des intérêts était déjà si avancé, et où l'esprit, comme un esclave ivre, commençait à se railler de toutes choses.

Ajoutons que par la violence de ses articles, M. Carrel s'était mis dans le cas de n'être pas ménagé lui même. De là l'odieuse nécessité de tout faire reposer sur une épée de duelliste, et d'avoir raison, à force de duels, par la terreur qu'inspirent les spadassins aux hommes paisibles et inhabiles aux armes.

Ce fut en 1836, à l'occasion de la fondation du journal la *Presse*, qu'eut lieu le dernier duel de M. Armand Carrel. M. de Girardin avait lancé un prospectus dans lequel il vantait le bon marché de son journal et ex-

pliquait la révolution que ce bon marché apportait dans la presse quotidienne.

Un journaliste du *Bon Sens* s'empara du prospectus et s'en moqua ; mais il passa les bornes de la critique et maltraita M. de Girardin de telle sorte, qu'il intenta un procès au gérant du journal le *Bon Sens*.

Rien de plus commun jusque-là.

Mais le *Bon Sens* alla chercher main-forte au *National*, et, après quelques hésitations, M. Carrel inséra dans son journal une note méprisante pour le prospectus de M. de Girardin. S'adressant ensuite à l'homme lui-même, il semblait mettre son courage en doute en lui reprochant de confier sa défense aux tribunaux.

M. de Girardin, dont le courage, pour être moins chatouilleux que celui de M. Carrel, ne craignait pas plus que ce dernier d'affronter un coup d'épée ou de pistolet, répondit en qualifiant d'odieuses les accusations dirigées contre lui, et reprocha nominativement à M. Carrel de manquer à la loyauté qu'on lui attribuait.

Faisant ensuite allusion à la récente fail-

lite d'un rédacteur du *National*, il menaçait ce journal de recourir à son tour à certains détails biographiques.

Le soir même, M. Carrel et le journaliste incriminé se rendaient chez M. de Girardin.

Une explication s'en suivit.

Elle fut courte et modérée d'abord dans la forme. Un arrangement amiable fut convenu. Les parties adverses décidèrent, d'un commun accord, qu'on publierait une note dans les deux journaux.

M. de Girardin demanda que la note parût des deux côtés le même jour. M. Carrel prétendit qu'elle fût d'abord publiée dans la *Presse* et reproduite le lendemain par le *National*.

M. de Girardin refusa.

M. Carrel se leva, avec sa raideur militaire, et dit :

— « Je suis l'offensé, je choisis le pistolet ! »

Voilà pour quelle bagatelle deux hommes d'un âge déjà mûr, allèrent le lendemain, 22 juillet, au matin, dans une allée du bois

de Vincennes, mettre leur vie au bout d'un pistolet.

Ce qu'il y avait de singulier dans ce duel, c'est que les deux hommes que cette misérable querelle d'amour-propre mettait en face l'un de l'autre étaient tous deux des indépendants. M. Carrel, contesté par les soldats du parti qu'il prétendait discipliner, était, aussi bien que M. de Girardin, ce qu'on nomme *un indépendant*.

Les indépendants sont des hommes qui, nés pour le commandement, mais mal servis par les circonstances ou trop libres pour s'astreindre aux mesquineries des partis, ne trouvent pas de gens qui consentent à leur obéir.

Sur le terrain, les témoins n'essayèrent pas même une inutile et tardive conciliation.

M. Carrel s'était approché de M. de Girardin, et, lui rappelant ses menaces à propos de détails biographiques, lui dit que s'il mourait et que M. de Girardin conservât la pensée d'écrire l'histoire de sa vie, il espérait, pourvu qu'il le fît loyalement, que le

public n'y trouverait rien que d'honorable.

M. de Girardin acquiesça.

N'était-ce pas le moment, pour M. Carrel, de renoncer à ce combat, dans lequel il ne restait même plus un prétexte?

Les témoins placèrent les deux adversaires à quarante pas l'un de l'autre. Tous deux, au signal donné, devaient marcher chacun dix pas.

M. Carrel fit rapidement ses dix pas.

M. de Girardin, moins passionné, n'en avait encore fait que trois quand le pistolet de M. Carrel partit.

— « Je suis touché à la cuisse! » s'écria M. de Girardin.

Il conserva son sang-froid et tira vivement.

— « Et moi à l'aine! » répondit M. Carrel.

Il se traîna vers le bord de l'allée et s'assit.

« Les témoins, dit le *National* du 26 juillet 1836, et son ami, le docteur Marx, coururent à lui, M. Perrat fondait en larmes.

— « Ne pleurez pas, mon bon Perrat, lui « dit M. Carrel; voilà une balle qui vous ac-

« quitte, » faisant allusion au procès du *National* qui devait avoir lieu le lendemain.

« Après lui avoir donné les premiers soins, ses amis le prirent dans leurs bras pour le porter à Saint-Mandé, chez M. Peyra, son camarade de l'école militaire. En passant près de M. de Girardin, M. Carrel voulut s'arrêter :

— « Souffrez-vous, monsieur de Girardin?

— « Je désire que vous ne souffriez pas « plus que moi.

— « Adieu, Monsieur, je ne vous en veux « pas. »

« Près de la porte du Bois on rencontra un vieux militaire ; M. Carrel lui dit :

— « Vous avez servi : avez-vous été quel- « quefois blessé au ventre ?

— « Non, Monsieur, seulement au bras et « à la jambe ; mais j'ai vu plusieurs de mes « camarades blessés au ventre qui en sont « revenus.

— « Triste blessure que celle-là. »

« M. Peyra accourait au devant de son ancien camarade.

— « Ah ! voilà Peyra ! Vous le voyez, les

« vieux amis se rencontrent toujours, même « quand ils suivent des lignes différentes. « Maintenant je reconnais votre maison, j'y « reviendrai. »

« On se disposait à le porter dans la chambre de M. Peyra; mais il voulut monter l'escalier, soutenu par ses amis. »

Dès qu'il fut couché, son *miserere* commença. Par un des secrets de notre organisation nerveuse, l'infortuné souffrait presqu'autant dans les épaules qu'au ventre. Il luttait avec fermeté contre d'atroces douleurs. Et, quoiqu'il sentît sa blessure mortelle, il ne témoigna aucune faiblesse et attendit l'heure dernière en philosophe. Comme M. de Lamennais, il refusa l'église et le prêtre.

Une longue journée s'écoula. Il ne dormit pas. Le pouls était presque normal. Mais, quand vint le jour, le froid du tombeau gagna d'abord les pieds, les battements du pouls annoncèrent que le mystère de la mort s'accomplissait en lui.

A la nuit, sa raison, si forte, oscilla. Les

grands frissons commencèrent. Il vomit. Le pouls s'arrêta. La voix devint sourde. La nuit tomba sur les yeux. L'âme et l'intelligence vivaient encore, mais par intermittence. Des flambeaux éclairaient la chambre. Il se plaignit, l'infortuné, qu'on le laissât dans la nuit. Ses mains cherchaient dans les ténèbres celles de ses amis. Et dans cette nuit anticipée du repos éternel, les grandes figures de la Patrie, de la Guerre, de la Liberté, s'agitaient devant les yeux de son esprit. Il prononçait leurs noms sacrés.

L'Espagne revenait de temps en temps dans ses discours égarés comme un souvenir. Un autre mot, aussi, vint à ses lèvres, le mot de sa destinée : le duel. Il songeait à un de ses amis tué en duel, et se disait sans doute : Je meurs comme lui.

A travers ce délire, le désir violent, impérieux, qu'on le mît dans un bain, revenait tantôt d'un ton de reproche, tantôt avec une douceur suppliante.

On le lui apporta. Il se leva brusquement sur le séant en prononçant le mot : Allons!

Il allait à la mort.

Le bain était inutile. Il étouffa en y entrant. Il fallut l'en tirer. On le remit au lit. Quelques paroles décousues, où revenait le nom de la France, agitèrent ses lèvres; une dernière convulsion les arrêta. Il mourut.

Les chirurgiens ouvrirent son corps. Quand le bistouri fendit son abdomen verdâtre et tuméfié, un air empesté sortit en sifflant, puis, à travers le sang, l'humeur, et mille détails d'amphithéâtre qui font horreur à la plume, on retrouva la balle.

A propos du suicide de M. Sautelet, le gérant du *National* en 1830, M. Carrel avaît écrit les lignes suivantes : « Si l'homme qui a résolu sa propre destruction pouvait savoir quel spectacle il laissera après lui, je ne dis pas à ses amis, mais à des curieux, à des allants et venants, à des hommes de police; s'il savait les conversations qui se tiendront pendant une douzaine d'heures auprès de lui, raide, étendu, souillé, méconnaissable, peut-être reculerait-il d'horreur, ou, du moins, sa dernière prière serait qu'on voilât ses restes à tous les regards, surtout à ceux qui aimèrent en lui une créature élevée et

faite pour passer de la vie à la mort sans déchirements de ses traits, sans dispersion de ses plus nobles parties (1). »

Pourquoi n'appliquerait-on pas ces paroles au duel? Ne faut-il pas, d'ailleurs, plus de courage et de rage de cœur pour se donner la mort que pour se battre en duel?

On a beaucoup raisonné sur le suicide, sur le duel. Hélas! ces deux plaies de la société sont probablement éternelles. Elles accusent bien plus l'imperfection humaine que l'imperfection des lois. Se suicide-t-on toujours lorsqu'on aurait le plus de motifs de dédaigner la vie? Se bat-on toujours parce qu'on ne trouve pas dans la loi de moyen de réparation suffisant? Hélas! non. Les dispositions d'humeur y sont pour beaucoup.

On ne supprimera pas plus ces deux excès du libre-arbitre qu'on ne supprimera le clavier des passions humaines. La loi, protectrice de la vie des citoyens, ne peut atteindre le suicide et frappe le duel. Elle a raison. Mais des infractions trop fréquentes n'en

(1) *Une Mort volontaire.*

viendront pas moins prouver la supériorité du duel; comme la guerre, ce duel des nations, atteste l'impuissance des traités.

L'individu et la nation restent, au demeurant, juges de leur propre cause, et se décident lorsque l'état dans lequel ils vivent leur devient insupportable et pire que la mort elle-même.

M. de Châteaubriand, qui fut un peintre de portraits qu'on ne surpassera pas, trace ainsi, en quelques lignes, celui de M. Carrel :

« Mes *Études historiques* me mirent en rapport avec M. Carrel, comme elles m'ont fait connaître MM. Thiers et Mignet. J'avais copié, dans la préface de ces *Études*, un assez long passage de la guerre de la Catalogne, par M. Carrel, et surtout ce paragraphe : « Les choses, dans leurs continuelles « et fatales transformations, n'entraînent « point avec elles toutes les intelligences; « elles ne domptent point tous les caractères « avec une égale facilité; elles ne prennent « pas même soin de tous les intérêts; c'est « ce qu'il faut comprendre, et pardonner « quelque chose aux protestations qui s'élè-

« vent en faveur du passé. Quand une épo-
« que est finie, le monde est brisé, et il suf-
« fit à la Providence qu'il ne se puisse re-
« faire; mais, des débris restés à terre, il en
« est quelquefois de beaux à contempler. »

« A la suite de ces belles paroles, j'ajoutais moi-même ce résumé : « L'homme qui a pu
« écrire ces mots, a de quoi sympathiser
« avec ceux qui ont foi à la Providence, qui
« respectent la religion du passé, et qui ont
« aussi les yeux attachés sur des débris. »

« M. Carrel vint me remercier. Il était à la fois le courage et le talent du *National*, auquel il travaillait avec MM. Thiers et Mignet. M. Carrel appartient à une famille de Rouen, pieuse et royaliste : la légitimité aveugle, et qui rarement distinguait le mérite, méconnut M. Carrel. Fier et sentant sa valeur, il se réfugia dans des opinions généreuses, où l'on trouve une compensation aux sacrifices qu'on s'impose; il lui est arrivé ce qui arrive à tous les caractères aptes aux grands mouvements. Quand des circonstanees imprévues les obligent à se renfermer dans un cercle étroit, ils consument des facultés sur-

abondantes en efforts qui dépassent les opinions et les événements du jour. Avant les révolutions, des hommes supérieurs meurent inconnus; leur public n'est pas encore venu; après les révolutions, des hommes supérieurs meurent délaissés; leur public s'est retiré.

« M. Carrel n'est pas heureux; rien de plus positif que ses idées, rien de plus romanesque que sa vie. Volontaire républicain en Espagne, en 1823, pris sur le champ de bataille, condamné à mort par les autorités françaises, échappé à mille dangers, l'amour se trouve mêlé aux troubles de son existence privée. Il lui faut prolonger une passion qui soutient sa vie; et cet homme de cœur, toujours prêt, au grand jour, à se jeter sur la pointe d'une épée, met devant lui des guichets et les ombres de la nuit; il se promène dans les campagnes silencieuses, avec une femme aimée, à cette première aube où la diane l'appelait des tentes de l'ennemi. »

En voyant une carrière si brillamment commencée et si rapidement tranchée, on se demande ce qu'elle eût été sur la trame his-

torique des vingt dernières années. M. Carrel eût-il, comme Washington, à la fois soldat et citoyen, fondé en France un régime nouveau et triomphé dans l'œuvre où échoua M. Cavaignac? Eût-il, au contraire, brisé, comme tant d'autres, les idoles de sa jeunesse? Nul ne le saurait dire.

Mais qu'eût ajouté à sa célébrité ou à sa gloire littéraire cette *Histoire de Napoléon* qu'il projetait?

Il ne faut pas tant de lignes sur le papier pour prouver le talent littéraire d'un écrivain. A ce point de vue, M. Carrel, par quelques-uns de ses articles, tels que ceux qu'il consacra à Georges IV, à Sieyès, à Zumalacarreguy, avait fait ses preuves,

A quoi bon tant d'hypothèses. M. Carrel est mort grand. Il restera tout entier. L'imagination ne saurait le compléter que sur les données qu'il laissa de lui-même. La dernière impression que les survivants conservent des morts est celle de la physionomie qu'ils avaient à l'heure où ils quittèrent la vie.

En songeant à l'impression qu'a laissée de

lui M. Carrel, n'est-on pas tenté d'ajouter foi à cette parole des anciens : *Ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux.*

« J'avais tout à gagner à ne pas traîner sur la terre, » disait M. de Châteaubriand dans sa vieillesse.

FIN.

Avis au *Journal des Débats*.

—

Un article du *Journal des Débats*, intitulé : *Daniel Manin*, et signé Louis Ratisbonne, contient trois citations, textuellement extraites de la Notice consacrée à M. Daniele Manin, dans notre Galerie de *Portraits politiques*. Chacune de ces citations est accompagnée d'un : *dit un de ses biographes*, ou d'un : *dit-on*. Pourquoi ne pas nommer l'ouvrage et l'auteur, comme le fait ailleurs, à propos d'autres emprunts, le *Journal des Débats?*

L'information est le plus souvent l'unique richesse de ces Notices. Nous ne demandons pas mieux, nous souhaitons même qu'on y puise à pleines mains. Mais c'est un usage établi, dans la presse, de citer ses sources, et nous désirons qu'on s'y conforme à notre égard, comme nous nous y conformons envers nos amis et nos adversaires.

A propos d'une réponse de M. Louis Blanc à un article sur son *Histoire de la Révolution*,

le *Journal des Débats* émit, en d'autres termes, cette singulière doctrine : « Vous avez tort de vous plaindre ; quand nous sommes hostiles à un écrivain, nous n'en parlons pas. » — Alors, n'empruntez pas.

Introduire le silence comme moyen d'action, dans la lutte des idées, est, d'ailleurs, un étrange procédé. Si vous agissez ainsi, journal, que feriez-vous donc si vous étiez gouvernement?

Au fond, il y a plus de petitesse que de profondeur dans ce système, souvent essayé, mais que déjoue toujours la force des choses. Les hommes meurent, les événements changent, les capacités se classent, les esprits actifs prennent position. Tant qu'il restera à un homme de cœur une presse et du papier, il trouvera, dans le public français, le degré d'estime que méritent ses travaux, son caractère et la valeur de ses idées.

HIPPOLYTE CASTILLE.

Paris, le 28 octobre 1857.

PORTRAITS HISTORIQUES AU XIXe SIECLE

EN VENTE

NAPOLÉON III.
ALEXANDRE II.
GÉNÉRAL CAVAIGNAC
DUCHESSE D'ORLÉANS
DELCARRETTO, ex-ministre du roi de Naples
DROUYN DE LHUYS.
LEDRU-ROLLIN.
PALMERSTON.
MONTALEMBERT.
LOUIS BLANC.
A. BLANQUI.
METTERNICH.
MANIN, ex-présid. de la république de Venise.
SAINT-ARNAUD et CANROBERT.
MICHELET.
VICTOR HUGO.
ESPARTERO et O'DONNELL.
TALLEYRAND.
FRÉDÉR.-GUILLAUME roi de Prusse.
LOUIS-PHILIPPE.
LAMENNAIS.
COMTE DE CHAMBORD
GUIZOT.
MADAME DE STAEL.
CHANGARNIER.
BENJAMIN CONSTANT
LE PRINCE A. GHIKA.
CHATEAUBRIAND.
BÉRANGER.
M. THIERS.
ARMAND CARREL.

SOUS PRESSE

DUCHESSE DE BERRY.
KOSSUTH.
PROUDHON.
MADAME DE LIÈVEN.
CORMENIN.
BILLECOCQ.
DUPANLOUP.
MADAME RÉCAMIER.
PIX IX.
FALLOUX.
RÉCHID-PACHA.
LAMARTINE.
PAUL-LOUIS COURIER
GODEF.-CAVAIGNAC.
BARBÈS.
LAMORICIÈRE.
ABD-EL-KADER.
LA REINE VICTORIA.
LE ROI LÉOPOLD.
LA REINE DE GRÈCE.
EDGAR QUINET.
LA FAYETTE.
DE MAISTRE.
DE BONALD.
LA ROCHEJAQUELEIN.
ETC., ETC.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Chaque volume de 64 pages in-32, *avec* ou *sans* un ou plusieurs portraits et autographes.

PRIX : 50 CENTIMES

12 Volumes		24 Volumes	
Paris.....	6 fr.	Paris.....	12 fr.
Province.....	7 »	Province.....	14 »

DEUX OU TROIS VOLUMES CHAQUE MOIS

Adresser les mandats à M. FERD. SARTORIUS, 9, rue Mazarine.

IMP. DE L. TINTERLIN ET Ce, RUE Ne-DES-BONS-ENFANTS, 3.

PORTRAITS HISTORIQUES
Au dix-neuvième Siècle
2e SÉRIE.

2

LE

PÈRE ENFANTIN

PAR HIPPOLYTE CASTILLE

Auteur de la Seconde République (1848 à 1852)

AVEC PORTRAIT ET AUTOGRAPHE

Prix : 50 centimes

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 13, GALERIE D'ORLÉANS.

1859

J. Pouzet, Sculp. — Imp Gilquin et Dupain, r. de la Cassette

Mr ENFANTIN

PORTRAITS HISTORIQUES
Au dix-neuvième siècle.
2e SÉRIE.

2

LE

PÈRE ENFANTIN

PAR HIPPOLYTE CASTILLE.

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13

1859

Tous droits réservés.

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Cᵉ

rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

LE

PÈRE ENFANTIN

« ..... Ils nient la puissance morale des *sens*, et ils ne comprennent point que sans parler, et seulement par mon *regard*, j'ai pu leur faire perdre le calme qui convenait à leur rôle. S'ils m'aimaient autant qu'ils me détestent, ils sauraient bien trouver dans mon *regard* autant d'inspirations d'amour qu'ils viennent d'y puiser de sentiments de colère ; alors ils comprendraient la puissance morale de la *chair*, des *sens*, de la Beauté. »

(Le PÈRE, *Procès en la Cour d'assises de la Seine*, 27-28 *juin* 1832, *page* 220).

Je ne suis pas saint-simonien. Mais si la doctrine de Saint-Simon ne satisfait

complétement ni ma raison, ni ma foi, j'aime les saint-simoniens. Ils sont humains, d'un commerce aimable et, de tous les sectaires, les moins dangereux. Ce ne sont pas ces apôtres de l'amour qui jamais armeront les citoyens les uns contre les autres. Artistes, ingénieurs, banquiers et journalistes, ils portent galamment la vie, et leur doctrine leur donne à travers la foule l'avantage de l'originalité. Ils ont imprimé à notre industrie nationale, à nos banques, à nos chemins de fer, une impulsion considérable. Le pays leur doit des services réels, sérieux. Ils joignent, en affaires, à une véritable hauteur de vue, un grand sens pratique. Les saint-simoniens se sont enrichis parce qu'ils ont vu plus loin que d'autres dans l'avenir. Ils passent, d'ailleurs, pour se bien tenir entre eux. Ce sont, dit-on, après les israélites, les gens de Paris qui savent le mieux pra-

tiquer l'art de s'entr'aider dans les petits arrangements de la vie.

Élargissez ces pratiques fraternelles des israélites et des saint-simoniens, à tous les membres de la famille humaine, et vous aurez l'excellent principe de l'Évangile : aidez-vous les uns les autres.

Le saint-simonisme, dont nous esquisserons en quelques mots les phases principales, se manifesta sous forme apostolique et monastique aux yeux des Parisiens, le 6 juin 1832. Son Thabor fut la colline de Ménilmontant, où les ivrognes des barrières et les bourgeois de Paul de Kock vont se divertir le dimanche et le lundi.

Un ciel nuageux, coupé de rayons de soleil et de tièdes ondées, couvrait la vallée de la Seine. On entendait de temps en temps le sec pétillement de la fusillade et le grondement du canon. Paris, à la suite des funérailles du gé-

néral Lamarque, s'était mis en insurrection. Spectacle, hélas ! si fréquent de 1789 à 1851 !

Tandis qu'on se battait au centre de Paris, un groupe d'hommes attroupés devant une maison de Ménilmontant, contemplait avec étonnement et curiosité, une quarantaine de personnages à longue barbe et rangés en trois cercles symétriques.

Ils étaient là, en bon ordre, comme une compagnie de soldats. Le premier cercle était formé des gens de la maison, le second cercle était occupé par des femmes, le troisième, par des affiliés de l'extérieur.

Quoiqu'à cette époque la longue barbe ne fût pas à la mode, ces hommes ne semblaient pourtant être ni des fous, ni des mendiants. Les principaux d'entre eux, malgré la gravité exagérée de leur maintien et la singularité du vêtement, étaient

évidemment des gens d'esprit, aptes aux affaires, aux arts et aux sciences. Il y avait parmi eux un assez grand nombre d'anciens élèves de l'École polytechnique. Les autres, moindres par l'intelligence, ne paraissaient pourtant pas apporter moins de componction à l'étrange cérémonie qui les réunissait.

Deux heures sonnèrent. On vit alors arriver deux hommes du nom de Bergier et Pennekère. Ce dernier était un ancien courtier de librairie. Il dit à la compagnie :

« Le Père va venir. »

Celui qu'on nommait le *Père* parut bientôt, en effet. A côté de lui marchaient un ancien ingénieur des mines, M. Michel Chevalier, aujourd'hui conseiller d'État; M. d'Eichtal, le frère du banquier de ce nom; M. Holstein, actuellement syndic des agents de change de Lyon; un ex-garçon boucher, M. Deslo-

ges, et un ancien élève de l'École normale, M. Auguste Chevalier.

Le *Père* était un bel homme de trente-six ans, d'une physionomie intelligente, bienveillante. C'était le fils d'un banquier de Paris, qui avait joui d'une considération méritée.

Ses nom et prénoms étaient Barthélemy-Prosper Enfantin. Il avait passé par l'École polytechnique, en 1812, et s'était conduit en bon Français, en 1814, en défendant la barrière du Trône.

Le Père s'avança, dit une brochure saint-simonienne, aujourd'hui fort rare, à laquelle j'emprunte ces détails, « d'un pas lent, la tête nue. » Une majesté sévère régnait sur sa face.

Dès qu'ils le virent arriver, les trois cercles se mirent à chanter sur un air de la composition de Félicien David, l'un des adeptes de la nouvelle Église.

Salut, Père, salut,
Salut et gloire à Dieu.

Le père entra dans les cercles, et ceux qui l'accompagnaient y prirent place. Il regarda les trois cercles en silence. Ce regard parut les charmer, la brochure (1) le constate en ces termes :

« Les enfants, dont il avait été éloigné pendant trois jours, tressaillent d'une joie vive, grave, exaltée, profonde : une religieuse émotion se témoigne sur tous les visages et dans l'attitude de tous. »

Quand ils eurent fini de chanter, le PÈRE, s'adressant à un des acteurs de cette scène, dit :

« Barrault (2), que s'est-il passé ici pendant mon absence ? »

BARRAULT. — « PÈRE, voici devant vous

(1) *Retraite de Ménilmontant.*

(2) Ancien professeur à Sorrèze, et à Paris depuis.

vos enfants que vous aviez confiés pendant ces trois jours à mes frères Michel et Fournel, et à moi ; nous voici tous devant vous, et tous, j'ose le dire, meilleurs, parce que la parole que vous nous avez laissée en partant, a commencé à germer en nous. Vous nous aviez dit : travaillez et méditez ; nous avons obéi. »

M. Barrault, comparant ensuite la retraite de Menilmontant à une Bethléem nouvelle, dit que la domesticité sera abolie, que la famille saint-simonienne s'est étudiée aux labeurs qui composent la journée du peuple. Il raconte ensuite que les allées du jardin ont été « nettoyées, alignées, ratissées, » que les réparations de la maison sont terminées, qu'on a balayé les chambres, lavé, frotté les cours, lu chaque soir un chapitre de la vie des saints. « La musique, ajoute-t-il, a aussi contribué, par un caractère de solennité sévère, à nous inspi-

rer de sérieuses réflexions sur la prise de l'*habit apostolique* que nous devons revêtir aujourd'hui. »

Cette cérémonie n'était, en effet, que la prise d'habit des moines saint-simoniens, voulant ajouter à la *doctrine*, à la *théorie*, à la *parole*, le *culte*, le *travail*, l'*acte*.

M. Barrault continua sa harangue en soulevant des points de doctrine sur lesquels nous aurons un mot à dire plus haut. Faisant ensuite allusion à l'insurrection, M. Barrault parlait des sympathies de la famille saint-simonienne pour le prolétariat, et de l'apostolat nouveau auquel allaient se livrer les frères, décidés à se jeter au milieu du peuple comme des *proclamations vivantes*.

Il terminait en demandant, si le Père les en jugeait dignes, *l'habit apostolique* qui devait être le second symbole de leur

renoncement au monde : « Que l'habit « attaché à notre corps, disait-il, en soit « l'étendard toujours présent de la mis- « sion que vous tenez de Dieu et que « vous nous confiez. »

Ici se place un dialogue que je reproduis textuellement :

« Le Père. — Où est Stéphane Flachat?...

Barrault. — Père, il s'est retiré.

Le Père. — L'y avez-vous autorisé?

Barrault. — Oui, Père ; mais en se retirant....

Le Père. — Assez, je te demande seulement si vous l'y avez autorisé.

Barrault. — Oui, Père.

Le Père. — Il a bien fait, et vous avez bien fait ; Stéphane reviendra.

Stéphane (*dans la foule*). — Père, je suis ici.

Le Père. — Stéphane, tu as besoin de recueillement loin de nous ; ta vie n'est

pas en ce moment ici ; tu reviendras plus tard, je t'attendrai. »

(LE PÈRE l'embrasse ; Stéphane, très-abattu et soutenu par Péreire, laisse tomber sa tête sur la poitrine du PÈRE).

Une autre scène du même genre succède à celle-ci. Le Père appelle Canel, rédacteur du *Globe*. Canel est sous la tutelle de Rigaud, son tuteur. Il n'entendra la voix du Père que lorsque Rigaud l'en jugera digne.

Le Père demande ensuite à Caboche s'il se sent la vertu nécessaire pour aller se montrer au peuple du faubourg Saint-Antoine qui se bat. Caboche répond affirmativement ; mais le Père voit bien qu'il n'est pas prêt. Caboche demande un homme pour l'accompagner. Il est suspendu de sa fonction et remplacé par Hoart, ex-élève de l'École polytechnique, ex-capitaine d'artillerie.

Le bruit de la fusillade et du canon,

scande les diverses péripéties de cette scène singulière.

Le Père dit ensuite qu'il s'est absenté trois jours pour préparer ses enfants à revêtir l'habit d'apôtre. « J'ai hâte, ajoute-t-il, de porter ce costume, signe de paix et d'affranchissement.... » Paris l'appelle de sa voix de mort. Il a pris trois jours, avant de revêtir l'habit, pour revoir sa vie passée.

— « Mon père était loin de moi, dit-il, je lui ai écrit de revenir.

« Aglaé, qui est pour moi plutôt une sœur qu'une fille, prend en ce jour mon héritage maternel : mon père viendra près d'elle, et déjà près d'elle se trouve la fille que ma mère avait adoptée, sa nièce.

« Pendant ces trois jours, j'ai visité une femme qui avait été longtemps près de nous, qui s'était séparée de nous, et qui, aujourd'hui, est au milieu de nous, Cécile Fournel.

« En elle, je ne me suis pas fait *absoudre* ; mais j'ai pu lui donner, à elle qui a tant souffert, pour toutes les femmes qui ne sont plus avec nous, ou qui souffrent encore près de nous, l'*explication* des douleurs que j'ai causées dans la marche rapide de notre mâle apostolat.

« Je suis allé chez une femme que je n'avais point oubliée, mais dont je m'étais éloigné : voilà son fils ! (LE PÈRE *prend dans ses bras un enfant qu'il embrasse, il traverse le cercle et le porte vers* HOLSTEIN *qui embrasse l'enfant : le* PÈRE *le caresse encore et le remet à* AGLAÉ). Aglaé le rendra à sa mère qui est en ce moment chez Cécile ; l'affection de ces trois femmes rend mon passé léger ; j'ai l'âme calme. »

Le Père prend ensuite l'engagement de ne plus signer d'actes en ce monde, voulant se préparer par ce renoncement

à *gagner le pain de chaque jour* et à recevoir le *salaire :* « Tel sera notre baptême, » dit-il.

Et, plus loin, il ajoute : « Enfants, ma vie ancienne est finie. Avec vous et pour vous, Dieu me donne une vie nouvelle. »

Il se retire avec MM. d'Eichtal, Holstein, Auguste, Desloges et Broc.

MM. Talabot (1) et Tourneux disposent l'habit apostolique. Le père et ses enfants reviennent. Après une petite allocution du Père à ses enfants :

Le Père dépose son habit du vieux monde, assisté d'*Auguste*, attaché à son service personnel ; il revêt l'habit apostolique.

Talabot lui présente une ceinture de *velours ;* le Père l'essaie et dit :

(1) Mort pendant la retraite de Ménilmontant, le 17 juillet 1832.

— « Tu le vois ; je t'avais demandé une ceinture de *cuir* comme celles de mes enfants, et j'avais raison ; celle-ci ne me va pas. »

(Au moment où LE PÈRE achève de s'habiller, un pavillon aux couleurs rouge, blanche et violette, horizontalement disposées, est hissé au mât placé sur la terrasse.)

LE PÈRE demande ensuite à *Auguste* s'il est prêt.

(Il lui fait donner le costume et lui attache de sa main le premier bouton du gilet.)

LE PÈRE. — « Ce gilet est le symbole de la *fraternité*. »

Ce gilet incommode, se laçant par derrière comme le corset des femmes, nécessitait l'emploi d'un valet de chambre ou d'un ami.

— « Mais si ce gilet, dit LE PÈRE, a l'inconvénient de rendre un aide indispensable, il a l'avantage de rappeler

chaque fois au sentiment de l'association. »

— « Toi, BARRAULT !... je ne demande pas si tu es prêt. »

(BARRAULT prend l'habit.)

LE PÈRE. — « Mes enfants, je ne vous embrasse plus ; désormais, nous avons à nous donner entre nous les signes caractéristiques de la PATERNITÉ, du *patronage,* de la *fraternité.* »

« Viens HOLSTEIN. »

(Il reçoit dans la main droite la main droite d'Holstein, et il lui pose la main gauche sur l'épaule droite.)

« Voilà le signe de la PATERNITÉ. »

(Il présente croisées, la gauche au-dessus de la droite, les mains à HOLSTEIN. HOLSTEIN les saisit de ses mains croisées dans le même ordre.)

« Voilà le signe du PATRONAGE. »

(Il unit sa main droite à la main droite d'HOLSTEIN ; il pose sa main gauche sur l'épaule droite d'HOLSTEIN, dont il reçoit la main gauche sur son épaule droite.)

« Voilà le signe de la *fraternité*. »

Il appelle successivement MM. Michel, Fournel, d'Eichtal, Charles Lambert, et MM. Olivier, Simon, Rigaud, Holstein, Bruneau, Henry, membres de l'ancien collége, qui prennent l'habit.

Pendant cette cérémonie, la pluie ne cesse de tomber.

Petit déclare que sa mère, assise au cercle des femmes, ne consent pas encore à ce qu'il prenne d'habit. Rogé ne se sent pas la force nécessaire. Toché n'est pas prêt. Franconné veut attendre. D'autres prennent l'habit ; ce sont : MM. Bergier, Brocé, Desloges, Pennekère, Terson, Ribes, Machereau, Rochette.

La pluie redouble ; il tonne.

— « Voici le tonnerre, » dit le Père.

— « Il y en a deux, » répond Michel.

On entend, en effet, le canon. Michel a fait un jeu de mots assez mal

placé dans un pareil moment. Les assistants sont émus pourtant.

David et Justus prennent l'habit. Massol demande du temps. Pouyat prend l'habit.

— « Ajoute seulement à ta figure plus de gravité, dit le Père ; elle sied à l'habit que tu vas prendre. »

Il se composait d'une tunique bleue, ouverte en cœur; d'un gilet blanc, d'un pantalon rouge en hiver, blanc en été. Le tout était complété par un toquet bleu et une ceinture de cuir verni.

Un véritable costume d'opéra (1).

Quand vient le tour de Raymond Bonheur, peintre, que le souvenir de sa femme et de ses enfants affaiblit un peu, le Père lui dit :

(1) Chose assez singulière, c'est que l'armée a adopté la ceinture, la tunique et le pantalon rouge des saint-simoniens, et qu'aujourd'hui beaucoup d'hommes du monde portent la barbe longue.

— « Qui sens-tu ici pouvoir ajouter à ta force ? »

— « Mon Père, Talabot, répond Bonheur ; quand je regarde sa face, je me sens plus ferme. »

Massol ne veut pas renoncer à sa famille. Retouret et Bonheur prennent l'habit, ainsi que Talabot et Tourneux.

Sur l'ordre du Père, le cercle est rompu. On forme les rangs. Le Père marche en tête et dit :

— « Le jour n'est pas éloigné où nous montrerons notre habit hors de cette maison. Dimanche, nous sortirons. Lorsque nous sommes venus à cette retraite, nous nous sommes arrêtés, dans notre route, à une tombe, celle de ma mère. Nous avons passé silencieux. Mais là où nous avons été muets, dimanche nous aurons une parole. Nous irons ensuite sur le chemin de Vincennes ; là où, en 1814, j'ai servi ma pièce sous

l'uniforme de l'École polytechnique. C'est là que je donne rendez-vous à tous ceux qui nous aiment et veulent nous donner un témoignage de leur amour. De là, nous nous rendrons ensemble à Saint-Mandé. Nous irons visiter le berceau de cet enfant que j'ai mis au monde de mes mains ; j'étais seul auprès de la mère. Et quand j'aurai fait avec vous cette course, qui est une dernière revue de mon passé, nous reviendrons tous ici, afin de nous préparer tous ensemble à notre avenir. Marchons ! »

La famille, ayant le Père à sa tête, se met en marche ; elle entonne le chant: *Peuple! si notre voix réclame*, et consacre le jardin par une procession.

Elle rentre dans la galerie, dont les assistants occupent une partie.

Aglaé Saint-Hilaire prend la parole et s'exprime en ces termes d'une voix émue :

« —Un homme a fait l'appel aux femmes : une des premières, j'ai répondu. Aujourd'hui, par lui, l'indépendance des femmes commence ; mais elles ne peuvent se dire vraiment libres.

« Cet homme, le voilà ! Je n'ai jamais accepté sa paternité, et j'ai trouvé, dans son appel même, la raison de ma résistance. Si j'ai bien compris l'affranchissement des femmes, les titres nouveaux qui constituent la famille nouvelle ne seront donnés par nous à cet homme qu'à une condition de hiérarchie parmi les femmes, lorsque l'une d'elles pourra s'asseoir à ses côtés. Jusque-là, les noms continués de père, de frère et de fils se rattacheront aux anciennes affections, et c'est pourquoi le PÈRE ENFANTIN ayant dit que j'avais été pour lui une SŒUR, qu'il me confiait les jours de son vieux père, je l'appelle encore maintenant mon FRÈRE. J'accepte l'héritage

qu'il m'a transmis ; je m'en rendrai digne. Je vais aussi, avec toutes celles qui voudront se joindre à moi, faire l'appel aux femmes. »

Suit un appel à la femme *forte, intelligente* et *aimante.*

Le Père aperçoit Chéruel, un dissident du schisme Olindes Rodrigues, et le charge de dire à celui-ci que puisqu'il a oublié sa promesse de traverser avec lui les boulevards tels qu'ils sont, il les a traversés seul.

Sur l'ordre du Père, on rompt enfin les rangs, et chacun retourne à son *service,* à son *travail.*

J'ai analysé longuement cette scène, dont les prétentions évangéliques n'échapperont à personne. Que des hommes d'esprit aient pu la jouer sérieusement jusqu'au bout, il y a là un fait frappant. Les esprits superficiels, s'arrêtant à la singularité d'une pareille cérémonie, ne vi-

rent peut-être pas ce qui, selon nous, mérite bien plus d'attention, c'est que des hommes, sortis pour la plupart de celles de nos écoles où l'esprit, sollicité aux sciences exactes, est le moins sujet à s'égarer dans l'utopie; c'est que des personnes appartenant à des familles bourgeoises et faisant une certaine figure, aient eu le courage de braver le ridicule.

Une telle audace ne pouvait être puisée que dans des convictions, disons mieux, que dans une foi profonde.

Reprenons l'esquisse biographique de celui d'entre eux qui se nommait leur Père, et nous verrons par quelle série de faits et d'idées ces hommes se trouvèrent réunis, le 6 juin 1832, sur la colline de Ménilmontant.

M. Enfantin, né à Paris le 8 février 1796, abandonna l'École polytechnique après 1814, et se tourna vers l'industrie. D'abord commerçant à Romans

(Drôme), où il était associé de M. Nugues, son parent, il se rend ensuite en Russie et y prend un intérêt dans la maison Martin D'André, de Pétersbourg (1821-1823) ; enfin, il revint en France où, jusqu'en 1825, il s'occupa de la liquidation de Chaptal.

Il fut ensuite employé à la Caisse hypothécaire avec un traitement de 5,000 francs, ce qui dénotait déjà, de la part d'un aussi jeune homme, une capacité peu commune.

A la Caisse hypothécaire, il se lia avec le directeur, M. Olindes Rodrigues, presque de son âge, et qui lui fit connaître un homme extraordinaire, héritier du beau nom de Saint-Simon.

Ce penseur, dont les doctrines ne sauraient trouver place ici, avait cherché et croyait avoir entrevu l'aurore d'une société nouvelle. Il s'était efforcé lui-même d'en décrire les lois et d'en tracer les

formules. Il rêvait l'abolition du régime militaire, la régénération du Christianisme, la suppression de la misère, de la fainéantise, de la prostitution et des travaux improductifs, et la reconstitution du monde sur les bases du travail et de la fraternité sociale. Ces théories incohérentes, mais remarquables par une grande hauteur de vues et par une critique souvent fort juste des vices sociaux, formaient l'objet d'un grand nombre d'essais et de traités, que M. de Saint-Simon, soutenu par une conviction merveilleuse, avait écrits et imprimés, au prix de souffrances et de privations sans nombre.

Sur la fin de sa carrière, ce philosophe avait groupé un certain nombre de jeunes adeptes que la hardiesse et la nouveauté de son système attiraient. La plupart de ces jeunes hommes ont laissé un nom dans les lettres et les sciences.

On cite parmi les premiers M. Augustin Thierry et M. Auguste Comte.

M Olindes Rodrigues fut du nombre. Il amena M. Enfantin. Mais, peu de temps après, le comte de Saint-Simon tomba malade et mourut le 19 mai 1825. Les deux disciples recueillirent l'héritage des principes du maître, et songèrent à en former une école. Avec l'appui des banquiers Jacques Laffitte, Ternaux et Ardouin, qui, tous, avaient aidé Saint-Simon, ils fondèrent sous ce titre : *Le Producteur*, un recueil philosophique, industriel, scientifique et artistique.

M. Enfantin fut l'âme de ce journal, auquel vinrent collaborer MM. Bazard (1), Buchez (2), Laurent (de l'Ardèche) (3),

(1) Fondateur de la Charbonnerie française ; mort le 29 juillet 1832.

(2) Président de l'Assemblée constituante, le 15 mai 1848.

(3) Directeur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Rouen et Armand Carrel. Ces deux derniers ne persévérèrent pas dans cette voie. Mais il y avait alors en France une soif excessive de nouveauté, jointe à un besoin d'action qui entraînait l'âme ardente de la jeunesse, dans toute direction où apparaissait le moindre symptôme de vie nouvelle.

On sait que ce mouvement des esprits fut universel à cette époque, et se manifesta, non-seulement en politique et en philosophie, mais encore dans les sciences, dans les lettres et dans les arts.

Le *Producteur* ne vécut pas. Il se tenait en dehors du courant politique. Il ne put participer au bénéfice de son activité.

La doctrine ne périt pas cependant. N'ayant point réussi à la produire par le journal, MM. Enfantin, Bazard, Olindes Rodrigues, ouvrirent des conférences rue Taranne. Elles eurent plus de suc-

cès. L'éloquence de M. Enfantin y attira beaucoup de monde.

Le professorat saint-simonien se répandit dans Paris et fut organisé sur une vaste échelle.

Bientôt l'école prit, sur l'initiative de M. Enfantin, une grave détermination. Elle se transforma en *Église*.

Au nom de Saint-Simon, M. Rodrigues proclama *Pères Suprêmes* MM. Enfantin et Bazard. Un nouveau journal, l'*Organisateur*, fut l'organe de publicité de cette religion nouvelle.

La Révolution de juillet acheva, par ses excitations, de monter la tête aux apôtres du saint-simonisme. Les deux Pères Suprêmes déclarèrent qu'ils étaient *la loi vivante*.

Mais deux Pères Suprêmes dans une même Église, comme deux papes dans le catholicisme, ne pouvaient qu'engendrer un schisme. M. Bazard ne ressem-

blait aucunement à M. Enfantin. C'était un conspirateur, c'est-à-dire un homme d'action, qui n'avait vu que le sens politique des œuvres de Saint-Simon. Il eût voulu organiser militairement le saint-simonisme, comme il avait organisé la Charbonnerie.

M. Enfantin, au contraire, esprit moins politique, plus philosophe, plus contemplatif, gagnait les cœurs par une sympathie dont il a le don, par un esprit de conciliation et de reconfort qu'on rencontre quelquefois chez les prêtres et chez les médecins. Il retenait par l'affection, par l'espérance, des hommes qui, revenus du premier enivrement, se fussent peut-être éloignés.

Il toucha la corde la plus délicate des relations sociales : la femme et le mariage.

M. Enfantin avait observé, dans les rapports de l'homme avec la femme,

deux manières d'être, dont il fit une classification. Il trouva l'expression de sa pensée dans deux caractères dramatiques : *Othello* et *Don Juan*. Skakspeare, Molière et Byron ne se doutaient guère qu'ils prêteraient des armes à une religion.

Othello, dans la pensée de M. Enfantin, ne représentait plus la jalousie, mais le type des hommes qui s'attachent par la possession.

Don Juan représentait, au contraire, les natures inconstantes et mobiles.

Les premiers sont les profonds, les seconds les superficiels.

Contrairement aux moralistes qui peuvent regarder la mobilité comme un tort et la légèreté d'esprit comme un défaut, M. Enfantin ne chercha pas à combattre la nature de ces caractères, mais à les combiner avec leurs contraires, et crut trouver dans l'absolue liberté des

affections, l'assiette sentimentale de l'humanité. Il supposait un prêtre et une prêtresse, ayant tous deux, non-seulement la domination des âmes par le confessionnal, mais encore celle des personnes. Le couple prêtre devait, pour accomplir sa double mission, réunir les qualités de l'intelligence à celles de la beauté physique.

Sous ce double rapport, l'un des Pères Suprêmes, M. Enfantin, remplissait toutes les conditions désirables. M. Louis Blanc (1), qui l'a vu dans sa jeune virilité, le représente comme un homme d'une beauté rare, d'une incomparable sérénité. Il possédait l'art de justifier, par la dialectique la plus serrée, les plus surprenantes théories.

La mission du couple prêtre consistait à « imposer la puissance de son amour

(1) *Histoire de Dix ans.*

aux êtres qu'un esprit aventureux ou que des sens brûlants égarent, en recevant d'eux l'hommage d'une mystérieuse et pudique tendresse ou le culte d'un ardent amour. Connaissant tout le charme de la pudeur et aussi toute la grâce de la volupté, il aurait maîtrisé l'esprit des uns et les sens des autres. »

Il est évident, pour quiconque a plus ou moins participé aux passions dont parle ici la doctrine saint-simonienne, que le couple prêtre jouait un jeu à se faire assassiner vingt fois par jour.

Je ne veux mêler à cet aperçu aucun esprit de raillerie ni de malveillance. Une théorie générale n'est pas chose si commune, ni d'un si petit effort, qu'on doive y répondre par des plaisanteries ou des injures. C'est malheureusement ce qu'on fait quotidiennement.

Parlant de hiérarchie et du classement des capacités par le Père Suprême,

M. Proudhon s'écrie : « Si j'étais saint-simonien, la première chose que je ferais serait de souffleter le Père Enfantin. » Ceci est un soufflet, mais non un argument. Ce n'est pas tout de frapper, il faut écouter, et quiconque écoute est sommé de répondre.

Lorsqu'on songe aux polémiques envenimées auxquelles, malgré le célibat imposé aux prêtres catholiques et la chasteté que leur commande leur ministère, la confession auriculaire a donné lieu, il est permis de croire que la double mission du couple prêtre, telle qu'elle a été définie par l'Église saint-simonienne, soulèverait de bien autres orages.

Le Père Enfantin a lu, comme nous, un pamphlet de M. Michelet, intitulé : « *Le prêtre, la femme et la famille.* » L'auteur, avec un esprit voltairien très-accentué, recherche et groupe toutes les

circonstances où l'immixtion du prêtre dans la famille devient une cause de trouble, de désordre, de désunion. Le prêtre catholique, dans la pensée de M. Michelet, est fatalement mauvais. D'où il suit que ce mauvais prêtre sème au logis des époux le grain de la discorde et de la mort.

Supposez, maintenant, l'immixtion du couple prêtre du saint-simonisme, connaissant toute la grâce de la volupté, dans ces affaires domestiques où l'ami lui-même ne doit pénétrer qu'avec la plus extrême réserve ! Nulle participation de haine religieuse ne se mêle aux sentiments que nous fait éprouver cette doctrine. Le Père Enfantin parle au nom de l'Amour, c'est au nom de l'Amour seul que quiconque a aimé peut répondre : « Votre couple prêtre me fait horreur ! » Qui donc, aimant ou ayant aimé, pourrait songer à cette intervention

sans éprouver une révolte intérieure ? Ce ne sont pas seulement des flots d'encre, mais des flots de sang que ferait couler sur la terre le confessionnal saint-simonien. La patience humaine est sans bornes. On peut broyer la chair et les os des nations. Mais ne touchez pas au mystère de l'amour ! C'est là que toute misère trouve sa consolation, toute férocité sa tendresse, tout scepticisme sa foi. C'est là que se retrempe l'âme des peuples. Ne profanez ni les plaisirs ni les tortures de l'amour. Les uns et les autres sont nécessaires à ce grand jeu de la sympathie humaine d'où découle toute morale. On pardonnerait à l'Inquisition avant de pardonner au couple prêtre du saint-simonisme.

« Dans notre monde critique, nous avons oublié cette divine influence de la dame du moyen âge ou de la vierge chrétienne sur la vie du page ou du

chevalier ; nous ne savons plus ce que pouvaient commander le dévouement sans espoir, une écharpe, un regard et à peine un sourire ; mais nous oublions surtout la puissance d'une vertueuse caresse, d'un religieux baiser, d'une sainte volupté ! il n'en est point pour nous. Notre chair est plus souillée encore que notre esprit, et cette seule idée épouvante un monde qui ignore encore le pouvoir social, religieux et moral, que l'avenir réserve à la beauté. »

Il y a dans un mauvais livre érotique du dix-huitième siècle, le *Sopha,* de Crébillon, un passage où un prêtre et une religieuse, oubliant leurs vœux de chasteté et se laissant entraîner à l'orgueil de défier la chair, ont un langage dans ce goût. On doit y parler aussi de *vertueuses caresses* et de *religieux baisers.*

Nous autres, gens du monde, nous n'y mettons pas tant de malice. Nous n'en-

tendons pas faire acte de vertu quand nous aimons, ni faire œuvre pie en donnant un baiser. L'amour nous charme, nous trouble et nous cuit. Nous l'acceptons tel que Dieu nous l'a donné. La tromperie que nous subissons nous remplit d'amertume. Celle que nous infligeons nous inflige des remords. Nous ne croyons pas qu'il faille changer tout cela, ni que la chose soit possible.

Quiconque a aimé a cent fois voulu sans doute arracher son cœur de sa poitrine, et c'est par quelque sentiment de cette nature, j'imagine, que le Père Enfantin, qui est un excellent homme, aimant la jeunesse, aura voulu trouver le secret de nous laisser la rose en nous enlevant l'épine. Nous le remercions de sa bonne volonté. Mais nous croyons le remède pire que le mal. On est saoul de l'amour rien qu'à penser aux facilités que lui offrent les libres délices de l'É-

glise saint-simonienne. Ceci ressemble à une honorable et poétique prostitution. Pourquoi ne pas ressusciter le culte de Phallus et les prostitutions sacrées de l'Inde et de la Grèce ? On n'ose penser à ce que deviendrait une nation submergée par l'océan du dégoût et de la satiété amoureuse.

Tel serait l'amour sans ses déchirements, sans ses luttes, sans ses tempêtes, qui émeuvent toutes les fibres du cœur, les secouent terriblement, pâlissent nos cheveux et nos visages, broient nos destinées et nous enseignent la sagesse par l'expérience du malheur.

Il a fallu un excentrique comme Fourier (1) pour systématiser ces rêves

(1) Je citerai à ce propos une anecdote instructive. Un vénérable père de famille, lauréat de l'Institut, mêlé avec intelligence et bonne foi aux doctrines socialistes, avait pris Fourier en horreur. Un sien ami lui demandant le mo-

de la chair jusqu'à trouver un apaisement légitime des plus sales et des plus grossiers appétits. Le Père Enfantin n'alla pas si loin.

Bazard, un esprit politique, recula épouvanté devant la doctrine du Père Enfantin. Ce dernier avait dit dans les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, que les femmes pourraient souscrire et être nommées. C'était l'œuf de ce système qui tomba comme un rocher sur ce politique fourvoyé.

M. Bazard était marié, aimait sa femme, avait des filles, venait d'en ma-

tif de cette aversion, il raconta qu'en un dîner où il se trouvait de compagnie avec Fourier, déjà fort avancé en âge, il vit ce vieillard, sans respect pour ses cheveux blancs et pour la mission dont il se disait chargé, pincer sous la table la jambe de sa voisine. C'était une jeune femme de la campagne ; elle n'osa bouger ni parler à cause du grand âge et de la célébrité de M. Fourier. Une honnête rougeur témoigna seule de sa honte et de son indignation.

rier une selon les formes de notre constitution civile et du culte catholique.

Le Père Enfantin, comme beaucoup d'hommes convaincus, ne dédaignait pas de recourir aux artifices de la tactique et du langage pour arriver à son but. Il se créa des disciples peu nombreux, mais passionnés. Il fit parler les femmes. C'était rue Monsigny que se tenaient les conciliabules. Il s'y passa des scènes étranges où l'exaltation toucha au délire. Les portes étaient closes, et, comme en conclave, les discussions y étaient poussées sans relâche, nuit et jour, jusqu'à épuisement. Ceux qui s'évanouissaient étaient emportés. La discussion ne s'arrêtait pas pour cela. Cazeaux prophétisa. Olindes Rodrigues se crut doué de l'esprit saint, ce que niant Jean Reynaud, le premier tomba roide du grand chagrin que lui causait cette méconnaissance de sa spiritualité sainte.

J'ai eu l'occasion d'étudier, dans des réunions purement politiques, les effets physiologiques de ces discussions à huis-clos. Au bout de trente heures, il y a des hommes dont le cerveau ne résiste pas. Les plus solides pourraient, en doublant la dose, arriver au vertige.

On essaya pourtant de s'accommoder. Selon le plan, qui distinguait trois classes d'hommes : les artistes, les industriels et les savants, on imagina pour correspondre à ces trois divisions, une disposition générale comprenant la *religion*, le *dogme,* le *culte*, c'est-à-dire le sentiment, l'enseignement, le gouvernement.

Enfantin dirigea la religion, Rodrigues le dogme, et Bazard le culte. Mais ce dernier ne put accepter un pareil rôle. Son cœur et sa raison protestaient. Dans une discussion qu'il eut en présence d'un petit nombre d'affidés avec le Père Enfantin, ce dernier l'enlaça dans un tel

réseau d'arguments, que Bazard, vaincu mais non pas convaincu, ne put répondre. Il tomba comme un bœuf. On l'emporta mourant. Enfantin, le regardant avec une sérénité qui ne l'abandonnait point, dit :

— « Non, il n'est pas possible qu'il meure ainsi ; il lui reste encore trop de grandes choses à accomplir. »

Il mourut, cependant, non de suite, mais peu après.

En même temps que Bazard, s'étaient retirés MM. Pierre Leroux, Jean Reynaud, Charton, Jules Lechevalier, Carnot, Fournel, Abel Transon. Olindes Rodrigues avait fait scission.

Le Père Enfantin assembla la famille le 19 novembre 1831. Il fallait vaincre ou périr. La réunion était considérable. Les dissidents entraient en lice.

Enfantin présida comme seul Père Suprême, exposa ses idées sur la réhabili-

tation de la chair, sur la mission du couple prêtre, sur l'égalité religieuse, politique et civile de la femme et de l'homme. Il jugea prudent, toutefois, de faire une concession. « Ce n'est pas, dit-il, une loi que je vous donne, une doctrine, un enseignement à faire ; c'est seulement l'opinion d'un homme que j'exprime.... La loi morale ne peut être révélée dans l'avenir que par la femme. Jusque-là, je déclare que tout acte qui, aujourd'hui, dans le sein de la doctrine, serait de nature à être réprouvé par les mœurs et par les idées morales du monde qui nous entoure, serait un acte d'immoralité, car il serait funeste à la doctrine en général, et, pour moi, personnellement, je le regarderais comme la preuve de désaffection la plus grande qu'un de mes enfants puisse me donner. »

Cette réserve n'apaisa pas les dissidents. MM. Pierre Leroux, Jules Le-

chevalier, protestèrent ; M. Abel Transon accusa le Père d'avoir abusé de la confession.

Jean Reynaud s'écria :

— « Le Père Enfantin croit évidemment que la femme viendra légitimer ce qu'il a lui-même annoncé, et c'est pourquoi il marche la tête levée. Moi, j'ai foi que la femme lui écrasera la tête; mais il faut attendre que la femme se lève..... Nous avons amené des hommes à la doctrine ; c'est une responsabilité énorme pour nous. Je crains l'influence du Père Enfantin sur ces hommes; je resterai à côté de lui pour le leur montrer tel qu'il est. »

— « Reynaud, répondit-il sans s'émouvoir, Reynaud lui seul conçoit la mission de haut protestantisme ; il me sait grand, il me voit grand; il veut protester là où l'on doit protester, à côté. C'est là que Bazard devrait être, au-dessus de Reynaud. »

Un grand tumulte suivit ces paroles. Plusieurs femmes crièrent à l'immoralité.

— « Votre doctrine est la réglementation de l'adultère ! » s'écria M. Carnot.

— « C'est la réhabilitation du vice ! » dit un autre.

M. Michel Chevalier voit une séparation imminente et cherche à rallier les esprits. M. Duveyrier défend le Père Enfantin.

— « Cet homme est le chef de l'humanité ! » s'écria M. Talabot, montrant le Père Suprême.

M. Barrault rappelle au dissident Transon que sa place est près du Père.

Enfantin resta calme au milieu des accusations, et congédia la famille saint-simonienne en déplorant l'inanité de ces querelles.

— « Le fait évident, ajouta-t-il en fermant la séance, c'est qu'il y a des hom-

mes qui doivent momentanément se tenir à l'écart et se reposer. »

Une autre réunion seulement eut lieu peu de jours après. A côté du fauteuil du Père Suprême, un fauteuil vide marquait la place de la femme. M. Olindes Rodrigues siégait, comme chef de culte, à la droite du Père Enfantin. Dans une allocution brillante, il développa l'idée de la puissance morale de l'argent et exposa les plans administratifs de la Société saint-simonienne. Le fonds social était composé des biens réunis de la famille.

M. Reynaud écoutait avec une impatience mal contenue.

— « L'argent, s'écria-t-il, ne peut pas avoir de puissance morale ! »

— « Que demandent donc, s'écria M. Henri Baud, ces hommes qui peuplent la plus industrieuse de nos cités? (il faisait allusion à l'insurrection de

Lyon, qui venait d'éclater.) Quel cri se fait entendre sous cet étendard de mort, au milieu de la mitraille? Reynaud, Reynaud, ils demandent du pain, et l'argent qui le donne est une puissance morale. »

(Montrant du geste le Père Suprême.)

« Dieu n'a pas permis, ajouta-t-il, qu'un homme pût se placer en présence des hommes avec cette face calme et sereine, avec cette grandeur et cette beauté, pour qu'il s'en servît afin de les séduire et de les perdre. »

L'assemblée se leva comme un seul homme. Quelques-uns s'étaient jetés dans les bras du Père Enfantin et l'embrassaient.

Le schisme eut une dernière phase. M. Olindes Rodrigues rompit avec éclat et appela à lui la famille. Il regardait comme une profanation de l'intimité des

époux la mission du couple prêtre, entendait qu'on pût se dire fils de son père, souffrait le divorce, mais maintenait le mariage. On manquait d'argent. Cette détresse mûrit la situation.

Des dix-sept principaux membres du saint-simonisme qui s'étaient groupés sous la bannière de MM. Bazard et Enfantin, et dont voici les noms : Pierre Leroux (1), Jean Reynaud (2), Transon (3), Cazeaux (4), Michel Chevalier, Lambert, Fournel, d'Eichtal, Duveyrier, Margeron, Barrault, Laurent, Jules Lechevalier (5), Carnot (6), Dugied (7),

(1) Homme de lettres, membre de l'Assemblée constituante, en 1848.

(2) Homme de lettres, membre de l'Assemblée constituante, en 1848.

(3) Répétiteur à l'École polytechnique.

(4) Ingénieur hydrographe.

(5) Homme de lettres, employé aujourd'hui à la Direction de la presse, au ministère de l'intérieur.

(6) Fils du conventionnel, ministre de l'instruction publique, en 1848.

(7) Avocat.

Olindes Rodrigues (1), et enfin Mme Bazard (2), il ne resta plus que MM. Barrault, Duveyrier, Lambert, Fournel, Michel Chevalier et d'Eichtal.

Nous ne parlons pas d'une foule d'autres, moins connus alors, et dont quelques-uns devinrent célèbres dans les arts, les lettres et la finance.

Le Père Enfantin possédait à Ménilmontant une maison et un jardin; il réunit ses disciples fidèles, au nombre de quarante, leur annonça qu'il essayait la publication du journal le *Globe*, et il leur dit :

— « Chers enfants, ce jour où je parle est grand depuis dix-huit siècles dans le monde. En ce jour est mort le divin libérateur des esclaves. Pour en consacrer l'anniversaire, que notre sainte re-

(1) Agent de change, mort.

(2) Aujourd'hui en religion.

traite commence, et que, du milieu de nous, la dernière trace du servage, la domesticité, disparaisse. »

Ceci se passait le 20 avril 1832. La cérémonie de la prise d'habit dont le récit forme le début de cette notice, eut lieu environ deux mois après.

Cependant, la justice s'était émue de la hardiesse des doctrines nouvelles émises par les saints-simoniens. Appelés devant la cour d'assises pour infraction à l'article 291 du Code pénal, lequel interdit les réunions de plus de vingt personnes, ils étaient, en outre, accusés d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, et devaient répondre devant le tribunal de police correctionnelle à une accusation d'escroquerie. Une certaine veuve Robinet, prétendait que son mari, un juge suppléant au tribunal de Meaux, avait été entraîné, par les saints-simoniens dans leur maison de

la rue Monsigny, où il était mort léguant ses biens au Père Enfantin.

Les prévenus furent : Prosper Enfantin ; on l'appelle *le Père ;* il est âgé de trente-six ans et ancien élève de l'École polytechnique. Michel Chevalier (1), ancien élève de l'École polytechnique, ex-ingénieur des mines et directeur du *Globe,* âgé de vingt-huit ans ; Émile Barrault, ex-professeur à Sorrèze et à Paris, âgé de trente-trois ans ; Charles Duveyrier (2), ex-avocat, ex-rédacteur du *Globe,* âgé de vingt-neuf ans ; il a été missionnaire saint-simonien en Belgique et en Angleterre.

Olindes Rodrigues, qui s'est séparé de la famille dont Enfantin est le chef, est le cinquième prévenu. Le *Père* seul n'a pas de conseil.

(1) Aujourd'hui conseiller d'État.

(2) Vaudevilliste, publiciste, homme d'esprit.

Les conseils de Michel Chevalier sont : Charles Lambert (1), ancien élève de l'École polytechnique, ex-ingénieur des mines, vingt-huit ans, et Léon Simon, docteur-médecin, trente-quatre ans.

Les conseils d'Émile Barrault sont : Bruneau, ex-élève de l'École polytechnique, ex-capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, trente-huit ans, et Hoart, ex-élève de l'École polytechnique, ex-capitaine d'artillerie, trente-sept ans (2).

Les conseils de Duveyrier sont : Gustave d'Eichtal (3), ex-rédacteur du *Globe*, qui a été missionnaire en Angleterre, vingt-huit ans, et Adolphe Rigaud (4),

(1) Depuis, Directeur de l'Ecole polytechnique du Caire.

(2) A dirigé, depuis, l'École d'artillerie d'Égypte.

(3) Mort.

(4) Fils d'un banquier israélite, frère d'un des

docteur-médecin, qui a été missionnaire dans l'Ouest, vingt-huit ans.

A leur suite marchent les autres membres de la famille de Ménilmontant, et qui sont :

Moïse Retouret, ex-professeur (1), vingt-deux ans ;

Antoine Olivier, agriculteur (2), vingt-sept ans ;

Charles-Antoine Duguet, ex-avocat, missionnaire en Belgique (3), trente-trois ans ;

Alexandre Massol, missionnaire à Lyon (4), vingt-six ans ;

administrateurs du Crédit Mobilier, et rédacteur d'un journal d'histoire naturelle.

(1) Mort à Alger, enterré par ordre du général de Lamoricière, qui fit graver sur son tombeau : *Il n'y a de Dieu que Dieu, et le père est le père.* (Paroles favorites de Retouret).

(2) C'est le premier qui ait vendu son champ pour la propagation de la foi saint-simonienne.

(3) Aujourd'hui avocat à Dijon.

(4) A voyagé en Angleterre, rédacteur du *Cour-*

Joseph Machereau, fils de portier, peintre, missionnaire en Belgique, trente ans;

Félix Tourneux, ex-élève de l'École polytechnique, ex-officier d'artillerie (1), vingt ans;

Antoine Ribes, ex-avocat, missionnaire à Lyon, vingt-neuf ans;

Paul Justus, peintre, vingt-six ans;

Jules Toché, ex-élève de Rovelle, ex-agriculteur (2), vingt-quatre ans;

Charles Pennekère, ex-courtier de librairie, trente-six ans;

Victor Mercier, ex-étudiant, ex-rédacteur du *Globe*, vingt-quatre ans;

rier de l'Europe; puis, en 1848, rédacteur de la *Voix du peuple;* aujourd'hui, employé dans une maison de commerce.

(1) Chef de division des chemins de fer au ministère des travaux publics.

(2) Dans le commerce, à Bordeaux.

Dominique Tajan-Rogé, artiste-musicien (1), vingt-neuf ans;

Auguste Chevalier, ex-élève de l'École normale, licencié ès-sciences;

Félicien David, musicien-compositeur, élève du Conservatoire (2), vingt-deux ans;

Casimir Cayol, ex-négociant à Marseille, trente-deux ans;

Louis Desessarts, ex-voyageur du commerce, vingt-trois ans;

Raymond Bonheur, peintre (3), trente-six ans;

Victor Bertrand, de Metz, vingt ans;

Thomas Urbein, de Cayenne, homme de couleur, vingt ans;

Michel Desloges, ex-garçon boucher, ex-employé du *Globe*, trente-trois ans;

(1) Professeur à l'École Beethoven.

(2) Auteur du *Désert* et de la *Perle du Brésil*.

(3) Père de Rosa Bonheur.

Jean Terson, ancien curé catholique (1), trente ans;

Paul Rochette, ex-professeur, ex-rédacteur du *Globe*, vingt-sept ans;

Alexis Petit, ex-avocat, ex-élève de Rovelle, vingt-sept ans;

René Rousseau, ex-agriculteur, vingt-huit ans;

Édouard Pouyat, ex-étudiant, ex-rédacteur du *Globe*, vingt ans;

Henri Fournel, ancien élève de l'É-éole polytechnique, ex-ingénieur des mines, ex-directeur des forges et fonderies du Creuzot, demeurant à Paris, rue Monsigny, 6 (2);

René Holstein, ex-négociant, administrateur de la caisse d'épargne (3), trente-quatre ans (4).

(1) Transporté en Algérie, après les affaires de juin 1848.

(2) Ingénieur en chef des mines, en Algérie.

(3) Aujourd'hui, caissier du syndic des agents de change de Lyon.

(4) A cette liste déjà nombreuse des principaux

L'audience eut lieu le 28 août 1832. Une foule considérable s'y porta. Les saint-simoniens comparurent en costume. Quelques sifflets les accueillirent. Ils n'en témoignèrent nul souci.

Le Père Enfantin marchait le premier.

disciples de la doctrine saint-simonienne, nous pouvons ajouter les noms suivants, puisés dans les relations des différents procès faits à la Société et publiés à la librairie Saint-Simonienne et dans une lettre adressée par le Père Enfantin, le 15 septembre 1849, à M. de Lamartine :

MM. Stéphane Flachat, ingénieur civil ;

Émile Péreire, directeur du Crédit Mobilier;

Decourdemanche, avocat;

Xavier Raymond, rédacteur du *Journal des Débats ;*

Brœt, idem ;

Jourdan, rédacteur du *Siècle ;*

Bernard, idem ;

Guéroult, rédacteur en chef de la *Presse ;*

Clapeyron, ingénieur ;

Lainé, académicien; ;

Didion, Borrel, Bacaine, Parandier, Boucaumont, Boulanger, Job, Capella, ingénieurs.

Bac, Allègre, Arlès-Dufour, Denjoy, Freslon,

« Sa tête est belle, dit la *Gazette des Tribunaux*. Sa longue barbe noire, ses cheveux flottants sur ses épaules nues, la bizarrerie, l'élégance de son costume, fixent tous les regards. »

On remarquait aussi le jeune Retouret, dont les cheveux blonds étaient coupés ras sur le front et longs par derrière. Lui seul était imberbe. Les novices portaient seulement la barbe et la ceinture à boucle de cuivre.

Un incident singulier eut lieu au début de l'audience. M. Olindes Rodrigues ne voulut pas s'asseoir auprès du Père. Le

membres de l'Assemblée constituante, en 1848.

Général de Lamoricière ;

Lachambeaudie ;

Perron, directeur de l'École de Médecine du Caire ;

Joncières, rédacteur de la *Patrie* ;

Louis Bellet, idem ;

Charles Lemonnier, avocat, secrétaire-général du Crédit Mobilier.

président l'y obligea. Le Père Enfantin lui fit place en souriant.

Les accusés ne voulurent que des conseils et non des avocats.

Le premier témoin appelé, le jeune Moïse Retouret, invité à prêter serment, se tourna vers le Père Enfantin, et dit :

— « Père, puis-je prêter serment ? »

Enfantin ne répondit pas. Le jeune apôtre ne détachait point les yeux de lui. On conçoit l'impatience, l'irritation du président et du ministère public. Mais leurs ordres et l'amertume de leur parole ne pouvaient vaincre cette impassibilité.

— « *Il ne peut pas prêter serment*, » dit enfin le Père Enfantin.

— « Lorsque l'on entend des religionnaires, fit observer un des conseils, Me Léon Simon, et qu'on leur demande de prêter serment, ils ont droit de prêter serment selon leur religion. »

—« Vous vous trompez, » dit le président. (Marques d'étonnement au barreau.)

Il y eut des conclusions prises, arrêt, etc.

La scène se renouvela pour les autres témoins. L'avocat-général, M. Delapalme, requit pour que les témoins ne fussent pas entendus.

—« Mes enfants, dit le Père Enfantin, viennent de demander mon consentement pour prêter serment, le ministère public demande que ce fait soit constaté au procès-verbal; j'en suis content. »

Les témoins, appelés en masse, saluèrent respectueusement le Père et ne prêtèrent point serment.

L'époque actuelle ne comporte pas ces choses. Elles étaient belles aux premiers temps chrétiens. La raison seule, la simplicité font des adeptes. Encore ne saurait-ce être dans le sens religieux.

Des hommes d'esprit purent seuls pousser aussi loin un pareil rôle et se tenir avec autant de fermeté. De simples sectaires eussent succombé.

Un fait inouï signala la défense d'Enfantin.

Au milieu de son discours, il s'arrêta soudain et promena silencieusement ses regards sur l'assemblée. Le président lui demanda s'il avait besoin de repos.

— « J'ai besoin de m'inspirer, » répondit-il.

Il y eut encore une longue pause. Le Père regardait toujours.

— « Je voudrais, dit-il, vous apprendre quelque chose par mes regards. »

L'avocat-général riait avec un peu d'irritation.

« — J'attache beaucoup d'importance au regard, » poursuivit le Père Enfantin.

Il parla, rendant hommage à la beauté, à la bonté, à la sagesse. Il fit

encore silence et regarda les jurés. Le président, hors de lui, suspendit l'audience. A la reprise, Enfantin exposa la théorie de la réhabilitation de la chair, combattit l'hérédité, soutint l'avantage du choix par capacité, et déclara les juges incompétents. Ainsi faisait M. Proudhon, à Besançon, au nom de l'économie publique.

Le Père Enfantin avait réclamé l'assistance de deux femmes ; la cour s'y était opposée, et il avait dit : « Il est bon que tous ceux qui nous entendent sachent que dans une cause qui intéresse spécialement les femmes, on n'a pas voulu que deux femmes fussent les conseils de l'accusé. » La fin de son discours fut une longue apothéose de la femme.

« Ma parole est celle de l'homme précurseur de celle de la femme, messie de son sexe qui doit le sauver de l'esclavage (l'esclavage qui est sa prostitution),

comme le Christ a sauvé l'homme d'un autre esclavage. J'ai à préparer l'affranchissement des femmes par les femmes, comme saint Jean-Baptiste a préparé l'affranchissement des hommes par les hommes. »

Enfantin, Duveyrier et Michel Chevalier furent condamnés à un an de prison, Rodrigues et Barrault à 50 fr. d'amende. Les saint-simoniens ne perdirent pas un instant leur sérénité.

Pour l'accusation de captation, le Père Enfantin et Olindes Rodrigues, comparurent le 19 octobre devant la septième Chambre de la police correctionnelle. Ils étaient accompagnés de ceux de leurs adeptes dont les apports financiers avaient été les plus considérables. Ces apports se montent, d'après une brochure saint-simonienne, à 387,000 fr., savoir :

Alexis Petit. . . . 94,000 fr.

Fournel.	80,000
D'Eichtal.	50,000
Rigaud.	30,000
Olivier.	30,000
Toché..	20,000
Barrault.	8,000
Le Père Enfantin.	75,000

Un fait remarquable se présenta à l'audience : tous les témoins assignés qui avaient fourni de l'argent, soit comme don volontaire, apport ou prêt à l'Église saint-simonienne, se réunirent contre le ministère public, et les accusés sortirent de l'audience avec les honneurs de la guerre et un jugement ainsi libellé :

« Attendu qu'il n'est pas établi que ce soit à l'aide de manœuvres frauduleuses que les prévenus ont obtenu les sommes qu'il est constant qu'ils ont reçues, le tribunal les renvoie des fins de la plainte, sans amende ni dépens. »

Nous retrouvons, le 8 octobre 1833, le Père Enfantin devant la cour d'assises de la Seine : cette fois, c'est en prose rhythmée qu'il se défend.

C'est probablement à cet étrange plaidoyer qu'est dû l'acquittement du Père, qui retourna en prison où une nouvelle défection l'attendait. Le 5 mai, jour anniversaire de la mort de l'Empereur, M. Michel Chevalier dit au Père : « Ce jour j'ai trouvé ma voie, et je cesserai d'avoir le moindre rapport avec vous. » Puis, sans annoncer ce qu'il voulait faire, il demanda sa grâce qui lui fut accordée, et, huit mois après, le Père reçut la sienne par surcroît d'indulgence.

En prison, le Père s'était isolé dans un travail incessant ; en seize jours, il composa une œuvre considérable. Rendu à la liberté, il partit pour l'Égypte avec quelques disciples. Plusieurs d'entre eux réussirent dans ce pays nouveau et ob-

tinrent du vice-roi des emplois lucratifs. L'exil de ces hommes vraiment remarquables, religion à part, fut signalé par d'importants travaux, notamment l'idée du percement de l'isthme de Suez, qu'un ancien diplomate remet aujourd'hui en circulation.

Le nom du Père Enfantin restera attaché à ces travaux ainsi qu'à ceux du barrage du Nil. Enfin, il revit la France trois ans après, et c'est d'abord chez le général Nugues Saint-Cyr, l'un de ses parents, qu'il se reposa à Romans. Quelques disciples essayèrent de l'arracher à sa solitude.

« — Je bêche mon jardin, leur répondit-il ; pour vous, soyez libres. »

Il revint à Paris en 1841, et, par le crédit du duc d'Orléans et du général Nugues Saint-Cyr, pair de France, il fut nommé membre de la commission scientifique de l'Algérie et donna une intelli-

gente impulsion aux recherches relatives à la colonisation. Il publia avec MM. Carette, Varnier et Jourdan, le journal l'*Algérie*.

En 1845, le Père Enfantin se trouvait dans une position assez précaire ; il eut l'idée de fusionner les dix ou douze compagnies qui briguaient les concessions des chemins de fer. M. de Rothschild, auquel il fit part de ce projet, lui fournit les moyens de le réaliser : par ses soins, la fusion de chacun des chemins de fer de Paris à Lyon, du Nord et de Lyon à Avignon, fut menée à bonne fin. En récompense de ce beau travail, il fut nommé secrétaire-général administrateur du chemin de Lyon. Il n'était alors que simple chef d'école, et sa signature se trouve sur différents traités montant chacun à plus de deux cents millions, à côté de celles de MM. de Rothschild, Hottinguer et Laffitte.

Il y a là un fait assez curieux. Du reste, un travail de M. Charles Lemonnier, daté du 7 juin 1832 (1) constate que le chef de la doctrine saint-simonienne avait deviné, en industrie et en économie, le mouvement qui devait se produire après lui. On y lit :

« Or nous, saint-simoniens, nous avons cherché un but qui fût dans l'intérêt de tous les partis ; notre Père Enfantin l'a trouvé, et notre vie est consacrée à le faire connaître.

« Ce but, ce n'est ni la souveraineté populaire, ni la légitimité de l'ancien régime, ni l'égalité, c'est le développement de l'industrie, l'organisation en grand du travail, l'affranchissement progressif et pacifique des travailleurs.

(1) Cette brochure, intitulée : les *Saints-Simoniens !!!* a été distribuée dans Paris à plus de vingt mille exemplaires.

« Et nous avons indiqué les moyens actuels de l'atteindre.

« 1° En commençant immédiatement le chemin de fer de Paris à Marseille ;

« 2° En exécutant le projet depuis si longtemps présenté, d'une distribution générale de l'eau dans Paris ; projet dont l'exécution permettrait en même temps à la ville celle d'un système général d'égouts;

« 3° En perçant une rue du Louvre à la Bastille ;

« 4° En envoyant dans les départements de l'Ouest, M. Mathieu de Dombasle à la tête de dix mille hommes pour défricher et mettre en valeur les landes de Bretagne. »

La Révolution de février 1848 amena le rachat par l'État du chemin de Paris à Lyon, et M. Enfantin, dépossédé de son emploi, rentra dans la presse : il dirigea avec MM. Ch. Duveyrier, Guéroult,

Jourdan et L'Habitant, le *Crédit*, journal quotidien, qui a cessé de paraître en 1850 ; il fit ensuite une revue intitulée la *Politique nouvelle*, avec MM. Amail, L'Habitant, Hameau, Rochery, Dupont, White et Guéroult ; depuis, il est rentré au chemin de fer de Lyon à la Méditerranée comme administrateur délégué, fonctions qu'il a remplies d'abord à Lyon et qu'il exerce maintenant à Paris.

Son nom est revenu dernièrement à flot de publicité, à propos du sermon du Père Félix condamnant les doctrines saint-simoniennes. M. Enfantin crut devoir répondre et soutenir les principes qu'il professa toute sa vie. Deux brochures lui donnèrent la réplique : l'une, d'un ton convenable; l'autre, signée d'un nom de femme, est écrite dans le style de M. Veuillot, ce qui, vu le sexe de l'auteur, est horrible à penser.

Le Père Enfantin exerce, par sa posi-

tion et par celle de la plupart de ses disciples, une certaine influence dans la presse et dans la finance. Parmi les saint-simoniens, nous trouvons, en effet : au *Siècle*, M. Jourdan ; à la *Presse*, M. Guéroult ; à la *Patrie*, MM. Joncières et Louis Bellet, le premier dissident, il est vrai. Il y a ensuite aux *Débats*, M. Michel Chevalier, et, ailleurs, tant d'autres que j'oublie. Dans la finance et l'industrie, nous retrouvons M. Péreire, à la tête du chemin de fer du Midi et du Crédit Mobilier; M. Amail, directeur de la Caisse des Actionnaires.

Aidé de quelques-uns de ses élèves, le Père Enfantin a refondu les éléments de la doctrine, dépouillée cette fois des aspects qui, en 1832, effrayèrent la justice et l'opinion publique. Ce n'est pas une concession, c'est une réserve. Il a écrit un très-bon livre sur la colonisation en Algérie; de 1835 à 1849, une *Corres-*

pondance politique où j'ai remarqué d'excellentes observations sur la question d'Orient; de 1843 à 1845, une correspondance philosophique et religieuse; en 1858, sa réponse au R. P. Félix. Le style du Père Enfantin est à la fois noble et familier (1), lucide, original souvent, jamais cherché, excepté quand il dogmatise.

A l'époque ou j'écrivis quelques articles à la *Presse*, M. Guéroult, rédacteur principal de cette feuille et ancien

(1) Les saints-simoniens ont beaucoup écrit. La seule bibliographie saint-simonienne de M. Henri Fournel, forme un demi-volume in-8°. Ils avaient même inventé un calendrier saint-simonien ; les mois ont les mêmes noms que dans le calendrier ordinaire. Seulement les jours de la semaine ne s'appellent pas Dimanche, Lundi, etc. Mais bien Saint-Simon, Rodrigues, Bazard; les quantièmes ont aussi un nom d'adepte, de telle sorte que la date du lundi 8 janvier 1833, doit s'écrire de la façon suivante : le *Rodrigues, Cazeaux de janvier* 1833.

saint-simonien, vint une fois me prier de l'accompagner chez le Père Enfantin. Dans le salon d'un petit hôtel formant l'angle de la rue Léonie et de la rue Chaptal, je me trouvai en face de cet homme célèbre dont j'avais tant entendu parler. Le Père Suprême m'accueillit avec une grâce parfaite. C'est un homme de haute taille, de manières nobles et familières, comme son style. Il aime toujours la jeunesse, bien qu'il ne soit plus jeune. Je trouvai là bon nombre de mes amis, des femmes charmantes, des mères de famille, une partie du groupe saint-simonien ; des hommes revenus de loin et qui ont déjà parcouru les deux tiers du pèlerinage de la vie, se retrouvaient encore une fois autour de celui qu'ils nomment du nom de *Père*, et qui est au moins leur vieil et fidèle ami.

« — Cet homme sera le Platon de notre doctrine, » me dit en parlant de M. En-

fantin mon compatriote M. Lambert.

Platon, je le veux bien ; messie, je le récuse. Pour fonder à chaux et à sable ce qu'on nomme une religion, il faut y mêler le sang divin du sacrifice qui la cimente. Or, il faut avouer que, pour des apôtres, les saint-simoniens achèvent leur carrière par un assez doux martyre.

Le trait marquant du caractère de M. Enfantin est une grande bienveillance. Sa maison ouverte et hospitalière rappelle celle du baron d'Holbach telle que la décrit Diderot dans ses lettres à Mlle Voland. Ce n'est pas, sans doute, le temple d'un Dieu ni la retraite d'un cénobite ; mais, dans ce milieu parisien où tant d'âpres intérêts se livrent, jusque dans le monde, des combats occultes et acharnés, le salon de ce philosophe aimable et cordial, ressemble à une oasis dans le désert.

Si M. Enfantin, laissant les formules évangéliques, avait produit ses doctrines avec le sans-façon d'un orateur américain, il eût, je crois, réuni un bien plus grand nombre d'adeptes. Car, c'est un fait à constater, quelques-unes des idées émises par cette école célèbre, sont aujourd'hui, sans qu'on y songe, passées dans le courant de l'opinion. Tout ce qui concerne les capacités, l'industrie, n'est plus en question et se produit de soi par le développement même de la civilisation.

Le côté moral de la doctrine est plus scabreux. Réagir contre les cruautés du moyen âge, était chose humaine. Mais il y a danger, en allant trop avant dans cette voie, de retomber dans le culte des divinités génératrices, qu'on trouve dans la plupart des sociétés à l'enfance.

C'est le reproche que j'adresserai au nouvel ouvrage que vient de publier

M. Enfantin sous ce titre : *Science de l'homme*. Je n'y aperçois rien de très-neuf au point de vue physiologique. La forme en est souvent trop médicale, ce qui lui donne aux yeux des personnes du monde, un cachet rude et presqu'obscène qui alarme les oreilles chastes. Les analogies tirées du cerveau et du cervelet, me paraissent plus ingénieuses que solides, et cette exaltation des mystérieux outils dont se forge la race humaine n'est point de saison en ce siècle.

C'est, au contraire, la première chose que l'homme songe à voiler dès que l'idée du vêtement lui vient avec la pudeur. N'oublions pas, d'ailleurs, que si leurs fonctions peuvent, à un certain point de vue, les anoblir, elles ont aussi de quoi humilier les héros eux-mêmes, et ramener les plus beaux des hommes et les plus charmantes des femmes à des sentiments fort modestes.

Cette réserve faite, je rends justice à M. Enfantin sur la pureté de ses intentions et je ne conçois point la dénonciation dont il vient d'être l'objet.

Un écrivain catholique, se disant philosophe, M. Wallon, vient, par une lettre-circulaire, de désigner à la vindicte religieuse et civile et à la sévérité de l'Empereur, le nouveau livre de M. Enfantin. M. Wallon détache de cet ouvrage de physiologie des lignes qui, par leur isolement même, n'en paraissent que plus choquantes : « *Je m'arrête,* s'écrie ensuite M. Wallon, *demandant pardon à Dieu d'avoir transcrit ces infamies.* » Il fallait vous arrêter avant. Dénoncer, d'ailleurs, n'est point répondre. Appeler sur un livre les foudres d'un archevêque, d'un procureur impérial, du chef de l'État lui-même, n'est point, comme vous le dites, d'un *honnête homme*, mais d'un homme en colère, oubliant la charité en même

temps que la philosophie. En ces matières, convaincre est tout, frapper n'est rien. M. Wallon avait pourtant la partie assez belle vis-à-vis d'un homme assez peu soucieux des lazzis du monde pour vous dire en plein dix-neuvième siècle : « Je suis l'Enfantin éternel. »

Le procédé de M. Wallon m'a fait souvenir de ce vieux vers français :

Tant de fiel entre-t-il...., etc.

. . . . . Vous avez

fait que la France vous gardera encore mieux aujourd'hui

qu'autrefois sa mission civilisatrice, car elle pourra

dire maintenant où ses braves enfants : Vous avez

bien mérité non seulement de la patrie, mais de

l'humanité tout entière ; vous êtes les héros de la

paix comme vous avez été les héros de la guerre.

Vous avez vaincu le passé et conquis l'avenir.

Lafontaine

Meyer rue des Petits Champs, 37. Paris

PORTRAITS HISTORIQUES AU XIXe SIÈCLE

EN VENTE

NAPOLÉON III.
ALEXANDRE II.
GÉNÉRAL CAVAIGNAC
DUCHESSE D'ORLÉANS
DELCARRETTO, ex-ministre du roi de Naples
DROUYN DE LHUYS.
LEDRU-ROLLIN.
PALMERSTON.
MONTALEMBERT.
LOUIS BLANC.
MANIN, ex-présid. de la république de Venise
MICHELET.
VICTOR HUGO.
SAINT-ARNAUD et CANROBERT.
ESPARTERO et O'DONNELL.
TALLEYRAND.
A. BLANQUI.
METTERNICH.
LOUIS-PHILIPPE.
FRÉDÉR.-GUILLAUME, roi de Prusse.
LAMENNAIS.
COMTE DE CHAMBORD
GUIZOT.
MADAME DE STAEL.
CHANGARNIER.
BENJAMIN CONSTANT
LE PRINCE A. GHIKA
CHATEAUBRIAND.
BÉRANGER.
M. THIERS.
ARMAND-CARREL.
LAMARTINE.
RÉCHID-PACHA.
PAUL-LOUIS COURIER
DUCHESSE DE BERRY.
NAPOLÉON Ier. 2 vol.
LAMORICIÈRE.
JULES FAVRE.
PIE IX.
ÉMILE DE GIRARDIN.
PROUDHON.
LAFAYETTE.
LA REINE VICTORIA.
EDGARD QUINET.
CASIMIR PÉRIER.
OSCAR Ier, roi de Suède
LES JOURNAUX sous l'Empire et la Restauration.
LES JOURNAUX sous le règne de Louis-Philippe.
LES JOURNAUX depuis mil huit cent quarante-huit.

2e SÉRIE

LE MARÉCHAL PÉLISSIER.

SOUS PRESSE :

LE DUC D'AUMALE ET LE PRINCE DE JOINVILLE.
BERRYER.
DE MORNY.
VILLEMAIN.
LE PÈRE FÉLIX.
LE PRINCE NAPOLÉON
PÉREIRE.
L'IMPÉRAT. EUGÉNIE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Une biographie complète paraissant tous les 15 et 30 de chaque mois.

Prix de chaque Biographie : 50 centimes.

En envoyant un bon de poste de 5 francs, on reçoit franco, aussitôt leur publication, dix biographies.

IMP. DE L. TINTERLIN ET Ce, RUE Ne-DES-BONS-ENFANTS, 3.

PORTRAITS HISTORIQUES
Au dix-neuvième Siècle
2e SÉRIE.

29

LE PÈRE FÉLIX

PAR HIPPOLYTE CASTILLE

Auteur de
La Seconde République (1848 à 1852) et de l'Histoire de Soixante Ans

AVEC PORTRAIT ET AUTOGRAPHE

Prix : 50 centimes

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 13, GALERIE D'ORLÉANS

1861

LE

PÈRE FÉLIX

PARIS. — IMP. DE L. TINTERLIN ET Ce

3, RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, 3

Imp. Cloquet et Dupard, r. de la Cannière 9 Paris

LE R. PÈRE FÉLIX

PORTRAITS HISTORIQUES
Au dix-neuvième siècle.
2e SÉRIE.

29

LE PÈRE FÉLIX

PAR HIPPOLYTE CASTILLE.

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
Palais-Royal, galerie d'Orléans, 13 et 17.

1861

LE PÈRE FÉLIX

Aucune collection biographique ne parle du P. Félix, aucun journal légitimiste et religieux n'a dit son histoire. Les amis du célèbre prédicateur se taisent mystérieusement lorsqu'on les questionne à son sujet, ou bien ils répondent avec un sourire : « Le bon Père jésuite n'aime point qu'on s'occupe de lui, l'humilité chrétienne lui tient à cœur. »

De sorte qu'on ignore où il est né, quel âge il a, comment il est venu, a grandi, et fait éclater enfin sa voix sous les voûtes de Notre-Dame. On sait quel

catholique il est, mais on ne sait point quel homme. Nul ne s'est mieux caché que lui et n'a dérobé à la curiosité profane, avec un soin plus jaloux, les côtés intimes de la vie ecclésiastique.

Même en chaire, c'est à peine si on l'entend. L'humilité le voile partout. « Je suis timide et je tremble devant un enfant, » a-t-il dit lui-même. Aussi ne violenterons-nous pas cette timidité et laisserons-nous aux murs des maisons des R. P. à Paris et à Rome les secrets que seuls ils possèdent sur « ce bon Père jésuite » inconnu et mystérieux.

Les catholiques laissent d'ailleurs les biographies sorties d'une plume *non-consacrée,* et ils se réservent pour eux seuls les traits des figures de leurs hommes illustres, non afin de les réunir dans le but d'un impartial jugement historique, mais pour en tirer des éléments d'attaque et de combat.

Ils n'ont rien révélé sur ces Conférences privées et passionnées, où les plus illustres de leurs combattants, les Ravignan, les Lacordaire, les Dupanloup, les Félix et leurs auxiliaires laïques, parmi lesquels brilla un moment l'espagnol Donoso Cortez, apportaient leurs plans, leurs désirs, leurs illusions, leurs colères, leurs divergences, mais préparaient en commun sous l'œil de la cour de Rome, livres, discours, brochures et prédications, disciplinant leurs efforts avec une habileté qui en doublait l'impulsion.

Quoi qu'il en soit de cet aspect du catholicisme sous le manteau de la cheminée, puisqu'il y a de bonnes raisons pour que le parti ferme hermétiquement ses portes et ses fenêtres pour qu'on ne voie pas ce qui se passe dans ses petits appartements, nous aborderons seulement le rôle public du P.

Félix, et ce rôle excitera suffisamment d'intérêt.

La vie intime du bon Père jésuite, la recherche des degrés par où il est arrivé à la chaire de Notre-Dame, n'auraient peut-être rien de curieux. Toutes les biographies des prêtres se ressemblent comme toutes les biographies des soldats. Dans les camps et dans l'Église, la discipline conduit par une seule route tous les tempéraments divers, et les contraint à ne revêtir qu'une seule façon d'être.

Il ne faut pas enlever son mystère au P. Félix. Ce sera sa singularité à une époque où les hommes semblent vivre dans des maisons de verre. Ce mystère ne s'accorde-t-il pas d'ailleurs avec la tradition légendaire de la Compagnie de Jésus, telle que s'est plu à la créer l'imagination populaire ? Le seul danger auquel eût pu être exposé le P. Félix,

par les voiles dont il s'entoure, aurait été de devenir la proie d'Eugène Sue, si la célébrité s'était attaché à lui quinze ans plus tôt. Et c'eût été d'autant plus fâcheux, que le bon Père jésuite, comme l'appellent ses amis, ne l'aurait pas mérité.

Ce fut l'année 1855 qui décida de la renommée du prédicateur. Depuis quatre ans déjà, le Père Félix occupait la chaire de Notre-Dame, et sa voix n'avait pas encore dominé les échos vibrants de l'éloquence emportée du P. Lacordaire et de l'onction émue du P. de Ravignan. On le connaissait, parmi les catholiques purs, pour un homme de talent, mais sa parole ne s'était pas popularisée, étendue au delà du cercle habituel des Conférences.

En 1855 avait lieu l'Exposition universelle des beaux-arts et de l'industrie. A la vue du pèlerinage des « hommes

du siècle, » vers ce temple de la matière, en comparant la foule qui assiégea pendant plusieurs mois le palais des Champs-Élysées, à la foule moins pressée qui venait aux églises, le Père Félix se sentit pris de tristesse et de colère. La jalousie de Jésus-Christ s'éveilla en lui contre le progrès, ce rival nouveau et triomphant de Dieu. Nous employons à dessein ces termes étranges qui se rapprochent de ceux qu'affectionne l'éloquent jésuite, et qui expriment les sentiments des catholiques, selon la phraséologie particulière qu'emploient ceux-ci.

Le P. Félix conçut le dessein de venger Jésus-Christ du progrès, en absorbant le progrès dans Jésus-Christ, c'est-à-dire de détruire l'erreur du faux progrès, en démontrant que le progrès ne pouvait exister en dehors du christianisme, venait du christianisme, et

que toutes les merveilles de l'Exposition universelle ne montraient qu'un seul grand fait : une lamentable décadence et non pas le progrès.

L'idée fut élaborée, développée en un vaste sujet méthodique. Le P. Félix la débattit avec ses célèbres amis, avec Donoso Cortez surtout ; ils l'encouragèrent, discutèrent avec lui l'ordonnance du sujet, et remplirent le prédicateur de confiance. Il fut préparé à commencer dès les Conférences du carême de 1856, et soumit son projet à Monseigneur Sibour, qui l'approuva vivement. L'archevêque de Paris lui donna sa bénédiction en l'accompagnant de ces mots : « Allez, ne craignez pas, je vous bénis, vous et votre sujet. » Le Père jésuite, dans son humilité qui ne le quittait jamais, avait témoigné à l'archevêque la crainte de s'être chargé d'un fardeau trop lourd.

—« Je ne suis pas assez éloquent, pas assez grand chrétien, pas assez saint pour traiter avec autorité un si grand sujet, » avait-il exposé à son supérieur.

Peut-être cet encouragement de l'archevêque : je vous bénis vous et votre sujet, manque-t-il de grandeur oratoire, mais il raffermit le P. Félix.

Celui-ci était d'ailleurs poussé en avant par la conviction de sa hardiesse et de la nouveauté de sa tentative. Une sorte de défi public l'excitait. « J'ai entendu, dit-il à ses auditeurs en commençant, exprimer l'opinion qu'il serait impossible de prêcher sur le Progrès dans une chaire catholique. »

Il voulut prouver qu'on se trompait. « J'ai cru répondre à un appel de Dieu, annonce-t-il à ceux qui l'écoutaient, il me semble que Jésus-Christ m'a dit dans le silence cette grande parole qui donne aux apôtres, avec la mission, le courage

et l'efficacité : *Ite*, allez, allez dire à ces hommes passionnés pour le progrès, que le progrès c'est moi. »

Voilà comment il se fit que la voix faible et d'une tonalité désagréable d'un petit jésuite maigre, pâle, chétif et tremblant, perça les murs de la cathédrale pour se répandre dans Paris et frapper les esprits. On vint se presser pour entendre ce hardi et frêle prédicateur qui tentait d'arracher le progrès au rationalisme, à l'industrialisme, à la révolution, au dix-neuvième siècle, pour le rendre au christianisme, ainsi qu'il développait le thème de ses conférences.

Le progrès par le christianisme, tel est donc le sujet de la prédication à laquelle le P. Félix paraît avoir voué sa vie, car il poursuit cette œuvre depuis cinq ans, et elle n'est pas terminée.

Le rôle d'orateur catholique est fort difficile, le champ de l'éloquence catho-

lique est resserré et on ne peut voir sans intérêt les efforts par lesquels les orateurs parviennent à introduire des thèmes nouveaux parmi les redites forcées qu'entraînent l'apologie et la démonstration du christianisme.

Les Conférences de Notre-Dame furent fondées par Mgr de Quélen, dans un but particulier. Partout ailleurs le prédicateur s'adresse à une foule qui est censée pénétrée, convaincue des vérités chrétiennes et avec laquelle on ne discute pas, à laquelle on n'explique pas, mais à laquelle on impose la parole de l'Église. Dans ces Conférences, au contraire, on s'adresse à l'auditoire comme s'il était étranger ou presque étranger aux vérités chrétiennes pour le convaincre et lui démontrer. Voilà pourquoi la chaire de Notre-Dame est réservée aux orateurs chrétiens les plus illustres, pourquoi elle a tant d'éclat, et pourquoi fidèles, indif-

férents et même adversaires s'y portent enthousiastes ou curieux.

S'ils ont des désavantages, c'est-à-dire le manque de variété, des formules vagues, des idées d'une seule espèce, les orateurs chretiens ont aussi de grands avantages : une autorité qui leur fait s'attribuer le droit de parler au nom de la vérité, tandis qu'on leur répond au nom de l'hypothèse et du doute, et par suite de ce droit une liberté et une commodité plus grandes pour arranger, distribuer leurs raisonnements et leur donner une force qui ne vient pas toujours de la logique absolue. Ils ont en face d'eux des adversaires placés sur tous les terrains, disposant des séductions intellectuelles de la science, des arts, de l'économie politique, de l'histoire, de la connaissance de l'homme, de la philologie ; mais ils ont la faculté de ne point s'engager sur ces terrains et

de prétendre y voir l'erreur et la fourberie sataniques.

Telles sont les limites qui, fortifiant et affaiblissant en même temps l'éloquence chrétienne, rendent difficiles à nos prédicateurs de renouveler un thème et des formes toujours reproduits depuis des siècles.

La menace, la colère, quelquefois l'invective, le reproche, l'épouvante, l'apostrophe continuelle sont des éléments puissants, certains, d'éloquence ; mais accompagnés toujours du même appareil, portant toujours sur les mêmes points, ils amènent la satiété et n'émeuvent plus. Aussi faut-il savoir gré au P. Félix, au point de vue artistique, d'avoir essayé de prendre le taureau par les cornes et d'avoir attaqué le siècle à l'endroit sensible , à l'endroit du progrès.

Les journaux du parti firent grand

bruit des conférences de leur Père jésuite, dès le commencement, et ne manquèrent point de signaler à chaque séance, la présence d'un illustre philosophe qu'on ne nommait pas et qui venait là pour se préparer à sa conversion.

Les catholiques se sont toujours donné cette innocente satisfaction d'inventer un philosophe dompté par la parole de leurs prédicateurs.

Du reste ils ont pour système d'attataquer très-violemment les idées et les choses en complimentant les individus. Système trop courtois pour qu'on puisse le blâmer. Le P. Félix est de ceux qui ont le plus largement usé du système courtois. Il a honni et traité avec un mépris amusant toutes les idées scientifiques, artistiques, politiques, industrielles de l'époque, idées derrière chacune desquelles est un homme qui reçoit tous les projectiles adressés à ces idées, et

le P. Félix n'a jamais oublié de prier qu'on voulût bien ne pas voir de personnalités dans ses paroles, ni oublié d'appeler grands génies, hommes illustres, les gens dont il déclarait les actions ou les œuvres absurdes, ridicules, perverses.

— « Je ne fais ni allusions ni personnalités, » s'écrie à chaque instant le P. Félix du haut de sa chaire. Mais son auditoire ne le croit évidemment pas et continue à mettre les hommes à côté de leurs choses.

Le succès du prédicateur crut en proportion de l'application directe de ses discours aux faits contemporains. La première année, l'année 1856, ne fit qu'allécher les auditeurs. Le P. Félix déroula son programme durant le cours des Conférences de 1856, et l'on vint pour connaître ce qu'il promettait en fait d'allusions ou de flagellations directes.

Ce fut en 1857 qu'il atteignit l'apogée de son succès, parce qu'il parla de la crinoline, de la Bourse et de la débauche. En 1858 le public fut plus froid, il n'était question que de vertus chrétiennes en opposition aux vices du faux progrès; en 1859 l'intérêt reprit, l'orateur catholique abordait les questions politiques; en 1860 enfin l'intérêt a semblé diminuer, le prédicateur s'étant attaché à l'examen de la famille.

Le P. Félix, qui est un homme de beaucoup d'esprit, reconnaît que pour réussir, l'orateur chrétien doit se soumettre à la loi de *l'actualité*, et il en a tiré, en effet, un grand parti. Ce n'est pas une âme violente ou tendre, c'est un esprit ingénieux, mais un peu prolixe et manquant d'un accent qui lui soit personnel. Il a su trouver la voix qui convenait à un tel tempérament, et s'est placé très-haut parmi les défen-

seurs de l'Église en péril. Depuis que l'Église a quitté son rôle de conquérante pour se restreindre à la défense, elle a dû faire de grands efforts d'invention artistique pour multiplier ses ressources, et le P. Félix est peut-être de tous les catholiques celui qui a le plus fait preuve de cette invention.

Nous allons le suivre dans sa prédication, qui montrera sinon sa vie, au moins son intelligence, et qui a cela de particulièrement intéressant, qu'elle embrasse le résumé de toutes les idées, toutes les tendances, tous les désirs, et toutes les manœuvres de l'Église contemporaine. Nous ne discutons pas, nous assistons à un spectacle curieux et nous l'analysons.

En 1856, le P. Félix débuta donc par une *surprise*. Il n'y a rien de plus légitime que le Progrès, fut sa première parole.

Comment va s'en tirer le bon Père jésuite, se demandèrent les amis alarmés de ce qui leur semblait un changement de front imprudent, et les adversaires étonnés d'un mot qu'aucune bouche chrétienne n'aurait osé prononcer?

Mais bientôt, il rassura les uns et cessa d'étonner les autres. L'homme a légitimement l'ambition d'être parfait, c'est-à-dire de se rapprocher de Dieu, et c'est Dieu même qui a mis cette ambition au cœur de l'homme, ajouta-t-il; mais le Progrès est la fascination et le danger de l'humanité, si elle se trompe pour le réaliser. Le seul chemin c'est le christianisme, puisqu'il a été ouvert par Dieu même vers lequel l'homme doit aller ; et c'est par les lois politiques, sociales et économiques dérivant du christianisme et préparées par l'Église, que l'humanité pourra seulement réaliser le progrès.

Peut-être le P. Félix, fidèle observateur des lois *d'actualité* qui créent le succès rapide et immédiat des livres et des discours à cette époque, a-t-il eu tort de ne pas imiter les moyens qu'emploient beaucoup de romanciers pour tenir en haleine la curiosité du public, c'est-à-dire de ne pas laisser entrevoir leur dénouement, l'enchaînement de leur action et de laisser les lecteurs livrés au mystère et à l'inconnu jusqu'à la fin, presque.

Il aurait eu là une combinaison et un effet de rhétorique bien plus vigoureux. Il n'y a rien de plus légitime que le Progrès aurait-il dit, puis il eût décrit toutes les manifestations du progrès à cette époque, laissant croire qu'elles étaient légitimes à leur tour. L'auditoire, haletant, stupéfait, anxieux d'une conclusion suspendue et cachée, aurait été en proie aux plus grands troubles.

D'une part, les catholiques pleins d'effroi d'être mis en connivence avec la Révolution, de l'autre les adversaires de l'Église, ravis de voir un prêtre leur donner la main, leur tendre son bouclier et son glaive spirituels. Puis tout à coup : Non, non, se serait écrié le prédicateur, ce n'est pas là le Progrès, c'est Satan, et voilà ces craintes arrivées à leurs dernières angoisses soudainement calmées, et ces joies parvenues à leurs plus grande exaltation, subitement renversées.

Ainsi, au fond, le P. Félix a manqué d'habileté, il a affaibli, sans s'en douter, le force du coup qu'il pouvait porter. Si son esprit avait envisagé plus froidement les combinaisons du sujet et ne s'était laisser dominer par l'impatience de le produire aussitôt, il eût décuplé l'impression qu'il se proposait de soulever.

Mais le P. Félix, qui a des idées, n'a pas tout à fait le génie oratoire. Il manque de nerf et de relief dans ses expressions. Son éloquence n'est pas spontanée, elle est combinée artificiellement. Il accumule ces éléments dont nous avons parlé, mais ne les distribue pas d'une manière sûre. Il veut toujours frapper, et ne frappe plus par la seule vertu de l'expression. Parfois il est vague, diffus, pénible dans ses efforts. S'il a renouvelé en partie les idées et le thème de la prédication, il n'en a pas renouvelé les procédés. C'est toujours la phrase latine ou le mot à effet, répété litaniquement de verset en verset, de paragraphe en paragraphe ; c'est toujours l'exclamation, ah ! puis l'apostrophe personnelle intervenant outre mesure. Le P. Félix est un esprit net et subtil qui, dès qu'il sort de la critique et de la dissertation, ne peut rencontrer l'enthousiasme, l'emportement

ou la tendresse artistique ; les formules élégantes qu'il emploie alors sont froides, et s'il en cherche d'autres, elles sont embrouillées. Voulant dire comment Dieu a donné à l'homme l'ambition d'être parfait, voici sa phrase : « Dieu, en effet, a touché le fond de l'âme humaine, il y a jeté avec son propre reflet un charme de lui-même. » Il est impossible d'être plus vague, et le P. Félix se heurte manifestement à son impuissance chaque fois qu'il veut décrire en poëte les rapports intimes entre l'homme et Dieu.

Mais ce n'est là qu'un point secondaire; si le P. Félix n'est pas le plus éloquent, le plus vigoureux des prédicateurs, il en est le plus ingénieux, et il est l'esprit catholique qui a rassemblé le plus complétement l'exposition du christianisme. Immense mérite aux yeux de qui voudra défendre ou attaquer de nouveau l'Église.

Après avoir surpris, puis immédiatement renseigné son auditoire, le P. Félix continua en affirmant que personne ne savait ce qu'était au juste le Progrès, et que personne n'avait pu appliquer ce mot, ni philosophes, ni artistes, ni savants, et il déclara que le christianisme n'était autre que le progrès lui-même, par la raison que le Progrès c'est Jésus-Christ vivant dans l'homme, Jésus-Christ s'incorporant à l'humanité et incorporant l'humanité à lui-même. Afin de développer cette idée, suffisamment claire pour les catholiques purs, mais moins saisissable pour le public des Conférences, qui est d'un catholicisme mélangé ; le prédicateur commença par le commencement, par la *création*. Il reprocha vivement au rationalisme et au panthéisme de ne rien indiquer de précis sur ce fait primordial, et il accusa les philosophes d'orgueil, d'ignorance et de mau-

vaise foi, parce qu'ils ne peuvent rien affirmer, et se contentent d'hypothèses contradictoires et ne veulent pas avouer qu'ils ne savent rien.

Car s'ils avouaient qu'ils ne savent rien, quelle objection pourraient-ils apporter à l'Église qui sait, qui a une explication, et une explication qui repose sur des *faits*, tandis qu'ils n'ont, eux, pas de faits pour étayer leurs suppositions. Donc ignorance, puisqu'ils ne savent rien ; mauvaise foi, puisque, ne sachant rien, ils repoussent l'explication de ceux qui savent, et orgueil impie, car cette explication qu'ils rejettent, ces *faits* qu'ils n'admettent pas, ont été révélés par Dieu même.

Une fois la création prouvée, c'est la chute qui explique le progrès. Après la chute, l'homme tombe de vice en vice, de décadence en décadence, ce qui le prouve c'est que son état s'appelant

chute, ne serait pas justifié si on voyait les choses autrement, et que comme la chute est un fait révélé et incontestable, il faut voir les choses ainsi, lors même qu'elles ne sembleraient pas en avoir l'aspect. Ici, le Père Félix se fâcha vivement contre le système du *mythe*, que des philosophes poétiques ont appliqué aux religions. Le *mythe* est un des plus grands tracas des catholiques, et quiconque reprend la thèse du mythe, leur est plus horrible qu'un démagogue et surtout qu'un voltairien.

La chute donne en même temps à l'homme le désir inextinguible de revenir à l'état de perfection qu'il a perdu, de là tendance au Progrès ; enfin Dieu permet la rédemption, de là liberté pour l'homme de réaliser sa tendance, d'accomplir le Progrès.

Voici donc l'histoire du point de départ du Progrès éclaircie, ses racines

sont rigoureusement définies, elles sont absolues, en dehors de là, le progrès n'est plus concevable, définissable. Et, en effet, le Père Félix fit ressortir que toutes les personnes qui voulaient expliquer le terme du progrès se servent du mot indéfini. Progrès indéfini. Le Père Félix fit une énumération très-plaisante de toutes les sauces auxquelles on a mis ce malheureux mot : indéfini, et égaya beaucoup l'auditoire. Puis il employa un argument qui, sans qu'il y fît attention, participa à ce comique d'où il sortait.

Le Progrès ne peut pas être indéfini, car l'origine du mot progrès est dans *Progressus*. *Progressus* veut dire s'avancer vers un terme ; s'il n'y avait point de terme, *progressus* ou progrès n'existerait pas ; or, comme progression existe, il faut absolument un terme. On ne saurait supposer que Dieu ne sait ce

qu'il fait, et nous ferait marcher pour n'arriver nulle part, dans un chemin qui ne se termine pas, alors, il n'y aurait pas de progrès. Or, comme le Progrès est, en vertu du catholicisme, il lui faut un terme, de même que le terme est nécessaire pour que le Progrès soit. Ce terme, les philosophes ne le connaissent pas, et ils en concluent qu'il n'existe pas, détruisant eux-mêmes, contredisant, par l'épithète d'indéfini, le mot progrès qu'ils ont mis en avant. Les chrétiens le connaissent ; ce terme, c'est Dieu. L'homme créé de Dieu doit retourner à Dieu par la Foi, l'Espérance et la Charité. Il doit y retourner et vivre avec lui dans une éternelle béatification représentée par le paradis, ou en être éternellement repoussé dans une douleur sans fin, qui a pour expression l'enfer.

Il est certain que cette dissertation

sur *progressus* pèche par l'élévation et la grandeur ; elle est mesquine et n'aurait pas dû figurer dans un discours aussi important. D'autant plus que le P. Félix avait, comme tous les orateurs chrétiens, à sa disposition les mots solennels qui s'appliquent aux apologies du christianisme et les relèvent de toutes leurs pompe, leurs majestés propres. Ces mots, tels que tressaillements, gloire, cime, lumière, aspiration, divin, sacrifice, ciel, puissance, ténèbres, bassesse, perversité, orgueil, délire, fascination, superbe, blasphème et satanique ; le P. Félix qui en use comme doit en user tout prédicateur, eût mieux fait de leur donner en cette circonstance le pas sur *progressus* et la discussion grammaticale qui l'accompagne. Ayant défini l'essence du Progrès, son principe et son terme, le P. Félix commença à l'examiner dans ses modes et dans sa réalisa-

tion, sous ses formes parallèles de progrès matériel, progrès intellectuel, progrès social, auxquels il juxta-posa le progrès moral, comme couronnement, base et centre.

Passant en revue l'état de l'industrie, le P. Félix déclara que le progrès matériel de ce temps était l'œuvre de Satan et abaissait les âmes.

Entre l'Exposition universelle et la ruine de Sébastopol, au moment de la plus grande splendeur de la France, il déclara qu'il avait peur de l'avenir.

A ce moment, l'intérêt fut vivement excité, l'actualité surgissait de plus en plus parmi le sujet de l'intelligent prédicateur; toutes les oreilles furent attentives; mais le P. Félix ne s'arrêta pas sur cette crainte; il ne désespéra pas. « Nous pouvons encore être sauvés, si vous le voulez, vous qui m'écoutez, » dit-il.

Il tardait au P. Félix de mettre le doigt sur la plaie catholique.

Ne croyez pas, poursuivit-il, que nous combattions l'industrie ; on a prétendu, en effet, que nous proscrivions l'industrie; bien au contraire, le christianisme l'a prescrite. Dieu a dit : Croissez et multipliez, remplissez la terre et soumettez-la, régnez sur les oiseaux, les poissons et la mer, etc. Jésus-Christ l'a prescrite implicitement en déclarant à ses disciples qu'après qu'ils se seraient occupés de gagner les biens du ciel, tous les autres biens leur viendraient à la suite.

Mais le christianisme ne veut pas que le progrès matériel domine le monde. Mais à quoi reconnaître ce débordement du progrès matériel, comment déterminer la limite dans laquelle il est légitime, au delà de laquelle il devient satanique? Le P. Félix dit qu'il était impossible de

la tracer et qu'il ne l'entreprendrait pas, mais qu'on sentait bien que le progrès matériel débordait et dominait en ce moment le progrès des âmes. Il en fit un sombre tableau, et termina en s'écriant : « Est-ce clair, Messieurs, est-ce clair ? c'est-à-dire, après avoir déclaré qu'il était impossible de tracer la limite nécessaire du progrès matériel, ne venai-je pas de vous prouver qu'elle avait été dépassée ? »

C'est que le P. Félix ne s'inquiétait pas d'une contradiction, qui n'a du reste de valeur que pour quelqu'un qui tient à la démonstration du Progrès, par la signification grammaticale de *progressus* et qui se montre si rigoureux dans ses déductions. Cette contradiction ne l'inquiétait pas parce qu'il lui tardait de toucher au point brûlant ; enfin le grand mot fut lâché. Tout grand industriel gouverne des âmes ; l'industrie est donc

devenue une puissance dangereuse. Or, que doivent faire en pareille occurrence les chrétiens, eux qui composent la première aristocratie de l'humanité? combattre l'industrie, la laisser passer, ou y prendre part?

« Ne l'attaquez pas, dit le P. Félix, elle est si forte qu'elle vous tuerait. Ne vous abstenez pas, vous auriez d'éternels reproches à vous faire, dirigez-la, car elle commence à marcher contre vous, dégrade l'âme et le corps de l'ouvrier, les arrache à l'Église pour les mener au vice. Quand l'industrie sera aux mains des catholiques, le sort des ouvriers sera adouci par l'esprit chrétien qui présidera au gouvernement des maîtres. »

Ce n'est pas le progrès matériel qu'il nous faut maintenant, c'est la réforme morale, quand vous serez tous vertueux, ajouta le P. Félix avec assez de naïveté,

vous serez tous façonnés à l'obéissance, et vous n'aurez plus de répugnance à laisser l'Église vous diriger dans le bien.

Le P. Félix a démontré durant le cours de toute sa prédication la même franchise intrépide, dont nous donnerons encore quelques exemples significatifs et curieux. Il serait à souhaiter, du reste, que de toutes parts parmi les combattants de tous les partis, de toutes les tendances, s'élevât une pareille franchise de sentiments, une pareille candeur de désirs et d'espérances.

Quant à ce qui regarde le progrès intellectuel, qu'il nous soit permis de croire que le P. Félix ne s'y entend pas très-bien et qu'on ferait de mauvais savants et de mauvais artistes en les soumettant aux lois restrictives des catholiques.

Les catholiques triomphent plus facilement sur le terrain du progrès social.

Beaucoup de sceptiques pensent qu'il serait déplorable que l'énergique barrière que le catholicisme est forcé, par nécessité de vie ou de mort, d'opposer aux folies, aux appétits, aux passions déchaînés, fût à jamais renversée, car nulle résistance organisée et efficace ne remplacerait peut-être la leur. Ces indifférents parlent en contemplateurs que l'ordre satisfait plus que le désordre et qui y trouvent le calme pour l'âme, l'harmonie pour les yeux et la hiérarchie pour l'analyse.

Que le frein soit toujours en équilibre avec la révolte, afin de multiplier les incidents de la vie de l'humanité et d'aiguiser les ressources de l'esprit humain devant un combat toujours croissant. Voilà un mouvement violent, fécond en spectacles sans que l'ordre cesse d'exister. Qu'à l'absurde démagogie éternellement soulevée résiste l'inflexible catho-

licisme éternellement fixé, qui pourrait s'en affliger ? disent ces philosophes de la secte du Seigneur.

Toutefois le P. Félix fit voir une *férocité* tout imprégnée des souvenirs de M. de Maistre en établissant les lois préliminaires des gouvernements et des gouvernés, *férocité* peut-être un peu tard venue pour être bien effrayante.

Il exposa que les passions ne pouvaient régner dans les sociétés sous peins d'y jeter le désordre, et que, par conséquent, elles devraient être réprimées soit librement et individuellement, soit par la force et socialement. Et il ajouta en citant les opinions de Donoso Cortez, que la compression sociale augmentait à mesure que la compression morale diminuait, par une loi inexorable comme la loi physique. Mais, déclara-t-il, cela n'a rien de contraire à la liberté, la liberté est tout entière dans la vertu. Soyez

vertueux, exercez une grande compression morale sur vous-mêmes, vous serez infailliblement libres, car ceux qui vous gouvernent n'ayant point à réprimer vos passions, ne vous imposeront ni gênes, ni entraves. Il est donc prouvé, dit le P. Félix, que les peuples en servitude sont des peuples immoraux qui ont mérité des tyrans. Après cet exposé de la liberté, le prédicateur peignit le tableau de nos passions, puis tour à tour avec horreur, dégoût et colère, les systèmes sociaux qui se sont produits au sein du monde du dix-neuvième siècle, et en conclut que nous méritions d'avoir le gouvernement que nous avions, ou plutôt que ce gouvernement était en rapport avec nos vices, et que des tyrans se préparaient pour nous dans l'ombre de l'avenir pour nous châtier et nous réprimer, puisque nous ne savions le faire de nous-mêmes. Décadence sa-

tanique et nulle part progrès, finit le P. Félix ; puis, voyant aux rumeurs qui agitaient son auditoire combien il est difficile de remuer sans inconvénients les sentiments politiques fermentant dans les esprits, mais ayant voulu néanmoins les rassurer au nom de la règle catholique, des désirs catholiques souvent imprudents et passionnés, il crut devoir apaiser pour la satisfaction des apparences l'émotion ainsi produite, il supplia que dans tous ces points actuels touchés si nettement, dans toutes ces attaques hardies dirigées contre les personnes et les choses, personne ni nulle chose ne se crût attaqué, et il déclara qu'il n'avait appliqué qu'oratoirement aux circonstances du moment de simples hypothèses, qu'il espérait ne point être justes.

Ici la franchise fit défaut, de sorte que cette franchise que nous loueions

tout à l'heure, est peut-être une franchise involontaire. Mais comment l'imaginer involontaire ? N'est-il pas clair que la franchise ne se montre que là où il y a bénéfice à la proclamer, et qu'elle se désavoue là où il y aurait un certain danger actuel à l'affirmer. Le prédicateur dit tout ce que pense l'Église, les alliés qu'elle veut se faire, les choses qu'elle désire renverser; mais il proclame son *innocence*, et n'a voulu menacer, inquiéter, appeler personne : « Je suis si faible, à qui pourrais-je nuire, et comment penser que Jésus-Christ qui parle par ma voix, que Jésus-Christ qui est en face de vous dans ma personne, puisse vouloir se révolter contre quoi que ce soit de bien; je combats Satan, je ne vous combats pas, je parle dans la candeur de moi-même, je vous prémunis contre les fautes où vous pourriez tomber, je vous enseigne vos erreurs, je suis innocent,

que me reprocheriez-vous ? Vous pensez voir tout un plan d'envahissement politique dans mes paroles, je n'en ai pas parlé, du moins je ne crois pas, je ne l'ai pas voulu. Je ne l'ai pas voulu, par conséquent je ne l'ai pas fait. »

Aussi y a-t-il en écoutant les catholiques, de bonnes leçons à recueillir pour apprendre à conserver la liberté de la parole sans qu'il y paraisse. Telle fut l'existence publique du P. Félix pendant l'année 1857. Les catholiques portèrent aux nues un homme qui embrassait hardiment après tout, la tâche de démontrer la nécessité du christianisme dans la direction de l'humanité, la nécessité de remettre à l'Église la conduite du développement matériel, social et politique des hommes ; cette démonstration s'ordonnait sous la forme d'un vaste traité général de l'homme et de la société, qui n'était pas encore apparu parmi les œu-

vres et les tentatives chrétiennes, d'un programme complet d'organisation et de gouvernement qui n'avait pas encore été élucidé au sein des chrétiens, armés pour la guerre des idées.

Le plus fort des arguments du Père Félix, en faveur de cette domination de l'Église hautement revendiquée, vient de ce que le Christianisme a pétri depuis dix-huit cents ans, cette société qui tend à lui échapper, l'a imprégnée de son essence, et qu'elle est ingrate envers l'Église qui a été une mère pour elle, à quelques exceptions près, provenant de la faiblesse humaine indestructible. En effet, elle sera difficile à concevoir l'évolution par laquelle cette société tout entière, organisée par et pour le christianisme, échapperait au christianisme sans anéantir préalablement celui-ci. Et celui-ci puise sans cesse dans cette société qui lui résiste en lui appartenant,

des forces pour la soumettre ou la retenir. En luttant contre lui, elle ne peut s'empêcher de lui livrer des armes. Conclusion qui ressort du témoignage du Père Félix.

La large introduction jetée par le Père Félix dans le cours du carême 1856, avait préoccupé les esprits réfléchis; sa prédication de 1857 séduisit davantage, par le côté immédiat et pratique, la foule purement curieuse.

L'archevêque de Paris venait d'être assassiné, le Père Félix exprima sa douleur de se voir séparé de celui qui l'avait béni et encouragé à poursuivre sa mission.

La grande formule économique du siècle, prétendit-il, est : produire indéfiniment pour jouir indéfiniment. Le prédicateur continuait sa guerre contre l'indéfini. Il n'eut pas de peine à prouver qu'une pareille doctrine découlait de l'or-

gueil satanique et était entièrement opposée à l'esprit chrétien. Il y signala la domination de la concupiscence sur les âmes, et voulut montrer les dangers auxquels on s'exposait et les périls déjà survenus.

Par une pensée ingénieuse, il fit craindre que les forces gigantesques de la matière, mises en mouvement par les hommes, ne se retournassent contre l'humanité, entre les mains de quelques êtres pervers animés par Satan. Alors, toutes ces inventions arrivées à leur plus haut degré de puissance, l'électricité, la vapeur, la foudre, deviendraient, sous la volonté de quelques fous effroyables, les engins d'une destruction inouïe, la destruction de l'humanité, spectacle que se donnerait quelque Néron perfectionné par le Progrès. Vous voyez donc bien, dit le prédicateur, que le progrès matériel n'est pas absolument bon, puisqu'il

porte dans ses propres flancs la menace d'une catastrophe irrémédiable.

Il montra, poussés par cette formule : produire indéfiniment pour jouir indéfiniment, les riches écrasant les pauvres de travail, et les jetant dans un désespoir gros de sinistres révoltes.

Il n'eut qu'un tort, celui de parler de l'Icarie de M. Cabet, alors que ce pauvre homme n'était plus qu'un être comique et ridiculisé dont personne ne s'occupait plus.

Le Père Félix eut plus de fièvre en 1857, il accumula les choses les unes sur les autres. Il expliqua la nécessité de la révolution chrétienne pour réparer les désordres du paganisme, et il attribua la révolution de 1789 à Satan, refusant d'ailleurs, faute d'opportunité, de s'expliquer davantage sur la nécessité ou la non-nécessité de ce grand mouvement du dix-huitième siècle.

Il attaqua le sensualisme et reprit le procès des arts et de la littérature, parla du roman, du théâtre, de la peinture, ne vit partout que médiocrité ou illusion infernale qui donnait une fausse beauté à des œuvres impies.

Il parla de la cupidité, du jeu, des marchands, de la Bourse et fit le tableau amer de la dégradation des banquiers que cent millions gagnés ne pouvaient relever même à leurs propres yeux et qui cherchaient des fils de nobles pour leurs filles, croyant, espérant réparer cette dégradation.

Il attaqua vivement les mariages de raison, et par une spirituelle peinture des négociations dont ils sont l'objet, amusa son auditoire.

Alors il se fâcha contre ceux qui le trouvaient spirituel et les accusa de ne point pleurer.

A ce moment son rôle était facile, le

rôle de misanthrope et de satirique, et l'on se demandait : Savez-vous quel jour le P. Félix doit parler des crinolines, quel jour il abordera les tables tournantes et les esprits frappeurs?

En effet, la crinoline et les tables tournantes vinrent défiler dans la revue des choses du siècle, les femmes furent frappées et les savants humiliés.

Le vice apparut partout, débordant, effroyable, et aux envahissements du vice le prédicateur opposa la barrière de la vertu chrétienne, disant que l'intervention chrétienne élevant les âmes plus haut que la hauteur du progrès matériel, celui-ci se restreindrait à des limites plus resserrées.

A Paris il entre dix mille personnes par jour à la Bourse, peut-être quinze, peut-être vingt mille. La population est de quinze cent mille âmes, cela ne fait donc encore qu'un grand vicieux sur

quatre-vingts ou cent personnes. Peut-être le siècle n'est-il pas si irréparablement rongé de la lèpre, peut-être est-il plus moral que les dix-huit siècles précédents du Christianisme? à coup sûr il ne l'est pas moins, car tous les orateurs chrétiens ont successivement accusé leur siècle et lui ont reproché les vices qu'on trouve à celui-ci, les mêmes vices. Le tableau du mal a toujours eu la même énergie, sous la parole de tous les prédicateurs, depuis le premier siècle chrétien jusqu'au dix-neuvième, ce qui porterait à croire que le mal a toujours été égal.

Les femmes et les gens curieux confirmèrent le succès du P. Félix en 1857; en 1858 il appartint davantage aux natures austères : son sujet comportait le progrès moral par les vertus chrétiennes.

Le début fut une plaisanterie bien dirigée contre M. Michelet et ses disciples

(tout le monde y a passé), qui se prétendent chrétiens parce qu'ils aiment à contempler un tableau de Raphaël, à se promener au bord d'une rivière agréable et à lire Voltaire, et qui intitulent leurs doctrines : la foi nouvelle cherchée dans l'art.

Dans cette année 1858, le Père Félix a, par exemple, laissé échapper quelques mots comiques. Il s'est arrêté longuement sur les saints et s'est indigné qu'on ne leur attribuât pas exclusivement le titre de grands hommes. « Chaque fois, dit-il, que les saints ont été mêlés aux affaires humaines, ils ont surpassé par la grâce divine tous les autres hommes ; saint Louis, saint Ferdinand, saint Édouard n'ont-ils pas été les plus grands *capitaines?* » César et Napoléon Ier, sans compter tant d'autres, ont été évidemment effacés de la mémoire du prédicateur. Entraîné par le sujet des saints,

le P. Félix en fit le dénombrement. « A côté des saints officiels, dit-il, il est bien permis de supposer qu'il y en eut d'autres demeurés ignorés. Il est évident qu'on peut les estimer sans exagération au nombre d'un million par siècle, ce qui pour dix-neuf siècles fait vingt millions de saints ; qu'on pense que tous ces saints étaient doués par la grâce divine d'exceller chacun dans la partie où Jésus-Christ les avait placés, et qu'on reconnaisse que tout le développement légitime de la civilisation n'a pu venir que par eux, que par le Christianisme. »

Cette arithmétique de la sainteté fait une étrange figure parmi ces grands développements ; un esprit malin semble avoir troublé l'intelligence du P. Félix et glissé sournoisement parmi la gravité du bon Père jésuite un accès de gaie étourderie. Mais, en y réfléchissant bien, on voit cependant comme se confirme

la qualification d'ingénieux que nous avons donnée au prédicateur.

Le P. Félix explique ensuite les vertus chrétiennes et leur efficacité incontestable.

Les Conférences se terminèrent par une quête au profit d'une œuvre fondée pour secourir les épileptiques.

En 1859, l'orateur aborda la thèse de l'organisation politique et sociale par le Christianisme.

« Quelques-uns, dit-il, s'étudieront à deviner le nom de mon parti et la couleur de mon drapeau ; j'userai de mon droit et ferai mieux mon devoir en vous les laissant ignorer..., je suis du parti de Dieu et de la France ; je porte le drapeau de Jésus-Christ et de la société... »

Soit; mais à quoi bon cette contradiction ? S'il est vrai que le P. Félix veuille laisser ignorer son parti et son drapeau,

il n'est donc pas vrai que le parti de la France et le drapeau de la société soient les siens. Ceci est un oubli, une affaire de correction pour la prochaine édition et sur laquelle il est inutile de s'appesantir. Nous signalons seulement au P. Félix une faute légère de goût littéraire.

Le P. Félix continua à se défendre vivement d'allusions et de personnalités; nul orateur ne s'en est plus défendu que lui, à quoi bon encore ? pourquoi s'amuser à passer en contrebande ce qui a libre circulation ?

Les questions développées en 1859 par le prédicateur furent chaudes.

Plus que jamais d'après lui l'autorité fut nécessaire dans notre temps agité. Et comme si les faits ne suffisaient pas à légitimer seuls l'autorité, le P. Félix eut encore recours au sens grammatical du mot autorité pour en établir la nécessité.

L'affection du bon Père jésuite pour la philologie est peut-être excessive, mais elle vient d'un esprit abondant qui ne néglige aucun genre de preuves. Autorité vient donc d'auteur, et auteur ne signifie autre chose que créateur. Or, le créateur est le maître de ce qu'il a créé, témoin Dieu, qui est la suprême manifestation de l'autorité.

Par analogie, lorsqu'à une époque de dissolution et de décadence apparaît un homme qui rétablit l'ordre, cet homme est un créateur, il crée l'ordre, la liberté, la fécondité, et il en dispose, qu'il soit choisi par l'élection d'une nation, qu'il occupe un trône du droit de la naissance ou qu'il intervienne de lui-même envoyé de Dieu. Toutefois la force matérielle dont il dispose pour ses créations ne doit être qu'un moyen accessoire de l'autorité, elle ne doit pas être l'autorité sociale, sous peine d'excès.

Tels sont la légitimité et l'état de l'autorité. Comment elle produit l'ordre, la liberté et la fécondité, le P. Félix le démontre facilement. Quant à la liberté, elle la crée par sa propre action, par son mouvement particulier, son rôle même qui est de préserver la liberté de chacun contre les envahissements de tous. La stabilité et le mouvement combinés, l'ordre et la liberté préparent la fécondité qui ne saurait se développer sans ces tuteurs indispensables.

L'autorité étant en elle-même une chose légitime et nécessaire, tous les genres d'autorités sont solidaires; qui en frappe une frappe toutes les autres.

Si auteur n'avait pas voulu dire créateur, est-ce que toutes ces déductions habilement enchaînées seraient fausses. Le point de départ est au moins singulier, presque mesquin encore : c'est baser la solidité sur une pointe d'aiguille. Ja-

mais Bossuet n'eût eu une pareille pensée.

Toutes les autorités sont solidaires, qui en frappe une attaque toutes les autres. Luther se lève contre l'autorité du Pape, il engendre fatalement Voltaire, qui veut détruire Jésus-Christ. Le démon révolutionnaire déchaîné ne s'arrête plus, il attaque les princes, il ne s'arrête plus, il en veut à la propriété.

« Alors heureusement, dit avec amertume le P. Félix, ces bons propriétaires qui se souciaient fort peu des rois et de la religion et les laissaient se débattre, sentirent qu'il était temps de se défendre et ils prirent les armes à leur tour. »

Le P. Félix se plaignit en même temps des journalistes, fils de Satan révolutionnaire « ce monde de lettres, occupé chaque jour à écrire des calomnies, des mensonges, des invectives qui s'en vont frapper tantôt avec audace, tantôt avec

hypocrisie, ici une autorité civile, là une autorité politique. »

Et il s'écria : « Magistrats, fonctionnaires, capitaines, prêtres, rois, empereurs et pontifes, soyez solidaires et donnez-vous la main pour lutter contre le démon révolutionnaire. »

Le P. Félix entra ensuite sur un terrain plus brûlant encore. « Où est la source de l'autorité ? demanda-t-il ; en celui que mon cœur aime et que mon âme adore, en Jésus-Christ. Jésus-Christ c'est l'Église. Tant que Jésus-Christ, tant que l'Église sera aimée, respectée, obéie, l'autorité recevra même amour, même respect, même obéissance. »

Jésus-Christ a mis le *divin* dans le principe d'autorité, il a ôté les âmes au pouvoir humain pour en faire un gouvernement à part, qui appartient à l'Église, à lui-même. Par son propre exemple et par la divinité qu'il a mise dans

l'autorité, il a fait de la puissance un dévouement, de la plus grande puissance le plus grand dévouement ; le titre du Pape est *servus servorum*, le serviteur des serviteurs.

Puisque le christianisme est l'unique guide de l'humanité dans le progrès, et puisque l'Église est investie de l'autorité de Jésus-Christ, l'humanité ne sera en progrès ou en décadence que selon son attitude vis-à-vis l'Église.

C'est donc le tort, le vice, le crime, le sacrilége, la décadence de l'époque, que repousser l'Église de la législature, de l'administration, des chambres, des tribunaux, des conseils d'État et des ministères.

« Et cependant, dit le P. Félix, les princes, même hérétiques, schismatiques et apostats, n'ont pas d'alliée plus fidèle, d'amie plus utile. Tandis que le pouvoir humain réprime le mal, l'Église

dirige et développe le bien. Alliance nécessaire, indissoluble, sans aveuglement de la part des princes. » Cette parole catholique est grave, c'est le plus grand cri de désespoir que l'Église ait jamais jeté.

« Et, ajouta le P. Félix, l'Église catholique seule vous est utile, sa vie vous est indispensable, car seule elle est autorité comme les rois. La révolution attaque l'Église pour renverser plus facilement les rois ensuite. »

Après ce grand cri, tout semblera faible. Le Père Félix discuta la liberté chrétienne, il la définit, la liberté de choisir entre le bien et le mal, liberté qui veut, pour être parfaite, que le mal soit supprimé, et entre autres formes du mal, celle qu'on appelle à tort la libre pensée.

Quant à la limite où doit s'arrêter le combat contre le mal, le prédicateur dé-

clara qu'il ne lui appartenait pas de la fixer. On a déjà vu que, pour plus de commodité, l'Église ne se chargeait pas de définir la limite à partir de laquelle le progrès matériel devient un excès. Elle se réserve également de ne pas définir le mal et la limite où il s'arrête. Cependant, le Père Félix sait si bien définir et il a donné tant de définitions diverses, qu'il aurait bien pu y ajouter ces deux dernières. Mais il est le juge qui décide des définitions utiles et des définitions inutiles. Ce qui rend inutile, selon le prédicateur, de définir le mal, c'est que le christianisme détermine rigoureusement le bien. Le christianisme ne peut former, par conséquent, que les meilleurs princes, les meilleurs sujets et les meilleures lois.

Les princes étant forcément parfaits, ne contrarient nullement la liberté de leurs sujets parfaits aussi, qui n'exci-

tent jamais la colère de leurs princes.

Aussi les princes chrétiens, qui, en vertu du principe d'autorité, ne peuvent être qu'absolus, n'ont jamais que la volonté d'avoir des sujets *libres*, tandis que les princes constitutionnels, par exemple, appuyés par Satan, n'ont jamais que la volonté d'avoir des sujets esclaves. Ce qui découle de la différence du principe d'autorité chrétien avec le principe d'autorité satanique.

A la suite de la liberté vint le tour de l'égalité, le Père Félix rendit le témoignage de la reconnaissance de l'Église actuelle envers le faubourg Saint-Germain, qu'il appela l'avant-garde de Jésus-Christ.

Enfin, la fraternité termina le cycle: l'Église étant appelée la mère de l'humanité, les hommes sont nécessairement ses enfants, nécessairement frères: les enfants d'une même mère sont frères.

La charité est la manifestation de la fraternité. Ici, le prédicateur choqua violemment en passant les économistes, et leur annonça une économie politique chrétienne qu'il préparait, et qui détruirait toutes leurs théories sur la production et la consommation.

A la fin de 1859, le Père Félix a publié ses Conférences en quatre volumes. Le Père de la Compagnie de Jésus s'y marque par une phraséologie d'adoration spéciale pour Jésus-Christ, dont le nom remplace presque partout le mot Dieu.

Pendant l'année 1860, enfin, le Père Félix s'est un peu répété lui-même au sujet de la famille. Il a fait allusion à la pièce de M. Dumas fils, *le Père prodigue*, et il a salué cet écrivain du titre de génie, mais par ironie probablement. Il a terminé ses Conférences de 1860 par une quête au profit des Polonais.

C'est un spectacle des plus saisissants que celui des efforts catholiques en ce temps, de cette trame sans cesse défaite, sans cesse refaite, de la grande Pénélope moderne, que ces essais d'un raisonnement absolument logique qui n'en reste pas moins soumis aux impuissances de la faiblesse humaine, étayant ses raisonnements tantôt sur l'arbitraire d'un mot, tantôt sur l'arbitraire d'un fait, tantôt sur des évidences et tantôt sur des théorêmes non démontrés, écartant ce qui la gêne, s'appuyant où il lui plaît, et se faisant un soutien de ce qui n'en peut être un, posant son point de départ à sa guise et concluant sans obstacles.

Jamais la nécessité d'une exégèse du catholicisme ne s'est plus radicalement manifestée que dans ces efforts de l'Église pour enfermer les intelligences dans la prison de la lettre morte.

Telle est, jusqu'à présent, l'œuvre du Père Félix, et on conviendra que le bon Père jésuite est une curiosité non moins qu'une autorité.

FIN

Paris 6 Mars

Monsieur

Je suis pas encore décidé à publier mes Conférences. Je ne pourrai donc pour le présent m'entendre avec vous sur ce point. Mon premier Supérieur est absent; je ne pourrai vous statuer en son absence.

Je recevrai les hommes, le Samedi de 3 à 6h; j'aurai l'honneur de vous recevoir si cela vous fait plaisir.

Agréez l'expression de mon profond respect

P. Felix S.J.

Jules Meyer, Cocher des Pères Champagne, 27, Paris.

PORTRAITS HISTORIQUES AU XIXe SIECLE

EN VENTE

NAPOLÉON III.
ALEXANDRE II.
GÉNÉRAL CAVAIGNAC
DUCHESSE D'ORLÉANS
DELCARRETTO, ex-ministre du roi de Naples
DROUYN DE LHUYS.
LEDRU-ROLLIN.
PALMERSTON.
MONTALEMBERT.
LOUIS BLANC.
MANIN, ex-présid. de la république de Venise
MICHELET.
VICTOR HUGO.
SAINT-ARNAUD et CANROBERT.
ESPARTERO et O'DONNELL.
TALLEYRAND.
A. BLANQUI.
METTERNICH.
LOUIS-PHILIPPE.
FRÉDÉR.-GUILLAUME, roi de Prusse.
LAMENNAIS.
COMTE DE CHAMBORD
GUIZOT.
MADAME DE STAEL.
CHANGARNIER.
BENJAMIN CONSTANT
LE PRINCE A. GHIKA
CHATEAUBRIAND.
BÉRANGER.
M. THIERS.
ARMAND-CARREL.
LAMARTINE.
RÉCHID-PACHA.
PAUL-LOUIS COURIER
DUCHESSE DE BERRY.
NAPOLÉON Ier. 2 vol.
LAMORICIÈRE.
JULES FAVRE.
PIE IX.
ÉMILE DE GIRARDIN.
PROUDHON.
LAFAYETTE.
LA REINE VICTORIA.
EDGARD QUINET.
CASIMIR PÉRIER.
OSCAR Ier, roi de Suède
LES JOURNAUX sous l'Empire et la Restauration.
LES JOURNAUX sous le règne de Louis-Philippe.
LES JOURNAUX depuis mil huit cent quarante-huit.

2e SÉRIE

LE Mal PÉLISSIER.
LE PÈRE ENFANTIN.
LE PRINCE NAPOLÉON
LE Pce DE JOINVILLE et LE DUC D'AUMALE
M. BERRYER.
M. DE MORNY.
M. VILLEMAIN.
LE Mal BOSQUET.
FERDINAND II.
LE Cte DE CAVOUR.
LES CHEFS DE CORPS DE L'ARMÉE D'ITALIE
GARIBALDI
LOUIS KOSSUTH.
VICTOR-EMMANUEL II
L'IMPÉRAT. EUGENIE
LE PRINCE JÉROME BONAPARTE.
M. BAROCHE.
M. MOCQUARD
MAZZINI.
FRANÇOIS-JOSEPH, empereur d'Autriche.
LÉOPOLD, roi des Belges
Mgr DUPANLOUP.
LE VICOMTE DE LA GUÉRONNIÈRE.
M. ACHILLE FOULD.
M. ROULAND.
LE Cal ANTONELLI.
LE Gal DE PIMODAN.

SOUS PRESSE :

LE MARQUIS DE LA ROCHEJAQUELEIN.
LES FRÈRES PÉREIRE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Une biographie complète paraissant tous les 15 et 30 de chaque mois.

Prix de chaque Biographie : 50 centimes.

En envoyant un bon de poste de 5 francs, on reçoit franco, aussitôt leur publication, dix biographies.

IMP. DE L. TINTERLIN ET Ce, RUE Ne-DES-BONS-ENFANTS, 3.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
254
A2C38
t.1

Castille, Charles Hippolyte
Portraits historiques

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 08 17 01 12 001 1